



**ÉTUDE DES PERCEPTIONS ET DES REPRÉSENTATIONS
DE LA RESSOURCE EN EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES
ET DES RISQUES D'INONDATIONS SUR LE BASSIN DU VISTRE,
POUR LA DEFINITION D'UNE STRATÉGIE ET D'UN PLAN DE
SENSIBILISATION**

**PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS HABITANTS et ELUS
ANALYSE SOCIOLOGIQUE
(Phase 3)**



Mars 2023



1 Table des matières

1	La demande initiale	5
1.1	Une ambition de connaissance des populations locales à des fins stratégiques de communication et d'évaluation	5
1.2	Les différents publics concernés	6
1.3	Guide de lecture	8
2	A propos du territoire	8
	Pour aller à l'essentiel	8
2.1	Pour mémoire, une approche semi-ouverte partant du territoire	10
	<i>Ce que nous entendons par territoire</i>	11
2.2	Un espace physique partiellement repérable et appréhendé	11
2.3	Un territoire bassin de vie qui se conçoit en position de carrefour.....	12
2.4	Une attractivité remarquable, une urbanisation remarquée	14
	<i>Concordances des perceptions avec les documents de planification du territoire</i>	16
2.5	Différents ferments d'une identité locale	16
3	Perception et usages des cours d'eau	20
	Pour aller à l'essentiel	20
3.1	Implication de l'EPTB sur les cours d'eau.....	21
	<i>Des cours d'eau torrentiels intermittents concernés par la prévention des inondations</i>	22
3.2	Des cours d'eau de plaine très peu perçus par la population.....	23
3.3	Des images différenciées des fonctions des cours d'eau mais affectées par l'idée de dégradation	24
	<i>La Garrigue et la Camargue, principaux points de nature évoqués</i>	26
3.4	Un entretien et une revitalisation des cours d'eau lus sous un angle « hydraulique »	26
3.5	Deux lectures antagonistes des effets de la revitalisation par les « connaisseurs »	27
3.6	Des pratiques d'entretien diversement interrogées.....	28
3.7	Des attentes suscitées essentiellement par l'enquête.....	29
3.8	La relation des habitants aux milieux aquatiques déclinée en 5 profils de valeurs, en vue d'un ciblage de la communication.....	30
	Du côté des élus – Cours d'eau	32
4	Perception et usages à propos de la ressource en eau	34
	Pour aller à l'essentiel	34
4.1	Implication de l'EPTB sur les ressources en eau.....	36
4.2	Un assez faible niveau de connaissance de l'origine de la ressource en eau potable	36

4.3	... doublée d'un sentiment d'abondance, antidote à l'inquiétude.....	37
4.4	... sans empêcher la mise en avant appuyée de comportements vertueux.....	38
4.5	Une qualité de l'eau potable passant au second plan	40
4.6	Des pratiques de consommation cependant très diverses	41
4.7	Les principaux déterminants des pratiques de consommation de l'eau potable observées 43	
	<i>Focus sur les nappes</i>	45
4.8	La relation des habitants à la ressource en eau déclinée en 4 profils de valeurs, en vue d'un ciblage de la communication.....	46
	Du côté des élus – Ressources en eaux.....	48
5	Perceptions et usages à propos des inondations	50
	Pour aller à l'essentiel	50
5.1	Implication de l'EPTB sur la thématique inondation.....	52
5.2	Un sujet de crainte et de vigilance commun avec un accent sur les déplacements.....	53
5.3	Des degrés de vigilance distincts suivant les secteurs	56
5.4	Le poids majeur de l'expérience vécue et de son partage social	58
	<i>Habitat collectif et individuel</i>	62
5.5	Evolution du risque et attribution à des causes diversement maîtrisables	62
	<i>L'« effet CADEREAU » sensible à Nîmes</i>	63
5.6	Des stratégies d'information centrées sur l'alerte doublées d'interrogations.....	64
	<i>Les pratiques d'information locale</i>	65
5.7	Initiatives des habitants en faveur de la réduction de la vulnérabilité	66
5.8	La relation des habitants aux inondations déclinée en 5 profils de valeurs, en vue d'un ciblage de la communication.....	68
	Du côté des élus – Inondation.....	70

Précaution de lecture

Ont pu être parfois été utilisés pour des raisons pratiques, les termes de « locaux » pour désigner les habitants de souche ou très enracinés sur le territoire, d'« étrangers » et de « néos » pour les habitants plus récents et/ou venant d'ailleurs. Ils ne comportent aucun jugement de valeur de la part des rédacteurs de ce document.

1 La demande initiale

1.1 Une ambition de connaissance des populations locales à des fins stratégiques de communication et d'évaluation

Les responsables de l'EPTB Vistre Vistrenque ont décidé d'investiguer les perceptions et les représentations des différents enjeux relevant de ses compétences et missions auprès de différents « publics cibles » de son périmètre d'intervention - le bassin du Vistre complété par celui des nappes souterraines de la Vistrenque et des Costières.

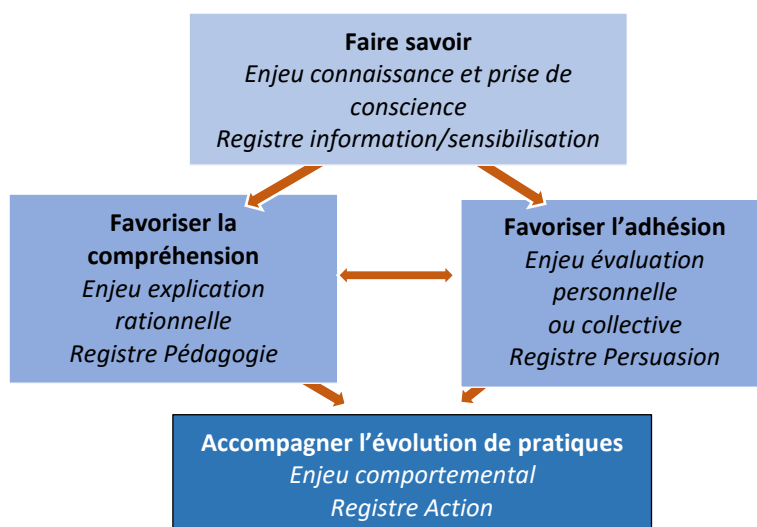
Cette initiative s'inscrit dans le cadre des deux principales démarches territoriales portées par l'EPTB - le SAGE Vistre nappes Vistrenque et Costières, approuvé en avril 2020 et le PAPI 3 Vistre courant sur la période 2022-2028 – comportant chacune des volets communication. L'élaboration de ces outils de planification et de programmation permet en effet de disposer d'une lecture actualisée des enjeux concernant la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des inondations sur ce territoire, traduite dans des stratégies d'intervention finalisées, concernant :

- l'entretien et la restauration des milieux aquatiques, centrés sur les cours d'eau et certaines zones humides¹ ;
- la gestion du risque inondation, tant en termes de protection du territoire que de travail sur la conscience de ce risque et la réduction de la vulnérabilité du territoire exposé directement ou indirectement ;
- la protection des nappes souterraines, au regard des pressions qui s'exercent sur la qualité et la quantité de la ressource en eau,

En effet, la mise en œuvre de ces stratégies d'interventions exige de communiquer auprès de différents segments de la population du territoire, recouvrant à la fois des enjeux de compréhension, de sensibilisation, d'adhésion et de mobilisation spécifiques de leur part. Avec à la clef des objectifs de partage de connaissance objective, de points de vue et de jugements de valeur et au-delà d'adoption ou d'adaptation des manières d'agir. Le schéma suivant résume de manière dynamique cette approche sans qu'elle soit nécessairement à suivre de A à Z sur tous les sujets :

¹ Il est à noter que sur le sud du bassin versant (secteur Camargue), le syndicat mixte de la Camargue gardoise ne dispose pas de la compétence GEMAPI et n'est compétent que sur les zones humides relevant de la politique Espaces naturels sensibles (ENS) du Département du Gard ; les autres zones humides sont du ressort de gestionnaires variés, liés aux propriétaires fonciers (privés, communes, EPCI...), soit autonomes, soit liés par des conventions (ex. étang du Charnier entre propriétaires).

Schéma simplifié du fonctionnement de la communication persuasive



Dans ce cadre, l'écoute sociologique doit permettre d'étayer la stratégie de communication ambitionnée, grâce à une meilleure connaissance des perceptions, représentations des différents types de destinataires, ainsi que de leurs pratiques informatives. L'objectif est d'aboutir à des préconisations stratégiques pertinentes et efficaces, tant en termes de contenu/discours (accroche, messages, arguments, langage...) que de supports/modalités/relais de diffusion pour effectivement « toucher » ces publics. Elle peut constituer, sous certaines conditions, une forme de Temps 0 des perceptions et représentations permettant d'évaluer ultérieurement leur évolution.

1.2 Les différents publics concernés

Cette investigation cible 5 publics distincts :

- **Le grand public ou la population habitante du territoire**
- **Les élus**
- Les agriculteurs et prescripteurs associés
- Les entreprises
- Les jeunes

Le grand public et les élus sont à considérer comme prioritaires du point de vue de la définition d'une stratégie globale de communication sur le territoire. Ils constituent d'abord les populations les plus nombreuses de nos publics à investiguer et se trouvent concernées par toutes les thématiques, sur lesquelles l'EPTB intervient au titre du SAGE et du PAPI (milieux aquatiques, nappes, inondations). Cependant, les entretiens de cadrage permettent de considérer que les élus constituent un public plus crucial que la population en général :

- tout au moins dans un premier temps, compte-tenu de la jeunesse de la structure et de son périmètre élargi, doublé du récent transfert des compétences GEMAPI.
- plus globalement au regard de leurs responsabilités et de leur pouvoir de décider et d'agir au sein et au service des populations locales à différentes échelles,
- et d'interrogations récurrentes sur leur degré de connaissance et de sensibilité aux enjeux concernés.

Principales caractéristiques du panel « Population habitante » enquêté

Femme	20	22	2	16	17	7	10	19	13	6	7	14	8	7	15	5	17	5	10	9	12	11	12	24	6	9	4	17	8	4				
Homme																																		
20/30 ans																																		
30/50 ans																																		
50/65 ans																																		
plus de 65 ans																																		
Composition foyer - 1 personne																																		
Composition foyer - 2 à 3 personnes																																		
Composition foyer - + de 3 personnes																																		
Ouvriers employés																																		
Artisans/ commerçants																																		
Cadres/ prof. Intermédiaires																																		
Prof Intermédiaires																																		
Sans emploi																																		
Originaires du territoire et resté																																		
Originaires parti / revenu																																		
Résident depuis 5 ans et plus																																		
Résident depuis moins de 5 ans																																		
Appartement																																		
Maison de ville ou village																																		
Maison avec jardin																																		
Maison avec jardin et piscine																																		
Secteur urbain																																		
Secteur périurbain																																		
Secteur rural																																		
Vauzaxe (amont Rhône)																																		
Garrigues																																		
Plaine Vistrenque																																		
Coatières																																		
Camargue																																		

Communes d'origine du panel « Elus » enquêté²

Rodilhan /CANM	2
Clarensac /CANM	1
Caissargues /CANM	1
Milhaud /CANM	3
Généac /CANM	1
La régnade /CANM	2
Mantuel /CANM	1
Nîmes /CANM	2
Lédenon /CANM	1
La régnade /CANM	1
Benis /CANM	1
Saint Gilles /CANM	1
Lédenon /CANM	1
La régnade /CANM	1
Aubais /CCR VV	1
Aimargues /CCPC	2
Aubord /CCPC	1
Le Cailar /CCPC	3
St-Laurent d'Aigouze /CCPC	2
Bellegarde /CCBTA	1
Montfau /CCBTA	2
Total	31

Au vu du panel « habitants », nous constatons cependant que l'enquête et la méthode de recrutement « en tache d'huile » des enquêtés³ n'a pas forcément permis de diversifier les profils des personnes rencontrées, notamment en termes de classes d'âge (les plus jeunes font notamment défaut) et de classes sociales (sous-représentation des ouvriers et employés et sans emploi et sur-représentation des cadres et professions intermédiaires). Ce défaut a été corrigé à la marge par quelques enquêtes réalisées dans des lieux publics sur Nîmes (bibliothèque, cafés).

Concernant les agriculteurs et les entreprises, les attentes de l'EPTB correspondent à des besoins plus spécifiques, avec :

- **pour les premiers des enjeux prioritaires relatifs aux pressions exercées sur les nappes** (apports d'intrants dégradant la qualité de la ressource, prélèvements pour l'irrigation) et au second plan des enjeux relatifs à la revitalisation des cours d'eau et aux inondations, notamment au travers du voisinage direct du parcellaire de certaines exploitations avec ces cours d'eau. Les entretiens de cadrage amènent à considérer que ces enquêtes doivent concerner des **agriculteurs de chacune des filières présentes sur le territoire** (viticulture, arboriculture, grandes cultures, maraîchage, avec une question concernant l'élevage à l'aval), ainsi que des acteurs prescripteurs au sein de ce milieu (organismes de développement, organismes économiques de transformation et/ou de mise en marché).
- **pour les seconds, un enjeu récurrent relatif à la réduction de la vulnérabilité de leurs entreprises et activités aux inondations** et pour certaines d'entre elles **des enjeux relatifs à leur utilisation de la ressource issue des nappes**. Le cadrage de l'étude permet d'estimer que ce second type d'entreprises et d'usages ne doivent pas être négligés dans le cadre du panel concerné, qui sera précisé dans les mois à venir (cf. seconde vague d'enquêtes).

² Certaines communes ont été concernées par plusieurs enquêtes auprès d'élus, sachant que certains ont pu être rencontrés en tant qu'élus communaux et d'autres intercommunaux. Par ailleurs, certains entretiens ont bénéficié de la présence de plusieurs élus communaux. Attention sur Saint Laurent d'Aigouze est rattachée à la CCTC et non pas à la CCPC.

³ Consistant pour mémoire à partir d'un premier cercle de personnes repérées par nos soins et dans les connaissances non professionnelles d'agents de l'EPTB, appelées à nous donner elles-mêmes des noms d'un second cercle de personnes à enquêter.

Enfin à la suite des entretiens de cadrage concernant le public « jeunes », les enquêtes semblent devoir être orientées sur **l'impact des actions d'éducation à l'environnement sur les perceptions et représentations de publics scolaires ou périscolaires.** Il s'agirait donc de mener des entretiens collectifs auprès de groupes de « jeunes » (classes) ayant bénéficié d'interventions dédiées sur les milieux, la ressource et/ou le risque inondation, complétés par la prise en compte de « jeunes » non bénéficiaires. Ce public n'étant pas concerné par notre première vague d'enquêtes, nous proposons d'affiner avec l'équipe de l'EPTB et les partenaires intervenant sur ce volet (CPIE Gard et Mayane), les publics à privilégier, les attendus et la forme à donner à ces investigations.

1.3 Guide de lecture

Chacun des 4 chapitres de cette étude est introduit par un **encadré « Pour aller à l'essentiel »** destiné à résumer les principaux enseignements de l'étude quant à la thématique concernée, émanant de l'enquête menée auprès d'habitants du bassin versant.

Le lecteur trouvera dans les pages qui suivent un rappel rapide de l'implication de l'EPTB VV sur cette thématique avant le **développement de l'ensemble de nos constats et analyses**, complétés d'*extraits de verbatim en rouge et en italique* issus des entretiens avec les enquêtes.

A l'issue des 3 chapitres concernant les cours d'eau, les ressources en eau et les inondations, figurent :

- Un **tableau proposant une typologie des habitants** au regard de leurs perceptions et usages de la thématique. Ces typologies ont pour fonction d'alimenter la réflexion sur la stratégie de communication, constituant une des finalités centrales de cette étude.
- Un **encadré présentant les constats et analyses concernant les représentations et pratiques des élus du territoire (en bleu)**, que nous avons souhaité rapprocher de celles des habitants. Ce choix est destiné à éviter trop de répétitions, au regard du fait qu'élus et habitants montrent des traits communs, mais également de faire apparaître ce qui les distingue.

2 A propos du territoire

Pour aller à l'essentiel

Un bassin versant et un cours d'eau difficilement identifiés

- ✓ Un périmètre articulant différents espaces physiques plus ou moins repérables avec :
 - Les deux tiers amont représentant un espace relativement identifiable par différents milieux physiques (Garrigues, Costières, Vistrenque).
 - La Petite Camargue à l'aval, vaste secteur marqué par une forte présence de l'eau sans distinction évidente entre Vistre, Vidourle, divers étangs et marais.
 - Des espaces « annexes », dont la Vaunage bien identifiée, appendice associé au Rhône, et le secteur entre le flanc est des Costières jusqu'au Petit Rhône (de Beaucaire à Saint-Gilles).
- ✓ Une rivière somme toute peu perçue à l'échelle du bassin versant mais davantage appréhendée en allant vers l'aval en lien avec les inondations.
- ✓ Le Vistre, ni ses affluents, ne sont pas cités spontanément parmi les éléments structurants du territoire.
- ✓ Un déficit de visibilité, associable notamment à sa taille restreinte et à l'enfoncement de son lit, à l'absence de voies de circulation et de zones habitées proches du cours d'eau (sauf exception).

- ✓ Système hydraulique complexe au niveau de la plaine et de l'aval engendrant des difficultés à distinguer cours d'eau et fossés, avec des confusions possibles à la clef (attention : cours d'eau et fossés correspondent à un classement réglementaire entraînant des obligations différentes notamment en termes d'entretien).

Un bassin de vie fonctionnel appréhendé au travers de sa position de carrefour

- ✓ Un territoire présenté comme fortement connecté via divers axes de communication majeurs, amenant à la mise en exergue de sa position de carrefour à différentes échelles (Europe, interrégionale, régionale, infra), rejoignant la lecture de SCOT Sud Gard.
- ✓ En écho, une forte capacité à citer des points d'intérêts extérieurs au territoire et une certaine difficulté à dégager les points d'attraction du territoire hors patrimoine historique (Nîmes, Aigues-Mortes), touristique (littoral) et naturel (Camargue et Garrigues).
- ✓ Mais un bassin de vie fonctionnel, offrant équipements et services, marqué par une forte spatialisation de ses fonctions avec :
 - un centre historique de Nîmes restauré et patrimonialisé,
 - une périphérie de la « ville-centre » et certains axes structurant accueillant prioritairement activités économiques et commerciales,
 - les anciens bourgs et villages de la plaine de la Vistrenque et de la Costière dispensant le gîte aux habitants grâce à des générations successives de lotissements, décroissants en s'éloignant de Nîmes et exigeants en retour un réseau routier dense fortement sollicité.
- ✓ Aux marges, une captation par d'autres centralités (Ouest de la Petite Camargue et Vaunage vers Montpellier / Vallée du Rhône vers Arles et Avignon).

Une attractivité remarquable, une urbanisation remarquable

- ✓ Une croissance démographique et urbaine marquant les esprits tant chez les « locaux » que chez les « néos », fortement perçue au travers du développement des anciens bourgs et villages.
- ✓ Une dynamique d'urbanisation pointée comme caractéristique constitutive du territoire avec pour conséquences : banalisation des paysages, évolution du mode de vie rural et des liens sociaux associés aux anciens bourgs et villages, et *a contrario* ferment du maintien de services et des associations.
- ✓ Une avancée des friches agricoles soulignée par les « locaux ».
- ✓ Des infrastructures de déplacement appréciées mais commençant à être interrogées par les « néos » au regard de leur engorgement et du manque d'alternative au « tout voiture ».
- ✓ Un aménagement pensé pour circuler conditionnant un rapport dépréciatif aux milieux locaux et au cadre de vie très local, apportant moins d'aménités qu'ailleurs et n'étant pas fléchés et mis en valeur.
- ✓ Quelques secteurs davantage préservés : Garrigues et Camargue et dans une moindre mesure la partie amont du bassin du Vistre et versant est des Costières.
- ✓ In fine, une urbanisation que tous les habitants appellent à freiner.

Différents ferments d'une identité locale contribuant à distinguer les populations

- ✓ Une mise en avant du climat méditerranéen, ensoleillé et sec, considéré comme favorisant l'attractivité du territoire notamment par les « locaux ».
- ✓ Une distinction marquée autour de la chaleur estivale avec des « locaux » mettant un point d'honneur à affirmer vivre avec et à supporter sans difficulté les plus fortes chaleurs alors que de nombreux néos-habitants la redoutent et la fuient autant que possible notamment pendant la période estivale. .
- ✓ Bien que redoutés, les épisodes pluvieux méditerranéens participent à la distinction du territoire, dont l'inondation de 1988 et les travaux « titanesques » qui ont suivi constituent l'acmé.

- ✓ Une culture taurine, témoin d'un vrai hiatus entre « locaux » et « néos », sensible notamment chez les hommes, renvoyant à une forme d'attachement atavique chez les « locaux » et appelant discrétion de la part des « néos ».
- ✓ A l'échelle infra, l'identité territoriale paraît historiquement attachée aux modes de vie des villages et des bourgs en voie de désuétude, avec notamment le vieillissement des « locaux » de la population et le gain de poids des « néos » recherchant retrait voire repli, et le vieillissement de la population locale.

2.1 Pour mémoire, une approche semi-ouverte partant du territoire

Les entretiens alimentant cette analyse ont été réalisés sur la base d'une approche qualitative semi-ouverte individuelle. L'**approche qualitative** a pour avantage d'opérer une véritable écoute des interviewés, et contrairement aux approches quantitatives fermées d'induire au minimum les réponses attendues. **L'enquêté a ainsi la possibilité d'exposer ses propres repères, connaissances, perceptions et représentations** et de laisser émerger des hypothèses non anticipées par l'enquêteur. Sur un objet si vaste, cette approche a pour implication de passer suffisamment de temps avec l'interviewé (en général au moins 1h à 1h30). L'**approche semi-ouverte** a de son côté pour but d'assurer que les **sujets de l'étude soient néanmoins globalement tous balayés**.

Pour composer entre ces deux objectifs, l'équipe d'étude a choisi une **approche dite en « entonnoir »**. Elle consiste à mener l'entretien de manière très ouverte sur son premier tiers et de resserrer les questionnements autour des objets d'analyse attendus s'ils n'ont pas ou pas assez été abordés spontanément par l'interviewé. L'évocation autonome ou après relance d'un sujet constitue un objet d'analyse en soi, les objets non évoqués spontanément ne faisant pas partie des registres de préoccupations prioritaires ou actifs de l'enquêté. Cette approche en entonnoir engage l'échange sur des considérations autour de la vie personnelle de l'enquêté (son histoire et son appréhension du territoire, ses activités) et ouvre ensuite l'entretien à des considérations générales concernant le territoire dans sa globalité (avantage, inconvénient, force, faiblesse, passé, avenir...). Comme évoqué plus haut, l'apparition des termes relatifs à la gestion de l'eau constitue ici un intérêt d'analyse en soi. Mais plus globalement cette partie de l'entretien permet de saisir les clés de lecture du territoire de l'enquêté. La seconde partie de l'entretien consiste en une série de relance pour évoquer les objets de gestion de l'eau et notamment :

- **Les registres de connaissance, perceptions et attachements** aux objets et flux aquatiques présents sur le territoire (cours d'eau, nappe, zones humides, inondations, étiages, déséquilibre quantitatif, etc.).
- **Les registres de représentation des enjeux passés et en cours** sur chacun de ces objets (origine, configuration, souhaits, actions attendues, contraintes).
- **Les registres de représentations des acteurs** en jeu et de leur responsabilité (usagers, collectivités publiques, gestionnaires, Etat, etc.).
- **Les registres de projection dans le futur** intégrant le changement climatique.
- Et enfin **les pratiques de communication et de prise d'information**, voire de formation.

Dans ce cadre, **l'objectif est de saisir le rapport de l'interviewé à des variables génériques**, telles que l'action, le temps, le territoire, la responsabilité, **qui seront ensuite mobilisées lors de la construction de profils**.

Ce que nous entendons par territoire

Il s'agit sans doute d'un des termes les plus polysémiques de la géographie (pour se limiter à elle), d'autant qu'il est couramment utilisé dans le langage commun comme synonyme d'espace. Ce qui ne nous empêche pas d'envisager dans quelle mesure le bassin du Vistre « fait territoire ».

Dans ce cadre, nous considérons prioritairement comme constitutives d'un territoire, les trois dimensions suivantes :

- d'abord, un **espace physique défini par des limites**,
- ensuite, cet espace doit **être suffisamment approprié par les personnes** qui y vivent, **contribuant à la construction d'une part de leur identité**,
- enfin, cet espace comporte **une dimension politique**, incarnée dans une gestion et des projets dédiés, mettant en jeu des acteurs porteurs d'intérêts divers (collectivités, société civile, citoyens).

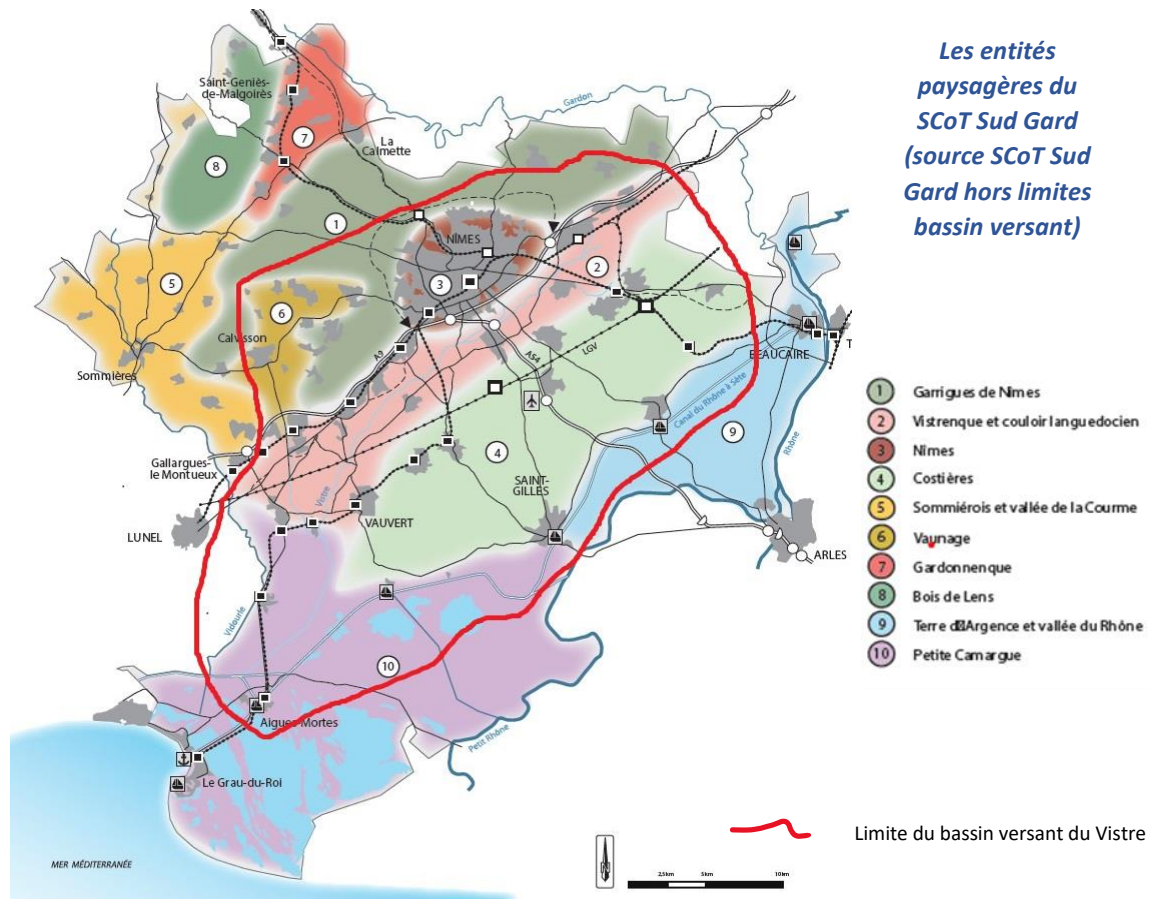
2.2 Un espace physique partiellement repérable et appréhendé

Sur un plan physique, **le bassin versant du Vistre correspond à un espace partiellement repérable**. Sur les **deux tiers amont du cours du Vistre**, cet espace présente en effet la spécificité d'être **relativement identifiable par ses limites physiques** avec, en descendant le cours du Vistre :

- sur sa droite, **l'escarpement du plateau calcaire de la Garrigue de Nîmes** (cf. carte page suivante secteur 1),
- sur sa gauche, **le coteau dessiné par les Costières de Nîmes** (secteur 4),
- et au milieu, **la plaine de la Vistrenque accueillant le cours du Vistre** (secteur 2).

Cependant, les enquêtes permettent d'estimer que **le Vistre n'est pas un cours d'eau suffisamment important pour que lui soit attribuée de manière évidente la paternité de cet espace**. Notons à ce propos que dans le cadre du SCoT, la plaine du Vistre est présentée comme le premier maillon d'un couloir languedocien, principal axe de circulation courant d'est en ouest de la vallée du Rhône au seuil de Naurouze dans l'Aude et donnant accès au sud à Perpignan et l'Espagne.

En outre, **ces frontières physiques sont cependant moins évidentes à identifier** sur le tiers aval du cours du Vistre traversant **la Petite Camargue** (secteur 10), espace extrêmement plat au sein duquel trouvent étroitement associés cours d'eau, prairies drainées, étangs, lagunes. De même, **la Vaunage** (secteur 6), associée au bassin versant du Rhône - affluent aval rive droite rejoignant le Vistre juste en amont de son entrée en Camargue - constitue un ensemble distinct au sein du bassin versant et repéré comme tel. Enfin, à l'est du périmètre de la nappe souterraine des Costières (invisible par définition), une **partie de la Terre d'Argence** descendant vers le Petit Rhône à l'est (secteur 9) paraît quelque peu coupée du territoire avec pour frontière visible et artificielle le tracé du Canal du Rhône à Sète, exutoire de certains cours d'eau intermittents descendant des Costières.



Quant au cours du Vistre, il est difficilement identifié à l'échelle du bassin versant. Ni le cours d'eau principal, ni ses affluents ne sont cités spontanément parmi les éléments du territoire par rapport auxquels les personnes enquêtées fondent leur attachement. La plupart des personnes enquêtées reconnaissent par ailleurs ne pas savoir précisément où coule le Vistre. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce déficit de connaissance :

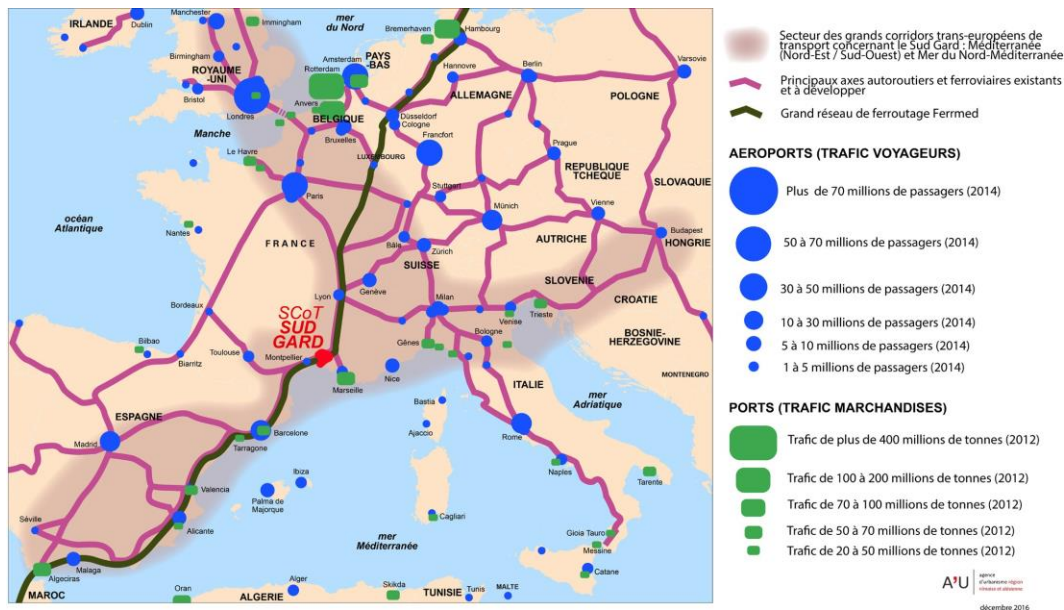
- absence de voie de circulation suivant le cours d'eau,
- cours d'eau peu visible au niveau des ponts le traversant à la fois en raison de sa taille restreinte et de l'enfoncement de son lit,
- plaine du Vistre et Camargue sillonnées par de nombreux cours d'eau et fossés plus ou moins importants avec des confusions à la clef. Au sud du territoire, le Vidourle bénéficie à ce titre d'une visibilité et d'un intérêt supérieurs à ceux du Vistre,
- autre confusion entre le Vistre de la Fontaine affluent du Vistre, voire avec le Vieux Vistre.

Quant aux habitants des communes riveraines directes du Vistre, ils savent généralement situer son cours sans pour autant le fréquenter. Les seuls acteurs disposant de cette connaissance sont soit des élus concernés directement par la gestion du réseau de cours d'eau et de fossés de leur commune, soit des agriculteurs de ces mêmes communes.

2.3 Un territoire bassin de vie qui se conçoit en position de carrefour

En dépit d'une configuration partiellement lisible, l'espace constitué par le bassin du Vistre est-il l'objet d'une appropriation suffisante pour prétendre au statut de territoire ? Evoluant entre 70 mètres d'altitude et la mer, le Vistre n'est naturellement pas un cours d'eau de montagne dessinant une vallée, elle-même bassin de vie des populations locales. Et pourtant, l'écoute des enquêtés permet d'estimer que cet espace constitue une forme de territoire.

D'abord, il apparaît que **la plupart des enquêtés caractérisent spontanément ce territoire par rapport à sa position de carrefour** permettant d'accéder à d'autres territoires et ceci à différentes échelles qui varient selon nos interlocuteurs. A une **échelle européenne**, est évoquée la facilité d'accès à l'Espagne et l'Italie, ainsi qu'à la vallée du Rhône remontant vers la métropole parisienne. A une **échelle interrégionale**, ce sont les relations avec les pôles de Toulouse, Marseille et Lyon. A une **échelle régionale**, Nîmes est associée à Montpellier, Avignon et Aix-en-Provence ainsi qu'à Arles dans une moindre mesure (ville moins importante, frontière du Rhône, hors du département du Gard). Enfin **pour les activités de loisirs et/ou culturelles**, ce sont la mer et Le Grau du Roi, les Cévennes, le Gardon ou encore Arles, Avignon et Montpellier⁴ qui apparaissent comme les principaux points d'attraction cités.



Carte mettant elle-même en exergue la position de carrefour du territoire (source SCOT Sud Gard)

« A Nîmes on a tout, il y a le soleil, on va à la plage, à la rivière, dans les Cévennes, on n'a même pas besoin de prendre de congés. »

Femme - 40 ans/commerçante - Nîmes

« On arrive de Paris pour notre retraite. On a choisi Nîmes, parce que c'est facilement accessible et puis on n'est pas loin d'Arles, d'Avignon, d'Aix-en-Provence et de Montpellier. Quand on aime la culture comme nous qui avons passé notre vie à Paris, c'est important. Et puis tout se fait quasiment en train. »

Femme - 65 ans/retraîtée - Nîmes

Ce positionnement de carrefour donne lieu à cette idée qu'« à Nîmes on a tout » entendue dans de nombreux entretiens. Entendons l'accès à la baignade en mer ou en rivière, l'accès aux Cévennes, l'accès aux grands pôles urbains, une offre culturelle et sociale de proximité... Le tout sous un climat favorable, notamment en hiver. Notons que cette « proximité » est souvent évoquée en temps de

⁴ On notera cependant que Montpellier est l'objet d'une forme attraction/rejet, comme l'on en constate souvent en termes de rivalités de deux villes voisines de taille comparable. La plupart des habitants rencontrés disent préférer Nîmes et sa proximité, parce qu'ils en sont originaires et/ou qu'ils en défendent la taille humaine. Certains estiment d'ailleurs que Nîmes a une carte à jouer dans le cadre du récent renforcement de l'attractivité des villes moyennes, avec pour atouts la mise en valeur du centre-ville et la nouvelle gare TGV facilitant l'accès depuis Paris, voire au-delà. Les rares défenseurs de Montpellier sont souvent les personnes qui en sont issues et s'estiment pour l'une d'entre elles « exilée dans le Gard ».

trajet routier de l'ordre de l'heure ou l'heure et demie. *« On est à 50 mn de la plage. » « Le centre des cévennes n'est qu'à deux heures de route. »*

Cette proximité relative à des points d'attractivité extérieurs au territoire soulève plusieurs questions et notamment celle de l'inégalité d'accès à ces différents centres d'intérêts et l'absence, sur le bassin versant, de patrimoines et d'activités locaux en mesure de concurrencer et satisfaire les besoins locaux en termes de cadre de vie. Hors du centre de Nîmes, cité régulièrement pour son patrimoine et sa restauration, et d'Aigues-Mortes, avec cependant pour toile de fond des enjeux plus touristiques et d'image que de loisirs de proximité, cette absence est patente. Sur relance des intervieweurs sur les espaces remarquables locaux, la **Garrigue de Nîmes** tire son épingle du jeu, tout comme la **Camargue** qui souffre pour sa part « d'une difficulté d'accès », regrettée à plusieurs reprises.

« On a vite fait le tour du coin. C'est pour cela que l'on a pris cette grande maison. On jardine, on s'occupe des chevaux. Cela fait que les week-ends l'on ne bouge plus beaucoup de chez nous. »

Homme - 35 ans/cadre banque - Aubord

« Pour celui qui n'aime pas trop la voiture, il y a pas forcément grand-chose d'extraordinaire de proche pour se balader. Avec une amie, on fait des tours à pied ou à vélo à partir d'ici vers la Costière. Mais le week-end, avec mon mari, on ne sait pas toujours où aller pour prendre l'air dans un rayon de moins de 10 kilomètres. Après s'il y a des amis, on les emmène souvent à Nîmes. »

Femme - 50 ans/employée commerce - Manduel

Pour autant, il est possible d'estimer que **l'évolution démographique et l'aménagement de l'espace de ce territoire lui permettent de prétendre au statut de bassin de vie** au sens de territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports, suivant la définition INSEE). En effet, le territoire a connu une réelle **spatialisation de ses fonctions** avec :

- un **centre historique de Nîmes** restauré et patrimonialisé,
- une **périphérie de cette « ville-centre »** et certains axes structurant accueillant prioritairement activités économiques et commerciales,
- les **anciens bourgs et villages de la plaine de la Vistrenque et de la Costière** dispensant le gîte aux habitants grâce à des générations successives de lotissements. Ce type de développement décroît en s'éloignant de Nîmes. Ceux de la Vaunage et de l'ouest de la Petite Camargue assurent une même fonction avec l'originalité de se situer entre orbites nîmoise et montpelliéraine. La présence de grandes infrastructures de transport (ligne LGV, deux autoroutes) favorise ce sentiment de connexion avec des territoires plus larges. Quant aux populations des bourgs et villages de la Costière, elles restent pour la plupart attachées à Nîmes, semble-t-il en raison de leur appartenance au département du Gard.
- le littoral touristique attirant différentes parts de la population suivant les saisons, avec pour certains un attrait pour l'été et pour d'autres pour l'hiver ou les demi-saisons.

2.4 Une attractivité remarquable, une urbanisation remarquable

Cette **évolution démographique et infrastructurelle** marque **fortement les esprits** des habitants d'origine, sans laisser indifférent les « néos », quelle que soit leur ancienneté sur le territoire. Si ceux vivant dans les villes et villages périphériques de Nîmes, et particulièrement dans la plaine qu'ils ont vue se lotir et sillonnée d'axes routiers majeurs sont sensibles à cette question, tous sont frappés par les apports de population continus depuis plusieurs décennies.

Dans ce cadre, **l'urbanisation** est pointée par l'ensemble des personnes interrogées comme **constitutive des caractéristiques du territoire**, impliquant une certaine banalisation des paysages, un

rapport au village et à la ruralité qui a changé mais aussi les ferments d'un maintien des services et des associations dans les bourgs les moins proches de l'agglomération de Nîmes.

« Quand on a acheté avec ma femme, Bouillargues était une commune agricole, maintenant tout est construit. Avant il y avait plein de vergers, des cultures très variées, beaucoup de variétés différentes d'arbres. Avec l'augmentation de la population, l'arrivée du TGV, il a fallu faire suivre les infrastructures mais on a trop construit... Je ne reconnais plus mon territoire. Parfois je disais à ma femme, « quand je pense comme c'était avant » j'en pleurerais ».

Homme - 70 ans/retraité - Bouillargues

Face à cette tendance, les habitants « du cru » semblent plus volontiers marqués par la présence de **terres cultivables devenues friches et l'arrivée de nouvelles activités péri-urbaines** au sein de l'espace rural : parcs à chevaux ou à taureaux, clubs équestres... preuve pour eux que « *l'agriculture ne paye plus* ».

Pour les habitants plus récents de la plaine, ces infrastructures sont souvent considérées comme appréciables - « *tout est à proximité* » - mais certains considèrent toutefois qu'elles ont été pensées plutôt en termes de praticité qu'en termes de confort de vie. « *Tout est pensé pour la voiture, on ne peut rien faire sans* », « *prendre le vélo ici, il faudrait être fou* », « *si je veux prendre le bus pour aller au travail, je n'ai qu'un horaire par jour* », « *tout est imperméabilisé, on manque d'arbres, de fraîcheur* » constituent des invariants entendus en entretiens.

Cette idée d'un **aménagement du territoire plutôt pensé pour circuler que pour s'arrêter** conditionne, nous le verrons plus loin, un rapport dépréciatif aux milieux locaux et plus globalement au cadre de vie très local, considérés comme de moindre intérêt, moins frais, apportant moins d'aménités qu'ailleurs et n'étant pas fléchés et mis en valeur.

Sont davantage perçus comme **préservés de ce courant de développement les secteurs des Garrigues et de la Camargue** (respectivement pour sa difficulté d'accès à la ressource en eau et pour sa trop grande inondabilité) et dans une moindre mesure la partie amont du bassin du Vistre et le versant est des Costières (mais également affecté par un certain enrichissement de parcelles agricoles). Certains élus estiment cependant que la nouvelle gare TGV crée un nouveau point d'attraction sur le territoire, favorable notamment à des pôles secondaires tels que Beaucaire ou Bellegarde.

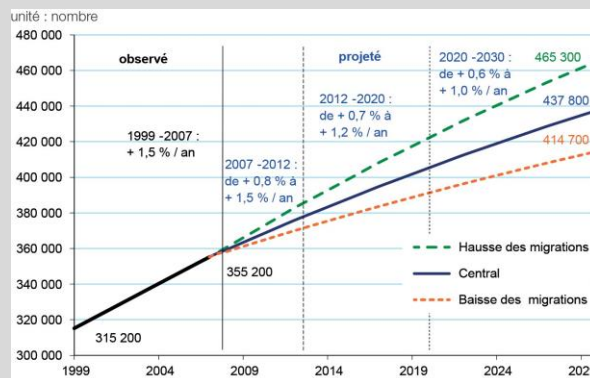
Sans avoir été étudiés de façon détaillée, les prix du foncier, mais également la répartition des catégories socio-professionnelles sur le territoire semblent s'en faire l'écho, avec des populations plus riches dans le secteur de la Vaunage que sur le reste du territoire, la proximité avec Montpellier n'étant par ailleurs pas étrangère à ce phénomène (hauteur, naturalité et cadre de vie étant mis en avant dans ce secteur).

Ce développement a par ailleurs changé la **taille des anciens villages, devenus bourgs**. L'apport de nouvelle population a permis un maintien des services publics et des commerces dans les zones les moins proches de la ceinture urbaine Nîmoise. La vie associative semble être considérée comme toujours active, mais moins centrée sur les activités traditionnelles, au grand dam « des habitants du cru ».

Et qu'importe l'ancienneté sur le territoire ou le fait d'avoir bénéficié de cette urbanisation, tout le monde appelle désormais à la freiner.

Concordances des perceptions avec les documents de planification du territoire

Le SCoT Sud Gard, dont le périmètre correspond pour l'essentiel à celui du bassin versant Vistre Vistrenque, met également en exergue la position de carrefour du territoire : « *Connecté à la vallée du Rhône par la route, l'autoroute, les voies navigables et le réseau ferroviaire, le Sud du Gard l'est aussi avec la région marseillaise et aixoise. (...) Par cette position stratégique et ce degré d'équipements, le territoire sud gardois est directement relié à la France du sud-ouest, du sud-est, à l'Europe du Nord, à l'Italie, à l'Espagne. Le Sud du Gard s'inscrit également dans un environnement paysager diversifié. (...) La présence à moins d'une heure de route du Parc National des Cévennes, du Parc Naturel Régional des Alpilles, du Parc Naturel Régional de la Camargue (Bouches-du-Rhône), mais également du projet de Parc Naturel Régional des Garrigues de l'Uzège, confère au Sud du Gard une situation privilégiée.* » En 2012, la population du bassin versant est de l'ordre de 300 000 habitants (381 000 en 2014 pour le SCoT Sud Gard) pour un taux annuel moyen de croissance de l'ordre de 1,4% entre 2007 et 2012 (source SAGE Vistre Vistrenque). Cette croissance est essentiellement liée au solde migratoire, marquée par l'arrivée de nouveaux habitants. Le SCoT prévoyait en 2010 une poursuite de cette croissance d'ici 2030 avec 3 scénarios tenant essentiellement compte de la variation de ces apports de populations extérieures.



Le SAGE estime quant à lui que son périmètre est couvert à 70% par des espaces agricoles, 15% des espaces naturels et 15% des espaces urbanisés. Quant au SCoT, il met en avant le phénomène de périurbanisation de son périmètre, affirmant que l'« *on assiste depuis plusieurs décennies à une profonde mutation de ces paysages en lien avec le développement urbain qui s'opère quasi exclusivement sous forme pavillonnaire ou d'habitat diffus. Ce phénomène de périurbanisation entraîne une banalisation des paysages et donc une perte de la valeur « patrimoniale » des espaces. Dans les villes du sud de la France, la maison est un idéal dans une région où le climat offre une grande partie de l'année la possibilité de s'installer à l'extérieur dans un jardin, une terrasse...* » Sans doute aurait-il fallu ajouter une piscine...

2.5 Différents ferments d'une identité locale

Mais au-delà de cette approche articulée autour des fonctions essentielles d'habiter, travailler et consommer, on est en droit de **s'interroger sur l'existence d'une identité locale culturelle plus incarnée**. Dans ce cadre, c'est l'écoute conjuguée de personnes originaires du territoire et d'habitants venus d'ailleurs qui offre les clefs de cette identité. Celle-ci se cristallise autour des objets suivants :

- **le climat méditerranéen** : ce climat n'est pas spécifique au bassin versant du Vistre, puisqu'il caractérise avec certaines variations (proximité de la mer, reliefs...) une large bande de territoires de la France méridionale. Cela n'empêche que quasiment tous nos enquêtés évoquent ce climat pour faire part de leur attachement au territoire, mettant notamment en

avant son caractère globalement ensoleillé et sec, favorable notamment aux activités extérieures. Les habitants originaires du territoire, qu'ils y soient restés ou revenus, montrent un réel attachement à ce climat.

« Moi je ne peux pas me passer du soleil. Je suis parti à 18 ans faire mes études en Belgique. Je n'ai pas tenu, je déprimais. Je suis rentrée au bout de 6 mois et j'ai repris à Marseille, mais je me demande comment l'on peut vivre dans un endroit où l'on n'est pas né. »

Femme - 45 ans/paramédical - Saint-Gervasy

Beaucoup considèrent également que ce climat est également un des points majeurs de l'attractivité du territoire, touristique ou drainant de nouvelles populations pérennes.

« Ici ça construit à tout va. C'est bien simple, on paye le droit au soleil. »

Homme - 65 ans/sans emploi - Nîmes

Quant aux habitants originaires de l'extérieur, même s'ils sont venus généralement de régions plus au nord de la France s'installer pour d'autres raisons (travail, rapprochement familial), reconnaissent des avantages de même type à ce climat... mais aussi un caractère excessif (pluies torrentielles, vent et chaleur). Quant aux « locaux », ces inconvénients font en quelque sorte partie du « package » et leur appréciation participe justement à les distinguer des « étrangers ». A ce titre, la chaleur estivale est emblématique.

- **la chaleur estivale** : la plupart des personnes originaires du territoire mettent un point d'honneur à affirmer supporter sans difficulté les plus fortes chaleurs (au-delà de 40 degrés), alors que les autres affirment généralement la redouter et la fuir pendant leurs vacances. Et face au changement climatique, elle est d'ailleurs évoquée comme un des motifs justifiant la perspective de quitter le territoire pour trouver un climat plus tempéré.

« La chaleur, il faut savoir vivre avec. Moi je ne la crains vraiment pas. Il faut dire que l'on a été élevé sans piscine, ni climatiseur. Maintenant on a tout le confort. Les étrangers, eux s'en plaignent, ils aiment les demi-saisons mais pas l'été. »

Homme - 65 ans/sans emploi - Nîmes

« La chaleur, c'est ce qui nous fera sans doute partir une fois les enfants élevés. Eux sont d'ailleurs déjà en train de partir. Je ne sais pas où l'on ira. Peut-être en Normandie... J'y allais en vacances enfant. »

Femme - 50 ans/enseignante - Caissargues

« Regarde en face, ce sont des Parisiens qui viennent de s'installer. Ils ont encore les réflexes de chez eux : ils viennent de couper le seul arbre qui leur faisait de l'ombre sur la façade. Orientée sud en plus. J'attends de voir cet été. »

Homme - 60 ans/entrepreneur - Aimargues

« J'habite en HLM. C'est très mal isolé. On donne sur une route passante et on ne peut pas ouvrir les fenêtres. C'est invivable par temps de canicule. On a la chance d'avoir mes parents qui ont une maison avec piscine à 5 minutes de là. »

Femme - 40 ans/employée - Milhaud

En revanche, davantage de « locaux » ont dit craindre les conséquences de la sécheresse qui accompagne cette chaleur en termes d'incendies de forêt, particulièrement au regard de l'année de sécheresse de 2022 qui a fortement marquée les esprits. Plus directement exposés, les habitants de la Vaunage, des hauts de Nîmes, de l'amont du bassin versant sont porteurs de cette inquiétude.

- **les épisodes pluvieux méditerranéens** : bien que ces phénomènes de fortes précipitations et leurs conséquences soient redoutés par tous nos interlocuteurs, ils participent de la distinction

du territoire. Cette approche est prégnante chez nombre d'habitants de la ville de Nîmes, en lien étroit avec l'inondation funeste qu'a connue la ville en 1988 et les « *travaux pharaoniques* » ou « *titanesques* » mis en œuvre depuis. Ont pu également être évoquées les crues de 2002 et de 2005 sur la quasi-totalité du bassin versant du Vistre et au-delà, ainsi que la crue historique du Rhône en 2003 ou celle du Vidourle en 2002.

« J'ai habité à Brest quelques années à la suite de mes études. A chaque grosse pluie, je me mettais en sécurité au grand étonnement des bretons. J'ai mis plusieurs années pour me détendre. A cette époque, j'appelais mes parents à chaque épisode cévenol évoqué à la télé, pour prendre des nouvelles. En partant d'ici, j'ai réalisé que cette attention aux épisodes cévenols était inscrite en moi. »

Femme - 40 ans/employée - Milhaud

- **la culture taurine** : nos entretiens laissent transparaître les pratiques taurines comme un élément constitutif déterminant de l'identité du territoire, avec une césure majeure entre les personnes originaires du territoire et les autres. En effet, la plupart des hommes originaires du bassin versant se déclarent amateurs de jeux taurins : corrida ou course camarguaise, même s'il faudrait sans doute faire la différence entre les deux car une préférence pour l'une d'entre elles est quasiment toujours exprimée. Comme souvent pour ce type d'expérience, elle remonte à des habitudes de jeunesse, généralement associées à une initiation par des proches. Qu'ils aient été pratiquants adolescents et jeunes adultes (de courses camarguaises) ou plus souvent spectateurs (de corridas), tous témoignent d'un réel attachement à ces pratiques.

« On faisait les fêtes patronales de tous les villages alentours de Nîmes. Et quand la saison était finie, on allait dans les manades que l'on connaissait pour entraîner les bêtes. La course camarguaise, c'était ma vie et ça me passionne toujours (...). Par contre, mes enfants n'ont pas pris le goût, et ce n'est pas faute de ne pas les y avoir emmenés. »

Homme - 65 ans/sans emploi - Nîmes

« Je suis passionné de corrida. C'est vrai que c'est étonnant vu de l'extérieur, car j'aime aussi la nature, les balades en montagne. J'ai attrapé le virus enfant, puis adolescent. J'étais placier aux arènes de Nîmes pour en voir un maximum. »

Homme - 70 ans/retraité - Caissargues

A contrario, cette passion est peu partagée par la plupart des habitants issus de l'extérieur, sans qu'aucun d'entre eux ne se prêle pour autant à la dénonciation de ces pratiques, comme pourrait y encourager les prises de positions marquées actuelles à propos du bien-être animal⁵. Cela n'empêche pas ce hiatus entre « locaux » et « étrangers » de donner lieu à des représentations croisées entre les uns et les autres. Certains « locaux » regrettent l'audience trop large prise par les férias, « *tendant à virer à la beuverie et au n'importe quoi, sans que personne n'y comprenne rien à l'art de la corrida* », ou dénoncent « *l'imprudance des touristes (sic) lors des courses camarguaises, avec à la clef des problèmes que l'on ne voyait pas avant.* » En retour, certains « étrangers » considèrent cela comme « *une sorte de folklore, bien propice à ce que les habitants du coin se distinguent des autres.* »

« Si tu ne t'impliques pas dans la culture taurine, tu seras toujours considéré comme étranger, quel que soit ton engagement associatif ou pour la communauté par ailleurs. C'est comme deux sociétés parallèles sur un même territoire. »

⁵ A cet égard et sans doute pour contribuer au rapprochement de ces deux publics, il est intéressant de relever ici que Nîmes Métropole a publié un livret, intitulé « Le petit guide taurin », mis à disposition dans le hall de certaines mairies, expliquant de façon pédagogique et ludique ces pratiques et leurs fondements.

Couple - 70 ans/retraités - Générac

« Moi je n'arrive pas à m'investir dans les traditions locales. En conséquence, alors que ça fait 17 ans que je vis ici, je n'ai aucun ami originaire du cru, sauf un couple rencontré à l'école. Pour le reste, ceux sont tous des nouveaux habitants. En tant que personne du nord-est de la France, je me suis rendu compte que je n'avais pas les mêmes attentes en termes d'amitiés et de sociabilité. On n'est pas câblé pareil. Ici, on n'accueille pas chez soi. On participe aux fêtes votives et à la corrida. »

Femme - 45 ans/cadre santé - Congénies

Par ailleurs, l'**identité territoriale infra territoriale historiquement attachée aux villages et aux bourgs** du lieu où l'on vit, travaille et cultive ses relations sociales, - ferment de ce que l'on appelle communément « l'esprit de clocher » -, est en voie de désuétude, comme en ont témoigné certains élus. L'apport de nouvelles populations travaillant à l'extérieur, recherchant calme et tranquillité, voire repli, et le vieillissement de la population locale affectent ce mode de vie sociale.

« Les gens s'investissent de moins en moins dans la vie locale. Bien sûr, ils n'ont pas le temps. Mais surtout pas l'envie. Leur souci, c'est leur maison, leur jardin et leur voisinage proche. Ils ne cherchent pas plus. Ils viennent aux fêtes un peu en touristes. Cela devient compliqué à organiser, car ils ne veulent pas s'investir. Il y a d'ailleurs moins de moments festifs. »

Homme - 70 ans/retraité et ancien élu - Caissargues

3 Perception et usages des cours d'eau

Pour aller à l'essentiel

Des cours d'eau très peu perçus par la population

- ✓ Des cours d'eau ne constituant pas des éléments structurants de leur perception du territoire, affectés à la fois par une méconnaissance largement répandue au sein de la population et au-delà des appréciations souvent négatives de leur état.
- ✓ Des cours d'eau effectivement pas ou peu visibles et dégradés, sans lien avec les voies de communication motorisée et une absence de possibilités de modes doux.
- ✓ Des secteurs médians et aval occupés par des systèmes de gestion hydrauliques, associant étroitement cours d'eau aux profils fortement artificialisés et fossés de drainage accueillant une végétation naturelle.
- ✓ Une visibilité concurrencée par d'autres cours d'eau plus importants ou drainant davantage d'usages de loisirs (Rhône, Gardons ou Vidourle).
- ✓ Des prémisses d'attentes de valorisation de l'espace riverain du Vistre par quelques habitants des communes riveraines (cadre de vie, fraîcheur, déplacements modes doux).
- ✓ Des clefs de lecture détenues essentiellement par des agriculteurs riverains et des élus, au regard de conditions de ressuyage des terres après de fortes pluies sur ces secteurs de plaine.

Des images différenciées des fonctions des cours d'eau affectées par l'idée de dégradation

- ✓ Au-delà, des cours d'eau ne bénéficiant pas d'une image favorable auprès des « connaisseurs » car marqués par une période de dégradation radicale de la qualité de l'eau (années 1960/1980), agissant comme repoussoir.
- ✓ La reconnaissance d'une nette amélioration de cette qualité à dater des années 1990, mais sans conséquence sur un regain de connaissance et de fréquentation.
- ✓ Pour les connaisseurs, différentes lectures des fonctions et de l'état des cours d'eau, distinguant :
 - Gestionnaire de cours d'eau et acteurs environnementaux : grille environnement, orientée qualité des milieux et habitats, rarement évoquée ⇒ reflet de la méconnaissance des cours d'eau ou du faible recours à ces arguments ?
 - Gestionnaires locaux (élus, agriculteurs) : grille hydraulique privilégiant l'évacuation de l'eau, mettant en cause le ralentissement de l'eau et la protection de l'aval ⇒ écho d'argumentaires hydrauliques au service de la revitalisation ?
 - Habitants : grille hédoniste privilégiant loisirs, bien-être et cadre de vie et renvoyant au Gardon mais jamais évoquée à propos des cours d'eau du bassin versant ⇒ résonance de l'absence de valorisation sociale de la restauration ?

Des perceptions différentes des actions de gestion sur les cours d'eau

- ✓ Suivant certains secteurs géographiques :
 - Sur la plaine de la Vistrenque, des regards défavorables à l'égard de la fonction de ralentissement de l'eau et de l'impact sur le ressuyage des terres mais contradictoires quant à l'entretien des sites revitalisés (broussailles, embâcles et gibiers).
 - Sur l'aval du bassin versant, regard positif sur les effets hydrauliques de la revitalisation.

- ✓ Des pratiques et des capacités d'entretien interrogées, concernant l'EPTB VV (cf. perception de la propreté), les collectivités mais au-delà des communautés locales (communes, associations, agriculteurs/manque de temps, de bras, de moyens, de savoir-faire).
- ✓ Une complexité à dégager les responsabilités de gestion au regard de la diversité des statuts des cours d'eau, des fossés ou du réseau pluvial urbain.

Des attentes suscitées par les échanges

- ✓ Des cours d'eau trop mal connus, pas assez usités ou trop dépréciés pour cristalliser une demande sociale spontanée forte.
- ✓ Mais des intérêts émergents pour les espaces riverains de cours d'eau en lien avec des attentes d'espaces de proximité :
 - propices à la balade, au sport nature et/ou au repos,
 - offrant fraîcheur et bien-être,
 - des itinéraires modes doux échappant aux axes de communication.

3.1 Implication de l'EPTB sur les cours d'eau

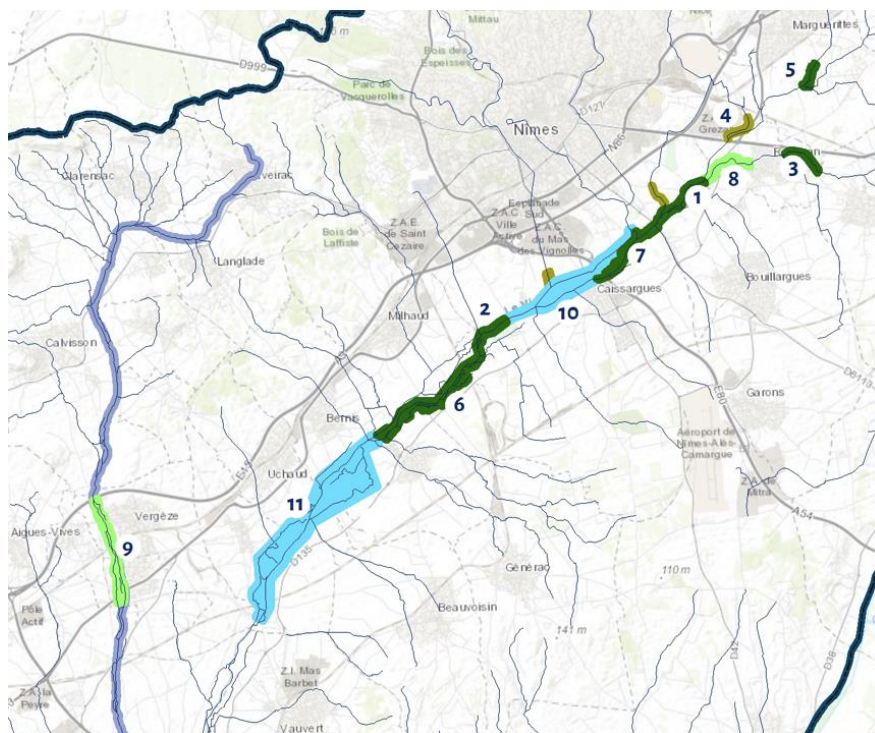
La gestion des milieux aquatiques superficiels constitue un des cœurs de métier de l'EPTB Vistre Vistrenque. Son action repose sur une expérience acquise au cours des 20 dernières années, tant en matière d'entretien que de « revitalisation » des cours d'eau.

L'EPTB VV assure ainsi **l'entretien de 210 km de cours d'eau** (Vistre et affluents, au titre d'une déclaration d'intérêt général qui lui permet de se substituer aux propriétaires riverains qui en ont juridiquement la charge). Il s'agit pour l'essentiel d'assurer l'entretien des espaces rivulaires et notamment de leur végétation. Pour cela, il emploie une « équipe verte » comprenant 4 agents de terrain et un responsable assurant la planification, la préparation et le suivi des chantiers.

Par ailleurs, **le Vistre et ses affluents en secteur de plaine**, sinuant et méandrant naturellement au sein de la plaine de la Vistrenque, **ont connu depuis le Moyen-âge de profondes transformations**, avec notamment la partie aval du Vistre canalisée pour y développer la navigation. Sont intervenus ensuite des rectifications et détournements de leur cours pour assurer l'alimentation de biefs de moulins. Au sein de ces zones plates, ces cours d'eau cohabitent par ailleurs avec des réseaux importants de fossés et canaux artificiels, qui contribuent pour leur part à drainer affluements de nappe sur la plaine de la Vistrenque et zones marécageuses en Camargue. A dater de la seconde moitié du XX^e siècle, les moyens techniques ont accéléré ce mouvant d'artificialisation de ces cours d'eau, via leur canalisation, la suppression de leurs méandres, le curage et le creusement de leur lit. Aujourd'hui, la plupart de ces cours d'eau présente des profils de canaux artificiels, incisés et présentant des berges abruptes.

La « **revitalisation** »⁶ **des cours d'eau** consiste à réaliser les aménagements nécessaires pour leur redonner un fonctionnement plus proche de leur état naturel, considéré comme propice au développement de la vie (biodiversité végétale et animale). Ajoutons ici que ces opérations ont pu être également justifiées pour des raisons hydrauliques de ralentissement des flux d'eau en période de crues. L'EPTB VV pilote un plan de revitalisation courant jusqu'en 2037. D'ores et déjà, le Vistre a connu de telles opérations sur plusieurs sites, représentant un linéaire de l'ordre d'une dizaine de kilomètres.

⁶ Terme préféré à ceux de restauration ou de renaturation par l'équipe de l'EPTB Vistre Vistrenque.



Les secteurs revitalisés et à revitaliser sur le Vistre et le Rhône

Des cours d'eau torrentiels intermittents concernés par la prévention des inondations

L'EPTB opère dans sa communication une distinction nette entre les cours d'eau de plaine, objets de restauration et les cours d'eau torrentiels à forte pente généralement intermittents, descendant notamment des Garrigues et des Costières nîmoises. Ces derniers présentent la spécificité de voir leurs débits évoluer en très peu de temps en cas de fortes précipitations et donner potentiellement lieu à des écoulement torrentiels, facteurs majeurs de risque pour les habitants à l'aval. Qu'ils s'appellent cadereaux, valats ou ruisseaux, certains sont aujourd'hui concernés par des interventions hydrauliques visant à tamponner et contenir ces flux torrentiels pour prévenir les dommages humains et matériels. Aujourd'hui, le programme CADEREAU conduit à Nîmes à la suite des inondations de 1988, portée par la ville de Nîmes puis par l'agglomération et intégrée à différentes générations de PAPI, est emblématique de ce type d'interventions.

Les communes en bordure de coteaux sont pour leur part toutes concernées par ces questions de ruissellement et de cours d'eau au statut hybride. Outre Nîmes, le secteur de la Vaunage porte une attention particulière à ces questions sans disposer des mêmes moyens d'intervention. Alors qu'ils se retournent vers les institutions supra-territoriales que constituent les EPCI et l'EPTB, un flou juridique sur le statut de ces cours d'eau et la division des compétences publiques rendent difficile l'identification des relais techniques sur lesquels ils peuvent s'appuyer.

3.2 Des cours d'eau de plaine très peu perçus par la population

L'écoute des habitants permet d'estimer que ces cours d'eau ne constituent **pas des éléments structurants de leur perception du territoire**. Avec à la clef, d'abord leur méconnaissance largement répandue au sein de la population et ensuite des appréciations souvent négatives de leur état.

En effet, rares sont les habitants rencontrés capable d'évoquer ne serait-ce que leurs noms, sans parler de leur situation particulière. Seuls les habitants des communes riveraines du Vistre (et dans une moindre mesure du Rhône) disposent de cette connaissance à une échelle locale. Et en leur sein quelques personnes originaires du territoire ont une idée plus ou moins approximative d'où coule le Vistre et le Rhône.

Cette difficulté résulte d'abord du fait que ces **cours d'eau sont généralement très peu visibles** :

- De la plaine de la Vistrenque à la Camargue, les **principaux axes de communication du territoire sont orientés parallèlement au Vistre sans s'en approcher jamais vraiment de près**. Ses affluents, dont le Rhône, ne structurent pas davantage les voies de déplacements. Maintenus pour réduire les risques de submersion de ces routes, ces distances ne favorisent pas le repérage de ce réseau de cours d'eau.
- **Lorsque ces routes coupent le Vistre**, les enquêtés remarquent que **celui-ci est généralement peu visible**, comme un peu perdu au sein de ce qui demeure son lit majeur, pour cause de taille modeste et d'enfoncement. Le développement d'une végétation riveraine plus ou moins luxuriante, à l'aspect perçu comme plus ou moins attrayant (ronces...), contribue également à rendre par endroits les cours d'eau moins visibles. Plus petits, les autres cours d'eau ne sont pas davantage perçus.
- Ajoutons à cela qu'au sein des communes riveraines, quasiment **personne ne se déplace à pied ou à vélo dans ces espaces de plaine**, la quasi-totalité des déplacements s'effectuant en voiture. Ce qui n'est pas propice à l'observation de ces milieux. Les seuls sentiers de randonnée riverains du Vistre se situent en Camargue sur une portion canalisée (GR42 entre le Pont de la Clapière et le Mas de Port Vieil).
- Inversement d'autres cours d'eau, aux débits plus importants et/ou drainant des usages récréatifs, de loisirs ou de déplacement qui sont clairement identifiés et concurrencent la visibilité des cours d'eau du périmètre : **le Rhône, les Gardons ou encore le Vidourle structurent plus clairement leur représentation en la matière.**

« C'est vrai, je n'ai pas l'habitude de me balader dans le secteur à pied. Si on a envie de prendre l'air en famille et quand on reçoit de la famille ou des amis, on a tendance à profiter du jardin. (...) Les bords du Vistre ? Je n'y vais pas non plus. J'ai un chien et s'il tombe, j'ai peur de ne pas le récupérer. Ce n'est pas que la rivière soit profonde, mais les berges sont vraiment raides. »

Homme - 45 ans/graphiste - Caissargues

« Nous allons parfois nous balader dans le coin. Nous longeons parfois le Vistre, mais il y a très peu de chemins qui le bordent, il est le plus souvent inaccessible. »

Homme - 60 ans/retraité - Vauvert

« Une fois je suis allée chercher mon fils à pied à l'école, tout le monde était étonné que je ne sois pas en voiture. Personne ne circule à pied ici... Il faut dire qu'il n'y a pas de trottoir ! (...), tout est imperméabilisé, ça manque d'arbres... Et quand on sort l'été il fait tellement chaud qu'on a besoin d'être sûr de trouver du frais, on va directement en voiture au pont du Gard pour pouvoir se baigner. »

Femme - 45 ans /agent d'entretien - Bouillargues

Comme évoqué plus haut, ces secteurs plats sont également occupés par de **véritables systèmes de gestion hydraulique**, au sein de réseaux associant étroitement cours d'eau naturels aux profils fortement artificialisés et **ouvrages de drainage créés de la main de l'homme**. Ce tressage rend difficile la distinction et les liens entre ces différents éléments, d'autant plus que les berges de certains fossés accueillent une végétation importante, perçus comme un élément naturel, et que celles de certains cours d'eau dégradés sont nues, leur donnant une allure aménagée. Avec des questions sur les liens éventuels que fossés et cours d'eau entretiennent. En Camargue notamment, les habitants ne semblent pas vraiment différencier les canaux d'évacuation des eaux de l'hydrosystème naturel, avec une tendance à la disparition de ce dernier dans les consciences. Sur le Rhône, si la distinction est plus simple, il existe des attentes d'entretien conjoint de ces espaces, la distinction cours d'eau et fossé étant largement gommée au moment de réfléchir le passage à l'action.

« Depuis quelques années, on a mis des perches dans le canal de la Fontaine à Nîmes, pour éliminer les algues. Ça marche pas mal d'ailleurs. Récemment, j'ai été bien en amont du Vistre au-delà de Rodilhan et j'ai été étonné de voir les mêmes poissons. Je me demande si ces perches circulent à cette échelle et si elles passent par des secteurs souterrains. »

Homme — 35 ans/enseignant - Nîmes

Seuls les agriculteurs et certains élus, intéressés notamment par les conditions d'évacuation de l'eau et de ressuyage des terres après de fortes pluies sur ces secteurs plats, **disposent de clefs de lecture de ces dispositifs**, tout au moins à l'échelle des territoires où ils interviennent.

Hors secteurs de la Vistrenque et de la Camargue, ces cours d'eau sont finalement quasiment absents du discours des habitants rencontrés. De même lors d'échanges avec deux habitants de Nîmes, nous avons été témoins de confusions entre le Vistre et le Vistre de la Fontaine, continuation du Cadereau d'Alès en aval de la ville et affluent... du Vistre.

Ces constats amènent à estimer que les cours d'eau de plaine constituent un point aveugle du territoire pour la majorité de sa population. Quant aux cadereaux et autres valats, ils restent attachés à leur vocation d'exutoires en cas de fortes pluies et non pas de cours d'eau à proprement parler.

3.3 Des images différenciées des fonctions des cours d'eau mais affectées par l'idée de dégradation

Au-delà de ce déficit de connaissance, ces cours d'eau ne bénéficient pas d'une image favorable auprès des personnes s'intéressant à leur présence en tant qu'éléments naturels.

Un détour historique permet d'abord de constater que parmi les plus âgés de nos interlocuteurs (60 ans et plus/plus jeunes en Camargue), plusieurs rappellent la **dégradation de la qualité de l'eau du Vistre entre les années 1960 et 1980**. La qualité était telle qu'elle a progressivement constitué un repoussoir fatal à toute fréquentation, même par les enfants du pays. Et bien que les rares personnes qui le côtoient ou le fréquentent (riverains...) reconnaissent que **cette qualité s'est nettement améliorée depuis une vingtaine d'années**, le Vistre n'a semble-t-il pas bénéficié d'un retour en grâce en termes de terrain de jeu et de fréquentation par un public plus large. On peut donc s'interroger qui de l'invisibilité généralisée des cours d'eau et de l'appréhension de sa qualité joue le rôle de l'œuf ou de la poule...

« A une époque, il y avait l'odeur et la couleur, sans parler des déchets qui tapissaient le lit et les berges. Et chaque forte pluie ramenait son lot de papiers et de plastiques. Comme repoussoir, on ne pouvait pas mieux faire. »

Homme - 75 ans/retraité agriculteur - Milhaud

« La qualité de l'eau, elle s'est nettement améliorée. A une époque, c'était les égouts de Nîmes qui arrivaient chez nous. Les communes ont fait beaucoup d'effort sur l'assainissement. »

Homme - 35 ans/paysagiste - Saint-Laurent-d'Aigouze

« Il y a quinze ans le Vistre c'était un égout à ciel ouvert, il n'y avait plus un seul poisson. Maintenant c'est redevenu par endroit plus sympa, les poissons sont revenus, il paraît même qu'il y a des castors. »

Homme - 75 ans/retraité - Bouillargues

Aujourd'hui, il apparaît que ce sont le profil physique et l'environnement direct de ces cours d'eau qui condamnent la perception des habitants qui les connaissent suffisamment, avec pour toile de fond **trois visions/attentes distinctes** :

- **Pour les gestionnaires effectifs du territoire** (agriculteurs, élus), soucieux de ne pas voir l'eau affecter l'occupation et les activités humaines, ces cours d'eau sont appréhendés comme les **éléments d'un système hydraulique plus global**. A les écouter, la fonction principale de ce maillage de cours d'eau naturels et de fossés artificiels est la régulation de la présence de l'eau sur leur territoire d'intervention et notamment de son évacuation en cas de fortes précipitations. Ce cas de figure est courant sur la plaine de la Vistrenque et en Camargue.
- **Pour les gestionnaires de ces cours d'eau (et notamment l'EPTB) et les acteurs environnementaux**, les cours d'eau sont conçus comme des **milieux écologiques**, dont le bon état vise notamment à offrir aux espèces animales et végétales des habitats répondant à leurs besoins fondamentaux. Ce discours est quasiment absent chez les habitants du bassin versant.
- **Quant aux attentes du grand public**, dans le fait que la rivière proche prisée par la plupart des habitants rencontrés est le Gardon, en aval de ses gorges vers Collias, et plus loin les rivières cévenoles, voire le Vidourle du côté de Sommières, toutes rivières, caractérisées par une eau courante dans laquelle il est possible de trouver de l'agrément, en s'y baignant, et des espaces où s'installer avec si possible un peu d'ombre pour y trouver de la fraîcheur. Autant d'atouts que le Vistre et les cours d'eau permanents de son bassin ne comptent apparemment pas à leur actif... En cela, la rivière demeure fondamentalement appréhendée comme un terrain de jeu potentiel.

Pour les deux premiers types d'acteurs, l'enjeu principal renvoie au mode de gestion de ces cours d'eau. Aux yeux de la majeure partie des habitants, c'est plutôt la naturalité⁷ des cours d'eau et le bien-être qu'ils peuvent lui procurer qui constituent le point essentiel de leur attrait, incarnés dans les charmes du Gardon ou des rivières cévenoles. Toutes choses que le Vistre et ses affluents semblent en mal de dispenser, au regard de la perception de ceux qui savent le situer.

« On ne dirait pas une rivière. Il n'y a plus aucun élément naturel. Je suis même étonné de voir des bosquets sauvages auprès du Vistre vers Caissargues. »

Homme - 70 ans/artiste— Nîmes

« Le lit du Vistre, c'est un peu comme un grand fossé antichar. Ce n'est pas très attirant et cela peut même paraître dangereux à celui qui ne connaît pas. Cela ne veut pas dire que je ne m'y baladera pas un jour mais cela va demander des efforts pour attirer du monde même sur la commune. »

Femme - 50 ans/enseignante - Caissargues

⁷ Le terme de naturalité se distingue de celui de nature. Son utilisation renvoie à l'idée que la nature n'est pas une dimension absolue et qu'elle est aussi affaire de perceptions relatives à chacun. Pendant que sur un site donné le naturaliste s'intéressera par exemple à l'idée de nature via la qualité des habitats de telle ou telle espèce, la majorité des personnes privilégieront davantage la présence d'arbres, d'ombrage et d'herbes pour leur bien-être.

« Se baigner dans le Vistre ? Personne ne peut vouloir ça. Les gens ont même peur que leur chien y tombe. »

Femme - 40 ans/commerçante - Nîmes

« Le Rhône, c'est vraiment un tout petit cours d'eau. Et puis c'est impossible d'y accéder. Le Vistre, c'est au moment des canicules que j'aimerais m'y rendre, mais il n'y a aucune ombre, et c'est impossible d'accéder... Sans parler d'une zone pour se poser. »

Femme - 35 ans/sans emploi - Codognan

La Garrigue et la Camargue, principaux points de nature évoqués

Si les cours d'eau ne constituent pas des milieux « naturels » attractifs à l'échelle du territoire, on est en droit de se demander s'il en existe en son sein ou si c'est à l'extérieur qu'il faut aller les chercher. A ce titre, la Garrigue est un milieu qui emporte explicitement les suffrages de nombreuses personnes qui vivent à proximité directe. Le caractère sauvage de ce milieu et la facilité à y accéder pour s'y balader (en dépit de la présence du camp militaire des Garrigues) apparaissent à les entendre comme des atouts majeurs. En cela, il se différencie du reste du territoire, pour l'essentiel perçu comme urbanisé ou cultivé.

La Camargue est également un secteur cité à plusieurs reprises comme intéressant, notamment au niveau des étangs et des points d'observation des oiseaux qu'il offre. Lui est cependant reproché d'être difficilement pénétrable, à la fois en raison de la présence de grandes exploitations agricoles, de bétails et de nombreux canaux.

A la marge, les milieux humides sont évoqués par les élus comme une potentielle réponse à une demande sociale de points de loisirs et de détente de proximité. A Manduel, l'équipe municipale aimerait préserver et mettre en valeur les zones humides le long du Buffalon. Il est envisagé un aménagement des berges et une plantation d'arbres pour encourager ou favoriser des usages existants et à développer : jogging, chasse, pêche. Toutefois, certaines parcelles étant privées, le projet n'est pas encore tout à fait possible. A Bellegarde, la fréquentation du Lac des Moulins (balade, vélos, parcours de santé) est pour la mairie une preuve du besoin d'espaces de proximité pour la population. La création d'autres « îlots de fraîcheur » est en réflexion.

3.4 Un entretien et une revitalisation des cours d'eau lus sous un angle « hydraulique »

Une fois que l'on a acté le fait que les rivières sont mal connues sur ce bassin versant, il est logique que leur entretien et leur « revitalisation » ne bénéficient pas non plus d'une audience importante chez les enquêtés et que celle-ci décroît plus l'on s'éloigne des communes riveraines. Il apparaît notamment que les **actions de revitalisation n'ont pas bénéficié d'une promotion significative** même sur le territoire de ces communes. Quant à l'**entretien, il est essentiellement appréhendé par les riverains directs des cours d'eau concernés** – généralement des agriculteurs – ou par des élus intéressés au vu de leurs responsabilités.

« Je n'ai jamais vu les restaurations réalisées près d'ici, hormis en photos. Elles ne sont pourtant pas loin d'ici. Je le regrette mais j'ai raté une visite organisée et à ma connaissance pas grand-chose n'a été fait pour cela. »

Femme - 50 ans/enseignante - Caissargues

Il est vrai que le bilan de la communication effectué lors du cadrage de l'étude a permis de conclure que si l'EPTB Vistre a communiqué de façon active (presse, films, visites de chantier), ces actions n'ont

pas atteint la cible grand public. Si l'on réfère aux **trois types de visions/attentes à l'égard des cours distingués précédemment**, il apparaît que :

- **La fonction hydraulique** de ces interventions est généralement soulignée par les acteurs porteurs de ce type d'attentes. Ainsi sur la plaine de la Vistrenque, la revitalisation des cours d'eau vise, aux yeux des élus et agriculteurs, à « *ralentir l'eau, pour éviter d'inonder le « bas », Le Cailar et alentour (sic)* ». Est-ce la résultante de l'information et des arguments apportés par l'EPTB auprès des acteurs directement concernés pour justifier son action, empruntant ce type d'arguments ? Notre expérience permet de constater qu'à l'échelle nationale les gestionnaires locaux, tels que l'EPTB, ont souvent recours à ce type d'arguments, pour favoriser l'acceptation de leur approche.
- **La visée environnementale** de ces pratiques n'est que très rarement évoquée, sachant que les gestionnaires ont souvent tendance à laisser au second plan leurs vertus écologiques, notamment lors de leurs échanges à l'échelle du terrain⁸. Ou est-ce que les publics concernés manquent de repères pour apprécier précisément ce que recouvre la terminologie écologique auxquels les gestionnaires tels que l'EPTB recourent habituellement (ex. biodiversité, habitat...) ?
- **La visée d'agrément** n'est jamais citée, sachant qu'elle ne figure dans aucun document que nous avons consulté pour justifier ces interventions. Par ailleurs et sans prétendre à restaurer des pratiques de baignade (renvoyant à l'entre-deux guerres, avons-nous lu), il ne semble pas que les projets de revitalisation réalisés jusqu'à aujourd'hui aient intégré cette dimension. Si des animations ont pu être organisées, il apparaît que la dimension sociale que pourrait recouvrir les actions de revitalisations n'ait jamais été intégrée, via notamment la facilitation d'accès aux sites restaurés (ex. création de cheminements riverains dédiés ou d'aires de repos ou de loisirs associées). Sur ce point, une évolution est-elle en cours au sein de l'EPTB en lien avec les collectivités concernées, puisque sur le Buffalon à Rodilhan, un projet de revitalisation en phase de définition foncière est associé à la création d'une circulation riveraine en mode doux.

3.5 Deux lectures antagonistes des effets de la revitalisation par les « connaisseurs »

A partir de cette grille de lecture privilégiant les effets hydrauliques des restaurations de cours d'eau, les regards des acteurs diffèrent fortement en fonction de leur position sur le bassin versant :

1. **Sur la plaine de la Vistrenque**, les appréciations sont fortement critiques, considérant que les actions de revitalisation remplissent bien leur fonction de ralentissement des flux d'eau. Tant et si bien qu'en cas de fortes précipitations, l'eau du réseau hydraulique - composé des fossés et des cours d'eau affluents desservant la plaine - ne s'écoule plus aussi rapidement qu'auparavant dans le Vistre. Avec pour conséquence de favoriser la submersion de la plaine et d'allonger la période nécessaire à son ressuyage. Ces mêmes acteurs, agriculteurs ou imprégnés de culture agricole, interrogent en outre les bénéfices écologiques de ces restaurations, dénonçant à la fois un manque d'entretien des sites restaurés laissant « *la place à la broussaille et aux embâcles* » et la création de secteurs propices à l'accueil de gibiers destructeurs de culture, essentiellement des « *nids à sangliers* ». Le coût de ces opérations, généralement connu par ces enquêtés, se trouve mis en cause, au regard d'une situation jugée dégradée. Ce point est cependant contesté par d'autres agriculteurs, plus favorables à l'idée

⁸ Même si la récente série de films consacrés à la « revitalisation » a notamment mis en exergue le retour des castors sur le segment concerné le plus ancien.

de biodiversité (par exemple, le retour d'oiseaux). Mais c'est surtout la représentation du bon entretien, de la « propreté », qui diffère suivant les uns et les autres.

« C'est clair, ils ont réussi leur coup. Leur but, c'était de ralentir l'eau ici. Résultat : ces dernières années, on a vu des terres inondées qui ne l'étaient jamais avant. »

Homme - 65 ans/agriculteur - Nîmes

« J'observe des oiseaux que je ne voyais pas avant. Et pour moi, c'est sûr que c'est en lien avec l'aménagement de la rivière. C'est bien simple, avant il n'y avait plus d'arbres. Comment voulez-vous qu'il y ait des oiseaux qui nichent sans arbres ? »

Homme - 35 ans/cadre banque - Aubord

2. En revanche **sur l'aval du bassin versant**, ces travaux de restauration sont connus et bénéficient pour l'essentiel d'un regard positif des acteurs rencontrés, en particulier de la part des élus et agriculteurs, « gestionnaires » de fait sensibles à ces questions car aux prises avec ces réalités, mais aussi de quelques habitants. A chaque fois, les travaux sont jugés favorablement, avec le sentiment que ce type de projets, poursuivant des objectifs d'élargissement des cours d'eau, sont globalement favorables d'un point de vue hydraulique.

3.6 Des pratiques d'entretien diversement interrogées

L'entretien des cours d'eau n'est guère plus connu des habitants que les cours d'eau eux-mêmes et leur revitalisation.

Dans nos enquêtes, **l'entretien intéresse essentiellement les élus en charge de la gestion de l'eau sur leur territoire** notamment au regard du risque inondation, ainsi que **certains agriculteurs riverains**. Là encore, c'est sous l'angle d'un **système hydraulique global**, destiné à évacuer l'eau, que ces pratiques sont observées et jugées, avec surtout en toile de fond des interrogations sur la capacité du territoire à perpétuer un entretien jugé satisfaisant, du point de vue du **risque inondation**. Par exemple, sur la Vaunage, deux élus investis dans les anciens syndicats gérant les fossés et un agriculteur du côté de Saint-Laurent-d'Aigouze témoignent d'un abandon de l'attention et de l'entretien de ces fossés, que ce soit du côté des propriétaires ou du côté des collectivités. Les freins à cet entretien sont jugés multiples en lien avec un abandon de parcelles agricoles, un manque de temps des agriculteurs qui restent, une perte globale de savoir-faire et de matériel disponible pour assurer un entretien jugé correct, voire pour la majeure partie de la population habitante, le fait de savoir qu'un cours d'eau doit être entretenu...

De plus, la **diversité des statuts des cours d'eau, des fossés ou encore du réseau pluvial urbain** et des acteurs engagés dans leur entretien ne facilite pas la situation non plus. Après avoir abandonné à la collectivité le soin d'entretenir les cours d'eau, les propriétaires riverains assurent ce qui est nécessaire de leur point de vue, concernant l'entretien des fossés, sachant qu'il s'agit d'agriculteurs.

« Cela demande du temps et de la main d'œuvre de faire les fossés. On n'a plus le temps. C'est compliqué parce qu'il ne faut pas faire n'importe quoi. On n'est pas toujours d'accord avec la police de l'eau s'il s'agit de fossés ou de cours d'eau, donc pas question d'aller curer un cours d'eau comme cela. »

Homme - 65 ans/agriculteur - Nîmes

Quant à l'entretien des cours d'eau, il est a priori du ressort de l'EPTB, qui dispose pour cela d'un plan de gestion. Ce dernier n'est cependant pas visible aisément et s'il l'est, il n'est pas exempt de critiques de la part d'élus et d'agriculteurs.

« Ils passent une fois par an. Vers la fin de l'été, avant la saison des fortes pluies. Le problème, c'est que ces pluies, avec le changement climatique, on ne sait vraiment plus quand elles tombent. On voit des orages en mars ou en juin maintenant... On leur demande donc de passer aussi au printemps, quand la végétation pousse. Mais ils répondent que c'est une fois par an. Ça fait que ce sont les services de la commune qui interviennent au printemps. Ce n'est pas logique et je ne parle pas des réseaux urbains, qui sont soit du ressort de la commune ou de l'agglo. Là encore, on ne sait pas. »

Homme - 60 ans/retraité et élu - Milhaud

A l'aval du bassin, les personnes capables de s'exprimer sur l'entretien des cours d'eau (élus et agriculteurs), établissent souvent une comparaison avec le Vidourle, cours d'eau bénéficiant à leurs yeux d'opérations d'entretien plus fréquentes, plus intenses, plus visibles, ce qui leur semble cohérent avec les enjeux associés (risque hydraulique essentiellement).

« Sur le Vidourle, ils entretiennent, ils tiennent « propre » les digues. Il y a moins d'entretien sur le Vistre, c'est un cours d'eau plus sauvage, moins canalisé. »

Homme - 35 ans/salarié - Saint-Laurent-d'Aigouze

Les réseaux pluviaux urbains sont quant à eux du ressort des communes ou des intercommunalités. Le partage des responsabilités et la nécessité d'interventions régulières, au regard des pratiques, sont également l'objet de débats, quand il ne s'agit pas de leur adaptation/rénovation.

« On n'arrive pas à s'entendre avec l'agglo sur le pluvial. Ils ont des busages à entretenir. A entendre les élus de l'agglo, on peut avoir le sentiment qu'il n'y a pas de problème et que tout le monde est d'accord sur les problèmes et la façon de faire. Mais sur le terrain, cela ne suit pas. C'est comme s'ils ne voyaient pas ce à quoi en pratique leurs engagements les engagent. »

Elu - 60 ans/retraité - Milhaud

3.7 Des attentes suscitées essentiellement par l'enquête

Il serait excessif d'affirmer qu'une demande sociale forte s'exprime autour des cours d'eau du territoire et, en particulier, du Vistre. **Ces rivières sont soit trop mal connues, soit trop dépréciées pour susciter un courant de demandes spontanées à cet égard.** Elles ne sont le support d'aucun usage spécifique (hormis potentiellement la pêche), sur l'ensemble des secteurs étudiés. Parallèlement, nous n'avons eu connaissance que d'un projet relevant de l'aménagement du cadre de vie intégrant la valorisation de milieux aquatiques. Porté par la ville de Nîmes, il s'agit du futur parc urbain Jacques Chirac, présentant une « coulée verte » qui relie les ZAC de la Gare et Georges Besse II, partiellement bordée par le Vistre de la Fontaine.

Il n'en demeure pas moins que la conversation établie lors de nos entretiens avec des habitants nous a permis d'identifier un possible intérêt quant à la valorisation de cours d'eau sur le territoire, en lien avec des **attentes d'espaces** :

- **propices à la balade, au sport nature et/ou au repos ;**
- **offrant une fraîcheur** rendue plus appétente au regard de la chaleur des derniers étés et des discours annonçant de ce point de vue des perspectives pessimistes.

Ces deux premiers types d'attentes s'expriment dans le cadre d'une demande de proximité sensible notamment sur des communes de la plaine de la Vistrenque proche de Nîmes.

Au-delà sur la plaine de la Vistrenque, maillée de nombreuses voies de communication motorisée, interviennent également des attentes de voir valoriser le cours du Vistre comme un axe de mobilité douce à une échelle plus vaste, essentiellement dans une optique de loisirs et de tourisme. L'idée

majeure est en particulier de relier la ville de Nîmes à Aigues-Mortes et, au-delà, à la mer⁹ ou à d'autres itinéraires cyclables (Via Rhôna, voie verte Caveirac-Sommières). Dans la proximité de Nîmes, cet itinéraire pourrait également favoriser des déplacements quotidiens d'habitants non motorisés (ex. collégiens, lycéens) avec cependant des questions en suspens quant aux moyens d'accès sécurisé jusqu'à cette infrastructure potentielle, avec passage des très grands axes routiers de communication et de promotion :

« Il faudrait faire savoir que c'est possible, pour que ça rentre dans les pratiques car aujourd'hui le vélo n'est pas du tout utilisé comme moyen de locomotion. »

Homme - 45 ans /graphiste - Caissargues

3.8 La relation des habitants aux milieux aquatiques déclinée en 5 profils de valeurs, en vue d'un ciblage de la communication

Cet investissement sociologique relatif aux usages et perceptions d'habitants du bassin versant du Vistre répond à une finalité concrète au service de la future stratégie de communication de l'EPTB VV. Elle doit aider à identifier les points d'ancrage sur lesquels fonder cette stratégie, ici par rapport à la « cible » habitants.

Dans ce cadre, est proposé différents types de profils, visant à distinguer groupes d'appréhensions, perceptions et représentations cohérents au sein du groupe étudié. La production de ces profils d'acteurs est pensée comme une étape de travail intermédiaire vers la production des personae, incarnations personnifiées des cibles de la stratégie de communication. Figurent ainsi 4 profils de valeurs à considérer comme des archétypes (ce qui signifie que si les habitants peuvent se rapprocher de tel ou tel profil, aucun n'est réductible à un seul profil).

Concrètement, chacun de ces profils distingue d'abord les données caractéristiques de leurs perceptions et usages avant de dégager des correspondances avec une série de variables explicatives plus générales concernant :

- *Le rapport à l'espace ou au territoire*
- *Le rapport au temps*
- *Le rapport aux autres (sociabilité)*
- *Le rapport aux pouvoirs politiques*
- *Le rapport à la responsabilité et à l'action*

La dernière ligne apporte des précisions sur les types d'habitants qui paraissent se rapprocher de tel ou tel profil.

⁹ Notons à cet égard que la partie du bassin versant située en aval de Vauvert offre déjà un maillage articulant voie verte et itinéraire de grande randonnée, empruntant les berges du canal du Rhône à Sète, du canal Philippe Lamour et du Vistre.

Relations aux cours d'eau	Des cours d'eau ignorés	Des cours d'eau peu connus et jugés dégradés	Une vision critique de l'entretien et/ou de la restauration des cours d'eau	Des pratiques d'entretien et de restauration appréciés
Principales composantes	Les cours désirables sont faits pour se baigner ou trouver de la fraîcheur		Bonne connaissance des cours d'eau conçus comme un maillon majeur d'un système hydraulique global associant cours d'eau naturels et ouvrages humains Reconnaissance d'une amélioration de la qualité de l'eau	
	Absence de perception, de connaissance et de jugement Pas d'intérêt notable	Connaissance ténue et ponctuelle doublée d'une vision négative au regard d'une attente de davantage de naturalité La revitalisation des cours d'eau conçue comme une opportunité potentielle d'amélioration du cadre de vie local sans prétention patrimoniale	Vision négative des modes actuels d'entretien et de restauration des cours d'eau Regrets à l'égard des pratiques antérieures (curage, rectification...)	Vision positive des modes actuels d'entretien et de restauration des cours d'eau, mais interrogation sur la capacité des gestionnaires traditionnels à « tenir » durablement le système (collectivités, agriculteurs...)
Rapport au territoire	Fortement désincarné fondé sur une approche hors-sol ou fonctionnelle (habiter / travailler / consommer / se déplacer)	Ancrage territorial plus ou moins marqué mais expression de l'attachement à la notion de qualité de cadre de vie	Vision critique de l'évolution du territoire (urbanisation, déprise agricole, gestion environnementale...)	Inquiétude quant au déséquilibre de développement du territoire (pression urbaine vs déprise agricole)
Rapport au temps	Regard dénué de profondeur historique, porté sur « ici et maintenant »	Recul temporel moyen ou faible mais des interrogations sur l'évolution de l'avenir	Recul temporel marqué et expression de regrets par rapport au passé	Recul temporel marqué d'inquiétudes face à l'avenir
Rapport aux autres	Tendance au retrait / repli sur l'espace privé (habitation / jardin)	Idéal relationnel fondé sur le voisinage (quartier, village) pas toujours vécu	Attachement à une sociabilité villageoise ou de quartier affectée par l'évolution du territoire	Relations centrées sur les « locaux »
Rapport aux pouvoirs politiques	Peu d'intérêt pour cette dimension et absence d'investissement dans la vie de la collectivité	Recherche de liens et d'intégration sans pour autant la disponibilité pour y parvenir	Critique de la vision actuelle de la gestion portée par les collectivités	Crainte par rapport à l'incapacité des collectivités à « tenir » le territoire
Rapport à leur propre responsabilité/action	Indifférents à la question	Absence de savoir-faire et de moyens pour intervenir sur ces milieux	Sentiment d'être acteur d'une défaite face à un combat perdu	Crainte d'être acteur d'un combat risquant fort d'être perdu
Qui est principalement témoin de ce profil ?	Des habitants urbains et périurbains non originaires du territoire	Des habitants urbains et périurbains originaires ou non du territoire	Des agriculteurs et certains ruraux issus du territoire, notamment sur le BV médian	Des agriculteurs et certains ruraux issus du territoire, notamment sur le BV aval

Du côté des élus – Cours d'eau

Comme les habitants, la majorité des élus communaux rencontrés ont un rapport très distancié aux cours d'eau du bassin versant. Trois profils d'élus différents émergent de notre analyse renvoyant principalement à des questions générationnelles en écho à l'évolution de la population et à sa progressive déconnexion du monde rural, passant d'une représentation des espaces rivulaires comme espace de travail agricole à une vocation paysagère de cadre de vie, la génération intermédiaire projetant peu d'intérêt pour cette zone. Dans le détail :

- **Profil 1, majoritaire : des élus qui ne voient dans les cours d'eau locaux aucun enjeu patrimonial, ni potentiel particulier**

Elus communaux, ils sont d'une génération qui n'a pas beaucoup d'attache au monde rural (entre 45 et 60 ans), disposant d'un profil plutôt péri-urbain. Ils rencontrent des difficultés à reconnaître au Vistre, au Rhône et à leurs affluents les attributs d'un cours d'eau tel qu'ils se le représentent, conjuguant : un très faible débit, un caractère intermittent pour certains affluents, une faible lame d'eau générale, une qualité de l'eau médiocre, une absence de végétation et une incapacité d'y accéder, de s'y baigner ou de s'y rafraîchir. Pour eux, les plaines alluviales constituent des paysages aujourd'hui banalisés. S'ils sont proches du profil moyen des habitants rencontrés, tous ont néanmoins la capacité de les nommer et de globalement les situer à l'échelle de leur commune. Comme les habitants, ils ont du mal à les distinguer des réseaux hydrauliques agricoles et les associent aux réseaux de fossés de la plaine.

Du point de vue de l'action, ils ne connaissent pas bien la mécanique territoriale de gestion de ces derniers, ni les distinctions juridiques entre fossés, fossés busés, vallons secs et cours d'eau. Confrontés à l'échelle communale à des problèmes de ruissellement et d'entretien très concrets, ils sont pris au dépourvu face à la multitude d'interlocuteurs supra-communaux et leur propension à « *se défausser* » (sic). Ils mettent en avant, leur manque d'ingénierie communale et leurs capacités très limitées à répondre aux besoins communaux ou aux demandes d'information de leurs administrés sur le sujet.

S'ils ont récemment découvert l'existence de l'EPTB, ils saisissent le plus souvent mal les limites de ses attributions, ni comment s'appuyer sur lui. Sur ce sujet, ne disposant pas des connaissances et compétences pour se projeter, ils sont néanmoins prêts à suivre un regard avisé, qu'il soit technique ou politique. A ce titre, ils semblent consentir à participer financièrement aux projets de revitalisation et n'ont pas de critique active à formuler quant aux missions d'entretiens opérées sur des cours d'eau, pour partie en raison de la faible connaissance qu'ils en ont. Géographiquement, ce profil se montre plus présent dans les communes dépourvues de cours d'eau et moins intense dans les espaces aval marqués par la dimension hydraulique.

- **Profil 2, en déclin : des élus « experts locaux » attachés à la vocation hydraulique des cours d'eau**

Plus âgés que les précédents (60-75 ans), ce type d'élus a une attache franche au monde rural et agricole, soit pour avoir été eux-mêmes agriculteurs, soit pour avoir été au contact direct d'élus agriculteurs dans le cadre de leurs premiers mandats. Ce sont des élus qui mettent ou ont pu mettre la main à la patte pour explorer le cours d'eau, lever une martellière, etc.

Anciens ou actuels élus municipaux ou de syndicats hydrauliques, ils disposent d'une connaissance approfondie de l'espace communal pour l'arpenter régulièrement et d'un recul historique sur l'évolution des modalités de gestion des cours d'eau et au-delà du système hydraulique intégrant fossés et autres ouvrages. Ils connaissent donc ces questions dans le détail, évoquant des tronçons particuliers, pointant l'évolution de certains ouvrages ou de certaines parcelles.

A ce titre, leur regard est fortement marqué par les logiques d'actions ayant prévalu avant la création de l'EPTB. Ils sont attachés à la vocation agricole des aménagements, notamment au drainage des terres et aux modalités d'entretien opérés dans les cours d'eau, telles que les coupes à blanc de végétation rivulaires ou les opérations de curage des lits. A ce titre, ils regrettent la disparition des « petits » syndicats d'hydrauliques agricoles, mais aussi les changements de modalités de gestion. Pour eux, les cours d'eau doivent être « propres » avec peu de végétation de berge. Les aménagements doivent favoriser l'écoulement des eaux limitant l'inondation des parcelles et les temps de ressuyage post-crue. Face aux difficultés du secteur agricole, ils notent l'augmentation des terres en friches et l'absence d'entretien des fossés sur ces parcelles que ce soit par les privés ou la puissance publique, remettant plus largement en cause le système de gestion qu'ils défendent.

Ils connaissent bien l'EPTB et son fonctionnement soit en tant qu'ancien membre, soit pour connaître l'équipe verte, mais ils acceptent difficilement les nouvelles échelles de solidarité :

- Sur la partie médiane du Vistre, ils estiment que les opérations de revitalisation sacrifient les intérêts agricoles locaux aux bénéfices des communes de l'aval,
- Sur la partie Rhône, ils regrettent que les affluents ne soient pas aussi prioritaires,
- A l'aval, ils expriment leur satisfaction globale quant à la gestion des inondations tout en soulignant le caractère particulier de ce secteur, entrelacs de fossés et cours d'eau dont la gestion est très anthropisée et pour laquelle l'EPTB est jugé peu présent en comparaison des gestionnaires du Rhône et du Vidourle.

Les dimensions milieux aquatiques et cadre de vie sont absentes de leurs préoccupations, les espaces rivulaires étant davantage perçus comme un espace de travail agricole qu'un espace paysager multifonctionnel. A ce titre, ils tiennent à ce que leur expertise d'usage soit prise en compte dans les processus techniques et politiques liés aux cours d'eau et leur hydraulique. Ils revendiquent une connaissance de terrain venant concurrencer les compétences techniques des structures gestionnaires et bureaux d'études, jugées « utiles mais souvent hors sol ».

- **Profil 3, en émergence : des élus qui voient dans ces cours d'eau un potentiel pour l'aménagement du territoire**

Plus jeunes (35-50 ans), souvent dans le cadre d'un premier ou deuxième mandat, ce type d'élus occupe soit des postes généralistes (maires, premier adjoint...), soit spécialisés sur les questions de gestion de l'eau ou d'aménagement du territoire. Dans ce second cas, leur formation et expérience professionnelle comptent dans ce choix. Ils restent néanmoins minoritaires dans le panel interrogé.

A travers la notion de cours d'eau, ils sont tentés de rapprocher une attente potentielle locale de la population pour un cadre de vie de qualité, tant en termes d'espaces paysagers de qualité que d'espaces de fraîcheur, et/ou des besoins plus spécifiques de mobilité de loisirs ou de travail, voire des besoins touristiques. A ce titre, les cours d'eau apparaissent comme une opportunité pour le territoire méritant de bénéficier d'un réaménagement multifonctionnel dans lequel la biodiversité aurait également sa place en tant que sous-produit d'une vision globale.

Il reste cependant à donner forme à ce type d'ambitions. Pour cela et pour toute question de gestion, ce type d'élus se tourne volontiers vers les équipes techniques de leurs collectivités, pour divers motifs : attente d'efficacité d'action, connaissance partielle du territoire, déficit de disponibilité (s'agissant d'élus encore en activité). De ce point de vue, l'EPTB est conçu comme une ressource potentielle. Cette perspective multifonctionnelle nécessite cependant de convaincre une grande variété d'acteurs aux vocations différentes, entreprise en cours mais pas si facile, interrogeant la capacité de l'EPTB à se porter assembleur et chef de file en termes d'aménagement du territoire au sens large.

4 Perception et usages à propos de la ressource en eau

Pour aller à l'essentiel

Une connaissance partielle de l'origine de la ressource en eau potable...

- ✓ Le degré de connaissance des ressources mobilisées sur le territoire par les habitants s'avère disparate avec :
 - Sur l'agglomération nîmoise et au nord du bassin, une attribution quasi-exclusive au Rhône, occultant le poids des nappes qui apportent un quart de l'eau potable consommée.
 - Au sud du bassin versant, une faible visibilité sur la provenance de l'eau potable sur un secteur mobilisant différentes ressources et modalités de prélèvement et de transport.
 - Sur la Vaunage, une conscience fortement répandue de la dépendance à l'eau importée depuis la nappe de la Vistrenque et considérée comme fortement dépendante de la pluviométrie locale.
- ✓ A l'échelle globale, une absence de conscience du caractère exceptionnel de disposer d'une telle diversité de ressources en eau aisément mobilisables sur un territoire méditerranéen, hormis chez les agriculteurs.

...associée à un sentiment d'abondance, sans négliger changement climatique et comportements vertueux

- ✓ Globalement, une disponibilité de la ressource qui n'est pas source d'inquiétude, grâce notamment à l'image d'un Rhône inépuisable... et de nappes généreuses (quand elles sont connues).
- ✓ Des nappes perçues essentiellement comme ressource en eau brute destinée à l'irrigation et à l'arrosage à l'instar de l'eau apportée par les réseaux BRL, sans conscience du fait que cette même ressource alimente également pour partie l'eau coulant à leur robinet.
- ✓ Davantage d'inquiétude sur la Vaunage, au regard de sa dépendance à la nappe et à la croissance du territoire.
- ✓ Au regard du changement climatique, deux visions contradictoires :
 - Pessimiste pour des habitants estimant que le territoire n'échappera aux tensions qui s'annoncent à l'échelle nationale, plus sensible chez les personnes manquant de connaissances à ce sujet localement et plus sensibles aux discours médiatiques nationaux (plutôt des « néos »),
 - Moins empreinte d'inquiétude pour les habitants qui appréhendent la diversité des ressources mobilisées par le territoire, et soulignent une culture méditerranéenne de gestion de l'eau, jugée favorable (plutôt des « locaux »).
- ✓ Une diversité de pratiques « économes » évoquées spontanément dont des économies relatives à une maîtrise des usages existants, diverses substitutions de ressources, des pratiques alternatives et des pratiques « compensatoires », avec à la clef deux formes d'étonnement/questionnement à souligner ici :
 - écho au discours médiatiques ambiants / à l'angoisse climatique / empathie à l'égard des enquêteurs ?
 - absence de référentiel commun permettant d'appréhender les comportements vertueux et efficaces (ou pas) / besoin de réassurance ?

La qualité de l'eau potable : une préoccupation située au second plan mais des pratiques variées

- ✓ La qualité de l'eau potable n'est pas une source d'inquiétude majeure, renvoyant à son goût, son aspect ou son caractère calcaire et ponctuellement limoneuse, sans que la cause en soit connue.
- ✓ Evocation étonnamment peu abordée dans une région marquée par la présence de la vigne et de l'arboriculture, associable à différentes hypothèses :
 - déficit de lisibilité du poids de l'eau des nappes dans le mix « eau potable » ?
 - le Rhône, une assurance tout-risque ?
 - reflet de la césure existant dans l'espace périurbain entre agriculture et néo-habitants ?
- ✓ Cependant, un panel diversifié de pratiques de consommation, recouvrant :
 - Si accès à l'eau potable : consommation telle quelle (répandue), filtrages divers (moins commune), eau embouteillée (répandue).
Facteurs déterminant des pratiques : perception sensible de l'eau du robinet / confiance dans les gestionnaires publics et la réglementation sanitaire / application stricte ou non du principe de précaution / Santé des enfants / importance du « pouvoir d'agir » (ex. filtrage...) / déficit de lisibilité relative à l'information fournie par les producteurs eau.
Publics : les femmes sont plus impliquées dans ces choix et dans le traitement de l'eau ou dans l'achat d'eau embouteillée / le mixage des pratiques est répandu au sein des foyers.
Ressorts de changements : événements ou crises dont effet Covid / peu de retour à des pratiques antérieures.
 - Si accès à une eau brute : contrôle réglementaire + dispositif de filtrage + choix des usages + eau embouteillée, consommation telle quelle exceptionnelle
Facteurs déterminant des pratiques : si accès conjoint, consomme l'eau du réseau AEP / utilisation eau brute arrosage ++ / piscine + / eau domestique - / pas d'inquiétude particulière sur la qualité si forage en nappe (cf. contrôles) et davantage si eau BRL (eau de surface).
Publics : les femmes sont plus impliquées dans le recours à l'eau embouteillée.
- ✓ Importance des considérations sanitaires éclairant la place déterminante des femmes.

Des nappes connues par les habitants situés directement au contact

- ✓ Une connaissance concernant les habitants des territoires directement concernés par les nappes, recouvrant les détenteurs de forage, ainsi que les habitants des secteurs alimentés uniquement par ce type de ressource (Vaunage). Sur ce secteur, la dépendance à une ressource conçue comme extérieure
- ✓ Des usages d'arrosage privilégiés justifiant une attention à leur état quantitatif.
- ✓ Des nappes peu profondes dont le niveau est facilement observable, sans négliger un intérêt pour l'information diffusée par l'EPTB VV sur ce sujet, lorsqu'elle est repérée (cf. Bulletin de situation des nappes) et le souhait de la voir davantage valorisée.
- ✓ Interrogation des enquêteurs sur l'écart entre apport réel en eau potable des nappes et niveau de méconnaissance de cette fonction par les habitants et des enjeux de préservation de la qualité de ces nappes.

4.1 Implication de l'EPTB sur les ressources en eau

Concernant la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau sur le bassin Vistre Vistrenque, l'EPTB intervient au travers du filtre des nappes souterraines de la Vistrenque et des Costières, qui s'étendent sur une superficie de 529 km²¹⁰. Outre l'apport de ces nappes, l'alimentation en eau du territoire, essentiellement à des fins de consommation humaine et d'irrigation agricole, est assurée par deux transferts d'eau importants :

- le site de captage en eau potable de Comps, puisant dans la nappe alluviale du Rhône,
- le canal du Bas Rhône Languedoc (BRL), qui apporte l'eau d'irrigation et une part d'eau potable, est quant à lui alimenté par l'eau du Rhône prélevée sur la commune de Fourques en amont d'Arles.

Avec 26 millions de m³ prélevés chaque année, les nappes couvrent 35% des besoins en eau du territoire, tous usages confondus. 60% des prélèvements sur les nappes sont destinés à la consommation en eau potable de 170 000 personnes, essentiellement situées sur le périmètre des nappes. Ces nappes sont abondantes et peu profondes, donc facilement exploitables... et vulnérables aux pollutions de surface. A priori d'une qualité naturellement satisfaisante pour la production d'eau potable, leur eau peut être altérée par la présence de nitrates, résultant de l'utilisation d'engrais, et de molécules chimiques, résidus de l'utilisation de pesticides.

Outre un suivi piézométrique du niveau des nappes donnant lieu à publication, l'EPTB porte l'animation d'actions sur près d'une vingtaine de captages prioritaires pour lesquels la qualité de l'eau est plus ou moins affectée par la présence de nitrates et/ou de résidus de pesticides. Ces actions s'adressent en priorité aux agriculteurs cultivant des parcelles proches de ces captages et visent à faire évoluer leurs pratiques et/ou leurs systèmes de production.

4.2 Un assez faible niveau de connaissance de l'origine de la ressource en eau potable

A ce stade de l'analyse, ce volet de nos investigations met en avant une forme de paradoxe sur le plan quantitatif. En effet, de manière générale, **l'enjeu relatif à la ressource conjugué** :

- un **niveau de connaissance assez faible quant à son origine**¹¹,
- un **degré d'inquiétude limité quant à sa disponibilité**,
- Une **volonté explicite de mettre en exergue des comportements vertueux** en matière d'économie d'eau à échelle individuelle.

Le degré de connaissance des ressources mobilisées sur le territoire s'avère disparate :

- Quasiment tous les habitants du **bassin amont et médian** consultés considèrent que **l'eau potable du territoire provient exclusivement du Rhône**. Preuve de l'ancrage de cette connaissance dans les esprits, ils sont nombreux à pouvoir citer spontanément le captage de Comps. En conséquence, ils sous-représentent fortement, voire ignorent le rôle que joue les nappes en tant que ressource essentielle en eau potable.
- Les habitants des communes de **l'aval du territoire des nappes** ne disposent, pour la majorité d'entre eux, d'**aucune visibilité sur la provenance de la ressource qu'ils boivent**. A noter par

¹⁰ Pour mémoire, le périmètre d'intervention de l'EPTB, correspondant au bassin versant du Vistre, est de l'ordre de 800 km².

¹¹ On peut noter à cet égard que la recherche d'information sur l'origine de l'eau distribuée par Nîmes Métropole ne permet pas de trouver aisément une information claire et accessible sur l'origine de l'eau distribuée.

ailleurs sur cette zone, l'existence d'une grande diversité des ressources en général (Rhône, BRL, nappes) et de modalités de prélèvement-transport (commune, syndicats spécialisés, agglomération, BRL, individuel). De nombreux forages privés sur nappes alimentent par ailleurs de nombreux écarts non connectés au réseau d'eau potable (fermes, hameaux isolés).

- Les habitants de la **Vaunage** ont pour leur part une **conscience plus précise de la ressource** dont ils dépendent. Tous ont su expliquer boire uniquement l'eau de la nappe captée à Bernis, mais aussi décrire sommairement les connexions et solidarités entre communes au sein du syndicat intercommunal local. Le système semble à la fois plus simple à comprendre, rendu plus transparent du fait des négociations entre communes et plus vulnérable, puisque reposant sur une ressource considérée comme dépendant uniquement des précipitations locales.

A l'échelle globale, ils sont en revanche **très peu nombreux**, et **essentiellement liés à l'agriculture**, à paraître conscients **que le territoire jouit de ce point de vue d'un atout majeur** en comparaison des territoires méditerranéen voisins. Certains mettent en avant la chance de disposer d'une eau du Rhône en grande quantité, de nappes globalement bien dotées, ainsi que d'un réseau de distribution d'eau brute (de BRL) au maillage territorial très performant :

« Ce territoire est une oasis. C'est exceptionnel à l'échelle du sud de la France. Mais comme pas grand monde n'en est conscient et surtout pas les élus, on laisse disparaître la terre à vitesse grand V. Je pense que d'ici pas si longtemps que cela, on s'en mordra les doigts. Mais il sera trop tard... »

Homme - 45 ans/viticulteur - Aubord

« On est chanceux et on le sait. On a équipé toute l'exploitation en irrigation en sachant qu'avec BRL ça irait. Le climat sec nous est plutôt favorable et comme on a quand même de quoi arroser, ce sont les conditions idéales. »

Homme - 55 ans/arboriculteur - Bouillargues

4.3 ... doublée d'un sentiment d'abondance, antidote à l'inquiétude

Dans ce contexte, la question de la ressource disponible ne paraît pas perçue par les habitants rencontrés comme un objet d'inquiétude sensible ; le risque d'inondation ou les effets de la sécheresse sur les incendies apparaissent spontanément plus prégnants dans leurs discours.

Le **Rhône**, en direct ou via le canal BRL alimenté par le fleuve, apparaissent comme des **ressources inépuisables**. En concordance en quelque sorte avec ce que BRL affirme sur son site Internet : « *Le Rhône déverse chaque année 54 milliards de m³ d'eau dans la Méditerranée. Les prélèvements effectués par BRL sont donc marginaux par rapport à cet apport (156 millions de m³ en 2022).* » Cet imaginaire local tourné vers le Rhône assure un **sentiment de sécurité** à la majeure partie des habitants rencontrés, tant en matière d'eau potable que d'irrigation et d'arrosage.

Cette perception occulte aux yeux des habitants **le poids des nappes de la Vistrenque et des Costières** dans l'alimentation en eau potable du territoire, alors qu'elles représentent près d'un quart de l'eau prélevée à des fins d'eau potable pour ce qui concerne Nîmes Métropole¹². Par ailleurs, ces deux

¹² Concernant Nîmes Métropole, la collectivité a prélevé en 2021 un volume total de 18 860 km³ à usage d'eau potable à destination de 250 000 habitants à partir de deux principales ressources :

- Pour 72% du Rhône et de sa nappe d'accompagnement, sur les sites de Nîmes-Comps et de Castagnottes, notamment pour ce qui concerne le prélèvement direct de Nîmes Métropole mais aussi au travers d'achats d'eau auprès de la compagnie du Bas-Rhône Languedoc (BRL) (12,6%) ;
- Pour 23% de la nappe de la Vistrenque et des Costières.

Le reste étant assurée par des ressources karstiques (4%) et la nappe alluviale des Gardons et affluents (1%).

nappes restent associées dans l'esprit de la plupart des habitants des secteurs concernés à une eau brute destinée à l'irrigation et l'arrosage des terres agricoles et des jardins. En outre, le fait qu'une partie importante de ces secteurs, notamment sur la Vistrenque, soit également desservie par les réseaux d'eau brute de BRL (utilisée aussi dans le cadre de certains lotissements) ne contribue pas à rendre la situation plus claire.

Sur la Vaunage, dépendante à 100% de la nappe de la Vistrenque par les captages de Bernis, la situation semble moins idyllique aux personnes interrogées. Ils rapportent être conscients de la limite potentielle de leur ressource locale et s'inquiètent particulièrement de l'attractivité résidentielle de leur territoire et de la hausse des demandes en eaux associées. S'ils expriment une préoccupation, ils expliquent ne pas être au clair sur l'équilibre à terme entre les demandes et leur ressource.

Sur un plus long terme, au regard du changement climatique, on distingue deux approches antagonistes, avec :

- Des habitants qui pensent que le **territoire va souffrir fortement** comme ailleurs et qui considèrent que la « *guerre de l'eau* » va arriver. Territorialement, cette vision pessimiste est beaucoup plus sensible sur la Vaunage que sur la plaine de la Vistrenque. Sociologiquement, elle est plus aigüe chez ceux n'ayant aucune connaissance quant à l'origine des ressources utilisées, ces derniers plaquant des inquiétudes nationales ou liées à leur représentation des systèmes méditerranéens riverains de la mer proches (petits bassins autonomes et pluviométrie erratique) fortement mis en avant dans les espaces médiatiques actuels.

« Oui chez nous ça va, mais ce n'est pas une raison pour ne pas l'économiser, l'eau ça devrait être un bien commun. Cet été, on a renoncé à arroser la pelouse, à quoi bon ? On pense plutôt à adapter nos plantes. »

Homme - 50 ans/artisan - Rodilhan

- D'autres qui considèrent que le territoire est tellement bien doté en eau, que la **question de la rareté ne se posera pas aussi drastiquement que pour d'autres territoires**. En outre, il leur semble que la culture et les pratiques de gestion de l'eau attachées aux régions méditerranéennes constituent un atout pour affronter d'éventuelles tensions sur la ressource ; et ce y compris alors que la démographie du territoire va grandissante. Interrogés sur la disponibilité de la ressource pour les nouveaux habitants, les élus concernés ne semblaient pas considérer ce paramètre comme pouvant ou devant être limitant.

4.4 ... sans empêcher la mise en avant appuyée de comportements vertueux

Au regard de ces perceptions relativement sereines à l'égard de la ressource en eau, nous avons été étonnés de constater qu'un nombre important des **habitants mettaient spontanément en avant des comportements vertueux** en matière d'économies d'eau et/ou de maîtrise de leur consommation, avec au choix :

- des **économies relatives à une maîtrise des usages existants** (ex. douche vs bain, économiseur d'eau, rythme de lavage de linge, tirage de chasse d'eau, irrigation goutte à goutte vs arrosage jardin...),

« Avec mon épouse, on fait attention à ne pas faire trop de machines. C'est pareil pour les douches. Le problème, c'est quand nos fils arrivent. Avec leurs amies, ils passent leur temps à la salle de bains. Ils n'hésitent pas à prendre deux douches par jour. Heureusement qu'ils ne sont pas là à l'année, parce que ça coûte aussi. »

Homme - 65 ans/sans emploi - Nîmes

- **diverses substitutions de ressources** (ex. substitution eau potable par récupération eau de pluie, forage en nappes, utilisation eau BRL ou nappe pour piscine...), avec pour certains, une mobilisation collective pour bénéficier de l'accès l'eau de BRL,

« Depuis 1 ans, on a remis en route le vieux captage de la maison qu'on a achetée. Comme cela on n'utilise plus d'eau potable pour l'arrosage du jardin. Je n'ai pas regardé l'économie que cela représente, mais on va rentrer dans notre investissement. On a aussi supprimé la récupération de l'eau de pluie qui attirait les moustiques. »

Homme - 45 ans/cadre - Bernis

« Après avoir réussi à amener l'eau de BRL au quartier, on a passé l'eau de la piscine sur cette ressource plutôt que celle de l'AEP. Par souci sanitaire, on a finalement opté pour un mélange 50-50. On abandonne aussi l'irrigation du jardin et nous changeons les plantes du jardin au fur et à mesure. »

Homme - 65 ans/retraité - Générac

- **des pratiques alternatives** (suppression du gazon, plantation de plantes « sèches », eau brute domestique...),

« Ici, il n'y a plus de pelouse, parce que cela ne sert à rien. On dirait un paillason plus de la moitié de l'année. On a mis des petits cailloux et une terrasse en bois. Au début j'ai mis un peu de temps à m'y faire, mais là ça va. En plus on dirait qu'en cas de fortes pluies, cela facilite le fait que l'eau de pluie aille dans le sol. »

Femme - 50 ans/enseignante - Caissargues

- **des pratiques « compensatoires ».**

« Nous avons bien une piscine, mais nous n'avons pas installé la clim. Cela fait des économies d'énergie. »

Femme - 45 ans/éducatrice - Bouillargues

De cette volonté de mettre en exergue ces « bonnes » pratiques « quantitatives » (la préservation de la qualité ne jouit pas d'efforts comparables), nous avons tiré **deux formes d'étonnement/questionnement** à souligner ici :

- **Pourquoi insister sur ce point dans un contexte où de nombreux habitants expriment communément un sentiment de sécurité à l'égard de la disponibilité de la ressource en eau sur le territoire ?** Les entretiens ayant été réalisés pendant l'hiver 2022/2023, nous sommes d'abord tentés d'y voir un écho assez direct aux discours ambiants à l'échelle nationale quant aux craintes sur la rareté de l'eau et à ses conséquences. Et ceci d'autant plus que l'été et plus globalement l'année 2022 ont vu la multiplication de pénuries renforçant ces discours, jusqu'à alimenter quasi-quotidiennement les colonnes et écrans des médias grand public (cf. conflits sur les mégabassines, rupture de l'alimentation de communes notamment dans le Massif Central, débits déficitaires des grands fleuves...). Mais dans ce cas, l'étonnement concerne alors la disjonction qui s'opère entre une situation locale qui n'est pas objectivement critique du point de vue de la disponibilité de la ressource (et qui est perçue comme telle) et la mise en avant de comportements qui en quelque sorte témoignent de postures éco-responsables consciencieuses. Ces différents constats et hypothèses confirment le fait que toute communication locale doit tenir compte du contexte informationnel plus global dans laquelle elle s'opère. Pour pondérer cette analyse, on peut cependant envisager que le fait de répondre à un enquêteur intéressé par les histoires d'eau avait peut-être l'effet de fournir des réponses conformes à ce qu'ils estimaient attendus par cet enquêteur - sans croire cependant qu'autant d'habitants auraient été victimes de ce « syndrome empathique ».

- Le second point à relever est qu'il ne semble **pas** exister de **référentiel commun à ces habitants en la matière**, permettant d'appréhender ce qui est vertueux et efficace (ou peu ou pas) concernant ces évolutions de pratiques. Vaut-il mieux par exemple arroser avec de l'eau de la nappe ou avec de l'eau de pluie récupérée ou encore diminuer drastiquement ses besoins en arrosage ? Au regard de quel enjeu ? Pour l'instant, la spontanéité et la force de leurs affirmations permettent d'estimer que chacun fonde son jugement davantage sur un besoin de réassurance, voire de déculpabilisation (ici à notre égard), que sur de quelconques critères objectifs. Autant de constats qui interrogent en retour sur l'intérêt de fournir a minima des repères en la matière et si oui, lesquels.

4.5 Une qualité de l'eau potable passant au second plan

La qualité de l'eau potable¹³ n'a que rarement été évoquée spontanément comme un problème préoccupant les habitants rencontrés. Quand la question est abordée, elle **renvoie essentiellement au goût (chlore) ou à l'aspect de l'eau (limoneuse) ou sa qualité calcaire**. La question des pollutions est globalement peu abordée par les habitants rencontrés, souvent faute de connaissance locale. Autant de constats surprenants sur un territoire au sein duquel la vigne et l'arboriculture, activités agricoles connues pour leur usage important de traitements chimiques...

Plusieurs hypothèses sont ici à mettre en avant :

- Le **déficit de lisibilité de la ressource** nappes constitue sûrement un obstacle à ce que les habitants se préoccupent de ce type de pratiques,
- **L'attribution généralisée au Rhône de l'eau potable** (et non pas aux nappes d'eau souterraine)¹⁴, l'ampleur du débit du fleuve et son utilisation généralisée au long de son cours comme ressource en eau potable constituent peut-être des facteurs prompts à rassurer de nombreux habitants,
- Plus globalement, la **question des ressources en eau ne paraît pas structurer les représentations actives du territoire** que ce soit en termes de qualité ou de quantité. Ce sont plutôt des **questions relatives à l'urbanisation et aux dynamiques démographiques** qui attirent l'attention naturelle des personnes interrogées et constituent le vecteur de leurs représentations quant aux questions de ressources. Au filtre des dynamiques d'urbanisation passées et futures, ce sont clairement les préoccupations quantitatives qui se trouvent mises en avant, les questions qualitatives ne trouvant aucune accroche pour passer au premier plan et attiser le concernement ou tout du moins la curiosité et le désir d'information.
- **L'absence de critiques ouvertes des pratiques agricoles** potentiellement polluantes s'explique peut-être aussi par une double dynamique socio-territoriale plus large : d'un côté la **progressive périurbanisation du territoire**, avec des habitants disposant d'une **moindre connaissance et d'un moindre intérêt pour cette activité** et de l'autre un **investissement généralisé sur d'autres territoires périphériques pour ce qui est des questions de loisirs** et d'activités de plein air (Camargue, Garrigues, front de mer, Cévennes, etc.). En résulte une relative incapacité de mettre en relation des questions de qualité de la ressource locale (mal

¹³ La qualité de l'eau d'arrosage n'est pas l'objet des mêmes attentions que celle de l'eau potable. Seule la question du remplissage des piscines avec de l'eau potable ou de l'eau brute offre une alternative parfois discutée.

¹⁴ L'affaire des perfluorés et des PFAS rejetés dans le fleuve Rhône, révélée depuis quelques mois, pourraient de ce point de vue changer la donne. La « générosité » rassurante du fleuve pourrait ainsi se voir opposée l'image de ces polluants « éternels », menaçant la santé des usagers la consommant.

connue) et des schémas explicatifs liés au fonctionnement agricole local lui-même (mal connus eux aussi).

L'**absence de conflits de voisinage liés à l'utilisation des produits phytosanitaires** est par ailleurs patente. Elle est soulignée par l'équipe de l'EPTB. Quant aux plus fatalistes, s'ils reconnaissent que l'eau est effectivement polluée, « *c'est un peu comme partout* », ils se chargent de la filtrer ou de ne pas en boire.

4.6 Des pratiques de consommation cependant très diverses

Ce qui n'empêche cependant pas d'observer l'existence un **panel diversifié de pratiques de consommation**, comme stipulé dans le tableau suivant :

Origine de l'eau potable accessible	Modalités d'usages	Commentaires
Si accès à l'eau potable au robinet	Eau consommée telle quelle	Usage répandu
	Eau filtrée (carafe filtrante, charbon actif, bambou, perles de céramique)	Usage assez répandu (à la fois pour des critères de goût et de qualité sanitaire)
	Eau de source ou minérale en bouteille	Usage répandu
Si accès à l'eau brute pour les habitats isolés (BRL, nappes) Pour tous, analyse de l'eau obligatoire	Dispositif de filtrage de l'eau brute + sélection des usages	Parfois évoqué mais ressource non utilisée comme eau potable, plutôt usage eau domestique ou remplissage piscine Evocation de contrôles et/ou de conseils concernant ces dispositifs par les autorités compétentes (ARS)
	Consommation telle quelle	Deux agriculteurs affirment avoir toujours consommé cette eau, avec contrôle réglementaire régulier
	Eau de source ou minérale en bouteille	Usage très répandu ¹⁵

Concernant **les consommateurs d'eau du robinet**, la grande majorité des enquêtés étant dans l'incapacité de porter un regard sur les niveaux de qualité des ressources brutes ou les diverses sources de pollutions locales, les pratiques de consommation s'adossent plutôt à des perceptions de l'eau en sortie de robinet, à une confiance en la probité des pouvoirs publics quant au respect des réglementations sanitaires et à divers degrés de mise en pratique individuelle du principe de précaution.

¹⁵ Pour rappel, en 2001, l'écart grandissait en faveur de l'eau en bouteille avec 65% de consommateurs contre 53% pour le robinet à l'échelle nationale. Mais depuis 2006, cette tendance s'est inversée. Selon l'édition 2018 du baromètre TNS-Sofres "Les Français et l'eau", les Français sont encore plus nombreux qu'en 2017 à déclarer boire, au quotidien, de l'eau du robinet (66%) plutôt qu'une eau embouteillée (47%).

Dans le cadre des enquêtes et notamment dans le cas d'enquête auprès de couples, nous avons constaté que ces **questions emportent plus l'attention des femmes que des hommes**. Il existe une différence marquée de pratique, les femmes rencontrées ayant une tendance à boire de l'eau en bouteille, là où un bien moindre effectif d'hommes interrogent la qualité de l'eau du réseau. Ainsi, à l'échelle des foyers rencontrés, l'existence de pratiques mixtes (eau en bouteille + eau du réseau) paraît très répandue¹⁶.

« L'eau ici a un goût. On ne l'aime pas. Ma femme et moi, on utilise une carafe avec filtre, mais notre fille rien à faire, elle achète des bouteilles ! »

Homme - 55 ans/comptable - Aimargues

Concernant **les habitants plus tournés vers la consommation d'eaux minérales**, majoritairement des femmes, tous expliquent s'être retirés de l'eau du réseau pour la boisson, à la suite d'un épisode de la dégradation du goût ou de l'aspect de l'eau (ex. chlore, eau limoneuse...), voire d'une alerte sur sa composition chimique (ex. interdiction pendant quelques jours pour un dépassement des seuils nitrates). Ces changements de consommation ne donnent que rarement lieu à un retour à la situation antérieure. Sur relance, les personnes enquêtées ont du mal à expliquer cette défiance dans l'eau du robinet malgré son encadrement réglementaire strict, voire ont exprimé une forme de culpabilité sur la question. Toutes témoignent avoir en réalité confiance dans la qualité du réseau dans sa globalité. Plusieurs ont évoqué le fait que l'application de principes de précaution sanitaire soit devenue clairement plus aigüe dans le cadre des trois années de crise COVID, les poussant à maintenir ou à passer à l'eau embouteillée.

Au-delà est mobilisée l'idée de **responsabilité par rapport aux enfants**, rehaussant les enjeux d'anticipation et de précaution. Surtout, il semble exister une moindre confiance dans la capacité des fournisseurs d'eau potable à fournir une eau toujours de bonne qualité, voire la tentation de penser que les organisations seraient prêtes à cacher certains petits épisodes de pollution, faisant écho à certains scandales mis en avant médiatiquement dans l'industrie agroalimentaire. Dans ce registre de relative défiance pour la qualité de l'eau potable, les procédés de cuisson semblent rassurer les usagers, leur redonnant sûrement un pouvoir d'agir¹⁷ sur l'assurance d'une eau de qualité dans un contexte d'information partielle (ou partielle pour les plus défiantes d'entre eux/elles). En conséquence, l'eau du robinet est bien utilisée (unanimité des gens rencontrés) pour les eaux de cuisson.

Cette sensibilité semble s'arrêter aux situations où l'eau est ingérée, la qualité de l'eau paraissant tout à fait « au niveau » pour les eaux de lavages. Plus globalement, tous ont témoigné avoir des difficultés à se saisir des bulletins de qualité de l'eau du robinet des fournisseurs d'eau, *« trop technique », « pas assez vulgarisés »*.

Concernant **les ménages desservis en eau brute**, il faut distinguer **deux situations** :

- **Ceux connectés au réseau AEP** privilégient clairement cette ressource.

¹⁶ La majorité des Français sont en fait des buveurs "mixtes", consommant aussi bien de l'eau en bouteille que de l'eau du robinet quotidiennement. <https://fr.statista.com/statistiques/1331490/evolution-consommation-quotidienne-eau-robinet-bouteille-france/>

¹⁷ L'achat des bouteilles minérales constitue peut-être elle-aussi un vecteur de reprise en main individuelle de cette question face à un système « boîte noire » donnant lieu à la perception de beaucoup d'incertitudes. Se pose néanmoins la question des perceptions de la qualité des eaux minérales, qui, elles, semblent ne pas être soumises aux mêmes niveaux de défiance. Sur ce sujet, on peut se demander si le caractère performatif de l'acte d'achat l'emporte sur les messages marketing dans l'espace médiatique et lequel des deux favorisent le plus cette propension à avoir plus confiance dans l'offre d'eau minérale.

- **Ceux uniquement connectés à la nappe**, principalement des agriculteurs, connaissent la même dichotomie de genre que pour l'AEP, les femmes ayant tendance à consommer de l'eau de boisson minérale en bouteille, les hommes, l'eau de la nappe.

Sur ce dernier volet, les consommateurs ont confiance dans la qualité de l'eau brute de la nappe. Les niveaux de nitrates ne sont pas une inquiétude, l'argument historique étant souvent mis en avant. *« On a toujours bu cette eau dans la famille et on n'a jamais eu de problème. »* Ceux disposant de forages analysés dans le cadre de leur activité de vinification ou dans le cadre du réseau de suivi de la nappe témoignent néanmoins regarder attentivement les résultats. Et ceux ayant installé une unité de potabilisation récemment (souvent pour des raisons agricoles) de souligner qu'ils sont aujourd'hui de fait plus rassurés quant au risque sanitaire potentiel lié à la consommation de cette eau.

« Je bois l'eau de la nappe. Sans filtre. Je n'ai jamais été malade, ni manqué d'eau. J'ai toujours connu cela. Question qualité, pour moi, l'eau du Rhône n'est pas plus rassurante. Si je me fie à la rivière, je vois bien que la qualité de l'eau s'est bien améliorée, elle est plus claire, plus propre. Et puis il y a un syndicat qui la surveille. »

Homme - 75 ans/agriculteur retraité - Milhaud

Enfin, reste **l'eau du réseau BRL**, qui peut constituer la seule source d'eau pour certain ou une eau de complément pour d'autres usages de type jardinage ou loisirs. Cette eau est considérée de moins bonne qualité que toutes les autres ressources déjà mentionnées, principalement du fait d'être transportée en surface. Plusieurs personnes ont témoigné s'être appuyée sur l'eau de BRL à une époque pour l'irrigation de leur potager ou le remplissage de la piscine et d'avoir progressivement diminué cette part pour des questions d'inquiétude sanitaire ou de charge plus importante de matière en suspension.

« On a de l'eau de BRL. Uniquement. On a un système pour filtrer avec une lampe UV, un filtre à sable et du chlore. Mais cette eau c'est juste pour la toilette, l'entretien. Dehors on n'arrose pas. Et pour boire, c'est de l'eau en bouteille depuis plus de 20 ans. C'est une habitude que l'on a prise, à cause du flou artistique sur l'eau du Rhône. On parle de bactéries et on a parlé de PCB à un moment. Ça fait que l'on ne sait pas trop quoi en penser. »

Femme - 60 ans/enseignante - Jonquières-Saint-Vincent

4.7 Les principaux déterminants des pratiques de consommation de l'eau potable observées

Il apparaît que les pratiques évoquées paraissent plutôt déterminées par des **préoccupations liées à la santé**. A ce titre, il est possible de considérer qu'elles sont plus souvent du ressort des femmes que des hommes - sans être exclusive - en lien avec ces enjeux sanitaires. Il ne faut pas non plus négliger qu'elles peuvent être également rattachées à l'univers de l'alimentation familiale¹⁸, qui reste là encore fortement à la charge des femmes dans la plupart des cas. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de procéder à un filtrage de l'eau potable, censé améliorer à la fois le goût et la qualité sanitaire de l'eau. C'est moins le cas de l'eau minérale dont l'achat et la manutention reviennent souvent aux hommes.

¹⁸ Plus de 8 Français sur 10 affirment cuisiner "fréquemment" (52%) ou "parfois" (29%). Même si l'on passe moins de temps à préparer ses repas qu'au siècle dernier, la pratique de la cuisine reste donc bien ancrée dans le quotidien des Français. Les femmes en font toujours plus que les hommes puisqu'elles cuisinent plus fréquemment qu'eux (65% contre 38%), résultat encore plus saillant chez les femmes de 40 ans et plus (67%) et celles vivant en couple (72%). <https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-et-la-cuisine>

Quant aux **changements d'usage évoqués**, ils sont souvent **provoqués par un épisode de dégradation du goût ou de l'aspect de l'eau**, voire à une alerte sur sa **qualité chimique** et ne donnent que rarement lieu à un retour à la situation antérieure. Ce qui donne finalement pour la plupart des habitants, en l'absence de graves crises, des choix établis davantage sur des ressentis et des habitudes que sur des informations ou des données précises. Ce qui peut aussi expliquer que ces **pratiques n'évoluent apparemment que peu dans le temps**. Il faut enfin souligner l'existence de pratiques mixtes très répandues¹⁹, hormis pour les ménages desservis en eau brute.

¹⁹ La majorité des Français sont en fait des buveurs "mixtes", consommant aussi bien de l'eau en bouteille que de l'eau du robinet quotidiennement. <https://fr.statista.com/statistiques/1331490/evolution-consommation-quotidienne-eau-robinet-bouteille-france/>

Focus sur les nappes

Quand l'existence des nappes superficielles de la Vistrenque et des Costières est appréhendée, c'est pour l'essentiel par les **habitants qui résident au-dessus d'elles** (et ceux de la Vaunage qui savent dépendre de cette ressource pour leur eau potable). C'est plus particulièrement le cas des habitants qui y puisent l'eau d'arrosage de leur jardin. De ce point de vue, leur **état quantitatif constitue la préoccupation prioritaire** sans non plus susciter d'inquiétudes majeures, telles que l'on en constate actuellement sur de nombreux territoires en France. Seuls certains habitants isolés consomment cette eau comme eau potable et prennent les précautions qu'ils jugent nécessaires pour s'assurer de la qualité de l'eau (analyses, filtration, eau minérale).

La nappe de la Vistrenque présente l'intérêt d'être suffisamment peu profonde, permettant à la plupart des **propriétaires particuliers de forages** rencontrés d'**observer facilement l'évolution de son niveau**. Quant au **Bulletin de situation des nappes** publié par l'EPTB VV, s'il reçoit un écho difficile à mesurer, son **audience touche aussi ce type d'habitants**, dépassant les élus et acteurs auxquels il est prioritairement adressé. Au regard d'une baisse jugée sensible, certains élus et acteurs estiment d'ailleurs que ces données devraient être à l'avenir plus largement valorisées auprès de l'ensemble des usagers de cette eau. Même s'il s'agit d'une ressource jugée généreuse, il leur paraît nécessaire de donner à comprendre à chacun d'eux qu'elle n'est pas pour autant inépuisable et qu'elle peut être vulnérable.

Ce qui n'empêche pas de relever au niveau des **perceptions des habitants différents points en cascade** :

- La **fonction de ressource en eau potable** des nappes reste **largement inconnue** des habitants qui la consomme au quotidien. Pourquoi le Rhône occupe-t-il la place « de l'arbre cachant la forêt » ? Est-ce le résultat d'une communication orientée des fournisseurs d'eau ? Ou de ce que les habitants ont envie de croire ? Ou de la conjonction des deux ?
- Ce qui explique que les **enjeux de qualité de ces nappes soient minimisés** ou plus simplement ignorés et les sources de pollution également.
- Cette ignorance est accrue par la **distance qui existe entre les habitants des bourgs, villages et lotissements, et les agriculteurs**. Il s'agit de strates de populations qui ne se connaissent pas, ne se fréquentent pas et ne vivent pas suivant les mêmes rythmes. **Même chez les élus, ces relations tendent à s'amenuiser** en lien avec la raréfaction des agriculteurs au sein des conseils municipaux. Les habitants imaginent bien que les agriculteurs amendent et traitent leurs cultures, mais sans que cela ait suscité lors de nos entretiens l'expression de craintes ou de levers de boucliers notables. Ces observations nous semblent suffisamment spécifiques au territoire (à l'encontre d'autres régions telles que le Bordelais, le Beaujolais, la Champagne...) pour être relevées.

Le fait que les nappes soient peu profondes provoquent en retour des affleurements ponctuels sur certains aménagements ou infrastructures, créant des obstacles et laissant craindre des phénomènes de pollution, ponctuellement évoqués par des élus (ex. trémie sous déviation évoquée par des élus de Milhaud).

4.8 La relation des habitants à la ressource en eau déclinée en 4 profils de valeurs, en vue d'un ciblage de la communication

Cet investissement sociologique relatif aux usages et perceptions d'habitants du bassin versant du Vistre répond à une finalité concrète visant à élaborer la future stratégie de communication de l'EPTB VV. Elle doit aider à identifier les points d'ancrage sur lesquels fonder cette stratégie, ici par rapport à la « cible » habitants.

Dans ce cadre, est proposé différents types de profils, visant à distinguer groupes d'appréhensions, perceptions et représentations cohérents au sein du groupe étudié. La production de ces profils d'acteurs est pensée comme une étape de travail intermédiaire vers la production des personae, incarnations personnifiées des cibles de la stratégie de communication. Figurent ainsi 4 profils de valeurs à considérer comme des archétypes (ce qui signifie que si les habitants peuvent se rapprocher de tel ou tel profil, aucun n'est réductible à un seul profil).

Concrètement, chacun de ces profils distingue d'abord les données caractéristiques de leurs perceptions et usages avant de dégager des correspondances avec une série de variables explicatives plus générales concernant :

- *Le rapport à l'espace ou au territoire*
- *Le rapport au temps*
- *Le rapport aux autres (sociabilité)*
- *Le rapport aux pouvoirs politiques*
- *Le rapport à la responsabilité et à l'action*

La dernière ligne apporte des précisions sur les types d'habitants qui paraissent se rapprocher de tel ou tel profil.

Relations à la ressource en eau	Un bien de consommation issu d'une « boîte noire »	Une ressource appelant précaution et ménagement	Des inquiétudes quant à l'avenir de la ressource	Une vision diversifiée et favorable des ressources
Principales composantes	Origine de l'eau potable inconnue ou attribuée au Rhône	Origine de l'eau potable attribuée quasi exclusivement au Rhône Connaissance des nappes ou de BRL si l'on vit « au-dessus » et a fortiori si on bénéficie de l'accès à leur eau		Bénéfice de différentes ressources favorisant une connaissance affirmée
Rapport au territoire	Fortement désincarné fondé sur une approche hors-sol ou fonctionnelle	Attachement au territoire sans ancrage forcément marqué	Attachement et ancrage territorial existant	Ancrage territorial marqué en décalage avec la croissance du territoire
Rapport au temps	Absence de questionnement sur la disponibilité à venir d'une ressource inconnue	Des questions émergentes quant à l'avenir de la ressource sur un plan quantitatif	Des inquiétudes affirmées quant à la disponibilité de la ressource à court et moyen terme	Recul temporel marqué fondant le sentiment d'une amélioration qualitative des ressources
Rapport aux autres	Liens de sociabilité urbaine	Idéal relationnel fondé sur le voisinage (quartier, village) pas toujours vécu Relais émergent d'un discours médiatique national quant aux risques de pénuries		Ancrage local marqué
	Absence de lien et méconnaissance du monde agricole local			Lien fort au monde rural et agricole
Rapport aux pouvoirs politiques	Des interrogations possibles sur la justification du prix de l'eau	Des questions plus ou moins sensibles quant à la capacité à faire face aux défis du manque d'eau à venir		Sentiment d'un décalage avec les collectivités croissant Dénonciation de la croissance du territoire
Rapport à leur propre responsabilité/actions	Absence de précautions notables	De possibles questions sur la qualité sanitaire et/ou gustative de l'eau appelant des précautions domestiques Une volonté affichée de faire valoir des comportements économes et vertueux sans références communes		Tendance marquée à une poursuite des habitudes en place
Qui est principalement témoin de ce profil ?	Des habitants urbains originaires du territoire	Des habitants urbains et périurbains originaires ou non du territoire		Personnes originaires du territoire avec attaches agricoles ou rurales

Du côté des élus – Ressources en eaux

En comparaison des habitants, la majorité des élus communaux ont une meilleure connaissance des ressources du territoire en général et celles de leur commune en particulier, mais tous n'ont pas une attention active à son suivi. **Deux profils généraux** se dégagent de notre enquête : les « 100% sur nappe » plutôt attentifs à leur évolution et inquiets pour l'avenir et les « multi-sourcés » pour lesquels la ressource est un sujet délégué à la technique et qui ne devrait pas poser de problème à l'avenir.

- **Profil 1 : « les 100% sur nappes » - majoritaire à l'aval et autour de la Vaunage**

Ce type d'élus se distingue par un niveau de préoccupation générale relativement élevée, sans tomber dans un sentiment de crise. Tous sont dépendant d'une « seule » ressource majeure : les nappes d'eau souterraines de la Vistrenque et des Costières. La fourniture en eau potable repose par ailleurs sur des configurations communales ou de syndicats intercommunaux de petites tailles où les élus jouent encore un rôle actif dans le suivi du service et des ressources associées et au sein desquelles l'information circule relativement bien.

Concernant le contexte actuel, ces élus se déclarent « attentifs » à la situation de leur ressource principale. Ils connaissent l'existence du Bulletin de situation des nappes édité par l'EPTB. Tous n'en prennent pas connaissance en direct. Il faut distinguer ici ceux ayant eu ou ayant un mandat dédié aux questions d'eau (AEP/GEMAPI) et les autres. Les premiers reçoivent le bulletin et le consultent régulièrement avec attention ; les seconds, à l'occasion mais savent le récupérer selon leurs besoins.

Les élus communaux généralistes au sein de ce profil considèrent la situation comme globalement satisfaisante. Dans le détail, alors que la qualité de la ressource ne semble pas un sujet de préoccupation, la disponibilité et l'équilibre quantitatif retiennent plus globalement leur attention. La situation n'est pas critique aujourd'hui, mais l'augmentation de la population, doublée de l'impact du changement climatique, pourraient générer des difficultés à terme sans qu'ils disposent de données et d'ordres de grandeur spécifiques leur permettant d'étayer ce sentiment. Et plusieurs de citer en exemple, la fontaine du village qui s'est tarie cette année ou des discussions entre élus sur cette question faisant l'actualité à l'échelle nationale.

Les élus plus spécialistes en charge de ces questions, ou siégeant dans les COPIL des aires d'alimentation de captage prioritaires (AACP) de notre panel ont pour leur part un regard plus aigu sur ces questions. La gestion qualitative des eaux brutes fait l'objet d'un suivi attentif de leur part sans qu'elle soit considérée comme bloquante pour l'avenir. Les programmes de protection des captages sont considérés comme intéressants mais disposant de leviers trop limités pour avoir un impact significatif sur les activités agricoles notamment. D'un point de vue quantitatif, ces élus ont un regard similaire aux élus généralistes mais plus précis. Ils expliquent savoir que durant ces dernières années sèches, le suivi des nappes a montré que certaines zones ont atteint une situation d'équilibre précaire laissant présager de réelles difficultés futures.

A leurs yeux, les demandes en eaux futures du territoire sont appelées à augmenter. Les économies d'eau, si elles sont présentes dans les discours des habitants, n'opèrent qu'à la marge. Elles seront de toute façon compensées par une augmentation de population et le renforcement d'usages de confort pour faire face aux canicules et sécheresses : arrosage des jardins, piscines, etc. Si une partie de ces nouvelles demandes d'eau brute sera couverte par le réseau BRL, toutes les personnes non raccordées s'appuieront de fait sur les réseaux AEP pour satisfaire ces nouveaux besoins. Côté agricole, ils envisagent que l'ensemble des productions réclament d'être irriguées, cette demande devant plutôt être satisfaite par l'eau du Rhône et notamment le réseau BRL.

- **Profil 2 : « les multi-sourcés » de la CANM - majoritaire en secteurs médian et amont**

En contrepoint, un second profil d'élus communaux émerge du terrain, à la fois moins mobilisés et moins attentifs à l'état des ressources sur lesquelles reposent les consommations des communautés qu'ils représentent. Pour expliquer ce rapport plus lâche à la gestion des ressources, deux facteurs clés entrent en lice :

- La pluralité de ces ressources et une perception de leur caractère relativement inépuisable au regard des volumes en jeu,
- Et la présence d'une technostucture conséquente pour suivre et gérer ces questions à l'échelle de la communauté d'agglomération de Nîmes (Eau de Nîmes Métropole).

Question ressource, la présence des alluvions du Rhône constitue clairement un point de soulagement majeur. La situation géographique en aval d'un si grand bassin assurerait ainsi une pérennité de la ressource quels que soient les scénarios d'évolution de demande en eau et quels que soient les impacts du changement climatique. Dans ce cadre, l'équilibre de la nappe leur paraît globalement garanti, le territoire disposant d'une ressource de substitution par le biais du captage de Comps. En sus, ils ajoutent que la présence du réseau BRL permet que l'agriculture ne dépende pas entièrement des ressources souterraines locales, laissant là aussi penser que des substitutions puissent opérer dans un sens ou dans l'autre en cas de déséquilibre sur l'une ou l'autre des ressources. Il est cependant possible de s'étonner que les questions qui se font jour depuis quelques années et de mieux en mieux documentées sur la pérennité de la ressource dispensée par le fleuve Rhône n'aient semble-t-il pas d'écho*.

Quant aux questions de pollutions et de qualité des eaux brutes, elles ne sont pour leur part pas du tout identifiées, y compris après relance des intervieweurs.

Globalement, ces élus s'en remettent aux compétences et connaissances fines des techniciens, la taille de l'agglomération et de son service des eaux offrant semble-t-il une forme de réassurance ne nécessitant pas d'implication personnelle et politique sur ce sujet. On distingue ici un « effet boîte noire » classique dans le cas de ce type de structure importante, l'information n'étant pas forcément mise à disposition des élus interrogés.

- **Des communes à la marge, dépendantes de ressources extérieures**

Plusieurs élus rencontrés dont les communes se situent au bord des limites du bassin ont témoigné disposer d'autres ressources (Gardon, Rhône, Vidourle). Si des questions se posent sur ces territoires (évocation d'enjeux sur le prix, etc.), ces éléments n'ont pas été creusés dans le détail étant considérés comme moins prioritaires dans le cadre des entretiens.

*En 60 ans, les débits d'étiage moyens ont déjà diminué de 13% à Beaucaire. Et les projections climatiques estiment une baisse de l'ordre de 20% supplémentaires des débits moyens d'été. A proximité de l'embouchure du Rhône, la part des volumes d'eau prélevés dans le fleuve au plus fort de l'été représente actuellement 15% de son volume d'écoulement. Sans avoir à ce stade d'incidence significative pour l'équilibre écologique du fleuve, cette valeur n'est pas négligeable et traduit le fort niveau de sollicitation par les usages préleveurs.

Source : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_118307/fr/les-debits-d-etiage-du-rhone-en-baisse-sous-l-effet-du-changement-climatique

5 Perceptions et usages à propos des inondations

Pour aller à l'essentiel

Un sujet de crainte et de vigilance commun à tous les habitants

- ✓ Le risque associé aux inondations sur l'ensemble du bassin versant étant un sujet de préoccupation commun majeur et actif, avec à la clef des enjeux de sécurité des biens et des personnes, de veille et d'alerte en cas de crise et de capacité de réaction individuelle et collective (planification du territoire, urbanisation, etc.).
- ✓ Un accent mis sur les déplacements en cas de fortes pluies, en lien avec la nécessité de se déplacer et le caractère imprévisible et très localisé de ce type de phénomènes et la méconnaissance des flux d'eau au-delà des lieux où l'on vit.
- ✓ L'échelle du domicile est la plus investie en termes de connaissance, voire de maîtrise du risque (indices, mesures de précaution...), notamment chez les propriétaires de maisons particulières.
- ✓ Sur les secteurs exposés à un ruissellement important, des habitants tendant à élargir leur secteur d'observation, en s'intéressant aux éventuelles sources de ruissellement à l'échelle de lotissement ou de quartier et en se tournant vers les communes en cas de problème.
- ✓ Sur les communes périurbaines ou rurales, l'échelle communale et ses élus constituent le principal interlocuteur des habitants, tant en termes d'information que d'interpellation en cas de problème.
- ✓ L'école constitue un vecteur essentiel d'information/sensibilisation, concernant les prescriptions sur les conduites à tenir en cas d'alerte inondations, de même que certains employeurs à l'égard des salariés, en cohérence plus ou moins aboutie avec les directives des autorités publiques. Les collectifs apparaissent ainsi comme des vecteurs privilégiés.

Différents secteurs marqués par des degrés de sensibilité distincts

- ✓ Sur les points hauts du territoire, des habitants davantage préoccupés d'incendies que d'inondations.
- ✓ Sur les versants exposés au ruissellement, des habitants se montrant très inquiets face à la rapidité et la violence et de leur forte imprévisibilité.
- ✓ Des habitants de la plaine médiane diversement concernés par des ruissellements très locaux, les défauts de certaines constructions et aménagements ou par les délais de ressuyage de la plaine (habitat isolé).
- ✓ A l'aval, des habitants sensibles aux inondations, avec une attention forte aux différents cours d'eau arrosant la Camargue.

Le poids majeur de l'expérience vécue et de son partage social sur les perceptions

- ✓ Des perceptions étroitement associées au degré de proximité avec une ou plusieurs expériences limites vécues, elles-mêmes fortement socialisées distinguant :
 - Des habitants ayant subi ce type de mise en péril personnelle et/ou de dommages matériels majeurs, avec un impact traumatique justifiant angoisse et/ou précaution face au risque de revivre un tel épisode.
 - Les entourages familiaux ou amicaux proches de ces personnes fortement sensibilisées.
 - Des habitants connaissant indirectement de tels cas et les rapportant dans nos échanges à titre d'effets de vérité.

- ✓ Au-delà certains néo-habitants sont :
 - en proie à des angoisses fortes à priori et/ou accrue par l'information reçue à leur arrivée sur ce sujet,
 - sans crainte particulière avant d'être confrontées à un événement,
 - avec un degré de conscience nul ou très faible à l'égard de ce risque, essentiellement par ignorance ou considérant que la question est du ressort de la collectivité et avec aucune idée des comportements à adopter en cas de menace.
- ✓ Le type d'habitat et sa situation jouent également sur la responsabilité et la capacité à agir des habitants, avec un effet limitant pour les personnes vivant dans de l'habitat collectif et locatif situé en milieu urbain. A contrario, la propriété d'une maison individuelle pousse les habitants à prendre des mesures de réduction de la vulnérabilité, sans négliger le cas échéant les responsabilités publiques supra.

Evolution du risque et attribution à des causes diversement maîtrisables

- ✓ Sentiment quasi-unanime que les épisodes de précipitations extrêmes sont en cours d'intensification et plus erratiques en termes de saisonnalité, nécessitant une adaptation car non maîtrisable
- ✓ Pour les habitants exposés et intéressés par ces questions, des attentes concernant les modalités d'urbanisation avec à la fois des progrès constatés (ex. prise en compte de l'exposition, constructions adaptées) et des craintes face aux effets à attendre de la poursuite généralisée de l'urbanisation (ex. gestion du ruissellement, pluvial urbain, modification des écoulements existants).
- ✓ Pour les habitants ruraux et notamment agriculteurs, critiques des effets des modalités d'entretien et actions de revitalisation des cours d'eau, notamment sur le ralentissement de l'eau sur les zones de plaine.
- ✓ Un « effet CADEREAU » sensible sur Nîmes, au regard de l'importance des travaux réalisés, favorisant un sentiment sans doute excessif de sécurité.

Des stratégies d'information centrées sur l'alerte doublées d'interrogations

- ✓ Une priorité claire des habitants à disposer de l'information sur une possible menace en temps utile, face à laquelle la radio publique locale demeure une référence majeure, notamment au domicile et en voiture.
- ✓ En écho, une multiplication des canaux d'information disponibles en lien avec le développement de la téléphonie portable et d'internet, facilitant communications individuelles, accès à une information enrichie sachant que différents réseaux sociaux et sites locaux (établissements scolaires, transports publics, collectivités...) relaient les informations relatives aux alertes, avec en termes d'usages privilégiés, un effet « classes d'âge » important.
- ✓ Un système d'alerte déclenchant des adaptations de comportement à partir du niveau orange, avec mise en place de mesures préventives mais maintien de nombreux déplacements. Au niveau rouge, renoncement aux déplacements avec cependant certaines prises de risques favorisées par l'information « en direct » permise par la téléphonie portable et les réseaux sociaux.
- ✓ Une critique répandue du fonctionnement du système d'alerte au regard des « fausses alertes » et leurs implications (perte de temps, stress inutile, altération de la vigilance...).

Des initiatives de réduction de la vulnérabilité

- ✓ Des « locaux » déterminant leurs achats immobiliers en fonction de ce critère.
- ✓ Différents facteurs semblant jouer sur la réceptivité et la capacité à agir en faveur de la réduction de la vulnérabilité : l'expérience vécue, la propriété individuelle du logement, les secteurs d'habitat périurbains.
- ✓ Des **investissements évoqués concernant essentiellement la protection des entrées et issues** et moins les aménagements intérieurs.
- ✓ A l'instar des élus, des habitants estimant disposer d'une expertise des causes de leurs problèmes et des habitants attendant diagnostic, conseil et intervention de la collectivité.

5.1 Implication de l'EPTB sur la thématique inondation

Le bassin du Vistre est confronté régulièrement à des crues méditerranéennes, réputées pour leur rapidité et leur violence, avec à la clef différents types d'inondations suivant les secteurs du bassin versant :

- **Sur les parties hautes du bassin (Garrigues et Costières), les inondations résultent de phénomènes de ruissellement** qui se concentrent dans des vallons habituellement secs (également appelés cadereaux ou valats). Sur le secteur des Garrigues, les circulations irrégulières de l'eau dans le sous-sol calcaire renforcent ces phénomènes, de même que les pentes plus ou moins fortes vers les vallées accélèrent la vitesse des flux (Vistre, Rhône, Rhône). La force de ces crues peut également entraîner le charriage de matériaux solides (boues, galets). Sur ces versants et à leur pied, les dommages matériels et humains peuvent s'avérer considérables, comme en témoignent notamment les inondations dramatiques ayant touché Nîmes en 1988.
- **Dans les vallées intermédiaires (Vistre médian, Rhône), l'eau se concentre dans les cours d'eau ainsi que dans un réseau de fossés plus ou moins dense**, a priori « carénés » pour évacuer ces afflux jusqu'à un certain débit. Au-delà, ces cours d'eau inondent les zones de plaine adjacentes et mettent généralement un certain temps à évacuer ce surplus d'eau. S'agissant des secteurs les plus urbanisés, différents franchissements des cours d'eau et infrastructures linéaires créent en outre des obstacles à la circulation de l'eau.
- **Quant à la basse vallée, elle présente un système hydraulique complexe**, associant convergence de différents cours d'eau (Vistre, Rhône, Vidourle), déficit d'exutoires à l'aval et systèmes élaborés de gestion humaine de l'évacuation de l'eau. A ce titre, elle connaît de longues périodes de submersion requérant de pomper l'eau.

On notera cependant que des **secteurs de plaine en proximité immédiate des coteaux peuvent être affectés par des phénomènes violents** de ruissellement associés à la présence d'infrastructure linéaire de transport, comme l'autoroute ou la LGV. L'inondation de Bernis et de l'autoroute A9 courant septembre 2021 en constitue un exemple patent.

L'investissement de l'EPTB sur ce volet concerne essentiellement le portage et l'animation du PAPI 3 Vistre, programme d'actions dédiées à la prévention du risque inondation établi à l'échelle du bassin versant²⁰. Le plus important maître d'ouvrage de ce programme est Nîmes Métropole, qui poursuit

²⁰ Le territoire a connu deux générations précédentes de programmes de ce type, attachés d'une part à la ville de Nîmes et d'autre part au bassin du Vistre.

l'aménagement des cadereaux initiés par la ville de Nîmes. L'EPTB assure en direct le portage et l'animation d'actions d'appui aux collectivités (ex. PCS) ou de réduction de la vulnérabilité (programme ALABRI) ou encore la réalisation d'études destinées à compléter les connaissances existantes (ex. recensement ouvrages de protection existants) sur le reste du périmètre.

5.2 Un sujet de crainte et de vigilance commun avec un accent sur les déplacements

Contrairement aux cours d'eau et aux nappes, l'inondation est apparue d'emblée lors de nos entretiens comme une **question intéressant au premier chef quasiment tous les habitants**.

Souvent abordée de façon spontanée lors de l'évocation du territoire dans sa globalité, elle apparaît comme **un sujet de préoccupation commun majeur et actif**, sous-tendu par des enjeux ressentis en matière de sécurité des biens et des personnes, de veille et d'alerte en cas de crise et de capacité de réaction individuelle (se mettre à l'abri, etc.) et collective (planification du territoire, urbanisation, etc.). Autant d'éléments qui laissent paraître une réelle culture locale du risque sur ce sujet.

Si tous les habitants se considèrent concernés par ces dernières, c'est avant tout le **facteur « déplacement » qui opère ce trait d'union entre tous**. Alors que les consignes mettent en avant l'immobilité et la mise en sécurité en cas de crise, la quasi-totalité des personnes a témoigné s'être retrouvée confrontée aux inondations en cours de déplacement. Nombreux expliquent notamment opérer des déplacements quotidiens domicile-travail, traversant par ailleurs plusieurs bassins ou sous-bassins. Dans ce cadre, outre le fait d'être confrontés plus fréquemment au risque, ils mettent en avant deux facteurs rendant difficile leurs prises de décisions :

- le caractère subreptice et très localisé de ce type de phénomènes,
- et la méconnaissance des flux d'eau sur les territoires qu'ils traversent entre leur point de départ et leur point d'arrivée.

Confrontés aux inondations « en route », et ne sachant pas quelle stratégie adopter dans ce cadre, ils expliquent avoir eu des **difficultés à disposer d'informations utiles** au regard de leur situation. Outre les inondations du Vistre et de ses affluents, sont évoquées dans ce cadre, celles du Vidourle (2002 et 2018 notamment) à Sommières et Lunel ainsi que celles du Lez (2014, 2015, 2022) par ceux faisant la navette vers Montpellier, mais aussi celles du Rhône et du Gardon par ceux se rendant quotidiennement vers Avignon.

Dans ce cadre de préoccupation, les **femmes ont davantage rapporté leur inquiétude**, témoignant y penser et l'anticiper en dehors des temps de crise. Les hommes ont pour leur part abordé cette question des risques lors des déplacements au prisme de leur connaissance « pragmatique » de ce type de situations, préférant mettre en avant ce qui leur permet de les « gérer » au mieux : surveillance des niveaux d'eau, itinéraires possibles, maîtrise des bons réflexes, etc. A plusieurs reprises, ils ont ainsi exprimé être plus enclins à prendre des risques et à moins respecter les consignes.

Quelques témoignages traduisent ici les niveaux de concernement et de préparation entendus lors des entretiens :

« Je connais une voisine qui s'est fait surprendre en voiture en revenant de son travail. Un trajet qu'elle fait tous les jours dans les deux sens. Elle a dû abandonner sa voiture pour se réfugier chez des habitants. »

Homme - 40 ans/consultant - Nîmes

« Les choses vont très vite. On bascule d'une grosse pluie au phénomène dangereux en quelques minutes. C'est quasiment impossible à prévoir. Il n'y a pas d'habitude possible dans cela, mais il vaut mieux être au courant... »

Homme - 55 ans/commerçant - Garons

« Avec mon mari, on a vu qu'il fallait briser les vitres avec les appui-têtes si on était bloqué. Le problème, c'est qu'on n'arrive pas à débloquent nos appui-têtes. Vous savez comment faire ? »

Femme - 35 ans/sans emploi - Bernis

« Longtemps, j'avais peur de rester au travail à Montpellier et tentait de revenir à la maison malgré les inondations en cours sur l'un ou l'autre des cours d'eau sur mon trajet. Après plusieurs expériences très négatives, on a convenu de pouvoir dormir au travail, puis de se faire accueillir chez les collègues. Au final, j'ai changé de poste pour arrêter de devoir gérer cette question plusieurs fois dans l'année. »

Femme - 65 ans/retraîtée - Générac

« On est nouveau sur le territoire. L'année dernière, c'était notre première expérience. Mon mari a quand même voulu aller louer une pompe alors que l'épisode de crue était toujours en cours. Il disait que ça passerait. On s'est retrouvé coincé. De toutes façons, le magasin était inondé. »

Femme - 40 ans/employée - Vergèze

« L'année dernière je suis rentré à la maison, je savais qu'avec les nouveaux lotissements, j'allais être inondé. Toutes les routes étaient bloquées, et je suis passé par une piste dans la garrigue. Le 4x4 a failli être emporté, mais j'ai réussi à passer ! »

Homme - 50 ans/employé - Langlade

« Le bus scolaire m'a déposé. Pour rentrer chez moi, la route était devenue une vraie rivière. Je ne savais pas quoi faire. »

Femme - 15 ans/collégienne - Congénies

Hors déplacement, les personnes rencontrées ont déclaré être confrontées à cet enjeu selon d'autres configurations notamment :

- à leur domicile,
- dans leur quartier,
- dans leur commune,
- à leur travail,
- au regard de leurs enfants.

Une dimension géographique semble discriminer les situations, avec des secteurs peu touchés et au contraire d'autres particulièrement impactés (voir partie suivante).

L'échelle du domicile est celle qui est la plus investie en termes de connaissance du risque, qu'il s'agisse de protection et de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes. Les propriétaires de maisons particulières (avec ou sans jardin) sont les plus prolixes sur le fonctionnement local des flux d'eau à l'échelle de leur parcelle, et plus largement à l'échelle du quartier. Dans ce cadre, ils disposent généralement d'indices et de repères précis pour juger de la gravité de la situation et des mesures de précaution à mettre en place (sens du vent, niveau d'eau à proximité de la maison, débordement en amont sur un point précis...). Les personnes habitant en collectif et en étage, mais aussi les néo-habitants semblent disposer d'une moindre connaissance du fonctionnement hydraulique local. La proximité des cours d'eau principaux ou affluents ou encore de fossés connus pour déborder joue là aussi favorablement sur cette perception très locale du risque.

« Quand j'ai acheté ma maison, j'ai bien regardé autour. Ce n'est pas un endroit plat, mais ce n'est pas bétonné, ni goudronné. Comme moi, les Nîmois sont conscients de cela. On ne va pas s'amuser à prendre des risques. »

Homme - 45 ans/consultant - Nîmes

« Quand arrive une grosse pluie, ma voisine ouvre les deux portails de son jardin, l'un en haut de parcelle, l'autre en bas pour que l'eau circule à travers sa parcelle et que les ruissellements ne viennent pas envahir les voisins. Ça fonctionne bien. »

Homme - 65 ans/retraité - Clarensac

Sur les secteurs exposés à un ruissellement important, les habitants tendent à élargir leur secteur d'observation, en s'intéressant aux éventuelles sources de ruissellement les menaçant, notamment à l'échelle de **lotissement ou de quartier**. Avec cependant pour limite de ne pas forcément maîtriser la gestion de cet environnement. Dans ce cas, la tendance répandue est de se retourner vers les élus communaux, a fortiori quand ces secteurs sont en cours d'urbanisation, au titre de leurs compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement.

« Depuis que l'on est ici, il s'est construit toutes ces maisons au-dessus et toutes ces voies pour y aller. Depuis, vous ne pouvez pas savoir mais, le ruissellement qui arrive ici a augmenté sans précédent, avec des graviers qui maintenant arrivent jusqu'ici (montre le pied de sa maison). Plus de 40 cm de boue et de gravier en 2022. Le problème est de savoir qui est responsable et qui doit intervenir pour virer ces cailloux et revoir les écoulements, sachant que l'on ne va pas détruire toutes ces constructions. »

Homme - 50 ans/employé - Langlade

« Le voisin au-dessus de chez nous, il en avait assez d'être inondé. Il a fait un trou dans son mur pour évacuer chez nous. Et nous, qu'est-ce qu'on doit faire ? Faire un trou pour évacuer chez le voisin d'en dessous ? »

Femme - 40 ans/paramédical - Congénies

A une échelle plus large, un certain nombre d'acteurs évoquent avoir recours aux services de Vigicrues et autres fournisseurs de données (notamment niveau d'eau en amont), avec une capacité à estimer l'urgence de la situation au regard de la comparaison avec des situations passées.

« Quand il y a alerte et que les eaux montent, on va voir avec un copain comment se comporte le Vistre. On met un bâton et on voit comment ça évolue... On a l'habitude. »

Homme - 35 ans/paysagiste (et pêcheur amateur) - Saint-Laurent-d'Aigouze

« Mon repère, c'est un fossé qui passe derrière chez moi. Dès que cela dépasse un certain niveau, je file à la mairie pour la cellule de crise. »

Homme - 60 ans/retraité et élu - Milhaud

A l'échelle communale, la mairie constitue le lieu vers lequel on se retourne pour disposer d'informations sur le risque, pour faire part d'éventuels problèmes (face auxquels on attend des solutions) et/ou pour incriminer des décisions d'aménagement ou des pratiques d'entretien, jugées comme accroissant le risque. Seuls quelques riverains directs de cours d'eau, généralement agriculteurs, déclarent se tourner vers l'EPTB pour assurer un entretien, qu'ils jugent nécessaire pour réduire les risques de débordement.

L'école, au sens large, est également un lieu évoqué régulièrement concernant les inondations. Il s'agit d'une instance d'information et de prescription de conduite à tenir en cas d'alerte inondations. Sans doute faut-il noter que la principale prescription qui est de ne pas se déplacer pour venir chercher ses enfants en cas d'alerte maximale est suffisamment contre-intuitive (au regard d'une forme de réflexe appelant à protéger ses enfants) pour ne pas être forcément respectée dans tous les cas. Les parents d'élèves rencontrés témoignent cependant d'une nette amélioration des protocoles et d'une confiance en l'institution plus importantes aujourd'hui qu'il y a quelques années.

« Quand on est arrivé des Vosges il y a plus de 10 ans, on a inscrit les enfants dans 3 écoles différentes. Et dans chacune on a reçu des messages concernant les inondations avec les précautions en cas de

fortes pluies. C'était assez angoissant à vrai dire. Je dis d'autant plus cela aujourd'hui que l'on n'a rien vu ici d'extraordinaire depuis. Je n'ai fait qu'une fois demi-tour à cause de l'eau en allant à Nîmes. »

Femme - 50 ans/enseignante - Caissargues

« Au collège, nous avons une procédure en cas d'alerte. Tant que c'est orange, on cherche à rapatrier le maximum d'enfants chez eux. Mais comme beaucoup viennent en car, ce n'est pas toujours évident que les cars soient disponibles. Ceux qui restent peuvent dormir au collège. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'établissements comme cela à l'échelle nationale. »

Homme - 45 ans/enseignant - Nîmes

« Dans la crèche, quand on est en alerte rouge, on ferme. Ce qui est hallucinant, c'est qu'il y a des encore des parents pour venir chercher les enfants. C'est compliqué parce que si on ouvre, il y en a qui veulent repartir chez eux. »

Femme — 45 ans/éducatrice - Bouillargues

« Les protocoles ont beaucoup évolué ces dernières années. Au sein des établissements, on a vite réussi à ce que les choses soient claires. Les derniers ratés ont lieu avec les transports scolaires, mais c'est en train de se régler. »

Femme - 60 ans/enseignante retraitée - Nîmes

Le lieu de travail peut aussi être concerné par ce type de risque, mais dans ce cas, la gestion du risque ne revient pas aux habitants rencontrés, de même que la conduite à tenir en cas de vigilance maximum, qui est du ressort des directions des entreprises elles-mêmes ou des directives des pouvoirs publics relayés par les services concernés de ces entreprises.

« Des fois, on est restés coincés à la bibliothèque à attendre plusieurs heures avant de rentrer chez nous. Certains ont fait des crises d'angoisse mais on est resté tous ensemble parce qu'on savait qu'il ne fallait pas sortir. »

Femme - 55 ans/bibliothécaire- Nîmes

« Le magasin est en zone inondable. Celui d'à côté avait fermé au public préventivement. On a demandé au directeur de faire de même, mais il a refusé. Alors que lui est parti mettre en sécurité sa maison, nous nous sommes retrouvés à rester sur site et devoir accueillir une centaine de personnes pendant la crue. Finalement le magasin n'a pas été inondé, mais c'était limite. On aurait dû faire quoi si l'eau était montée jusque-là ? »

Femme - 40 ans/employée - Milhaud

5.3 Des degrés de vigilance distincts suivant les secteurs

Les phénomènes de crues ou d'inondations décrits plus haut (cf. 5.1) amènent à constater des niveaux différents de sensibilité suivant le secteur du territoire où ils habitent :

- Les habitants vivant sur les **points hauts du territoire** (Garrigues, « crêtes » des Costières) ne se disent pas directement concernés par ce risque. Sur les terrains calcaires, le principal risque évoqué concerne l'incendie.

« Ici sur le plateau, il n'y a pas d'eau. Ce n'est pas pour rien que l'on boit de l'eau de BRL et que l'on a une citerne de 5 m³. Et au pire s'il pleut beaucoup, cela ne stagne pas bien longtemps. Notre principale crainte, c'est le feu et le vent. »

Homme - 65 ans/artisan - Jonquières-Saint-Vincent

« A Rodilhan on n'a pas eu de dégâts, même pas en 88 ! Mais ça reste une possibilité, les gens font attention, il y a des alertes, des panneaux. Il faudrait peut-être revoir la sensibilisation pour que les gens sachent qu'il ne faut pas aller chercher leurs enfants à l'école par exemple. »

Homme - 60 ans/élu - Rodilhan

- Les habitants installés sur les **versants exposés au ruissellement** (Garrigues en milieu et bas de coteaux, Costières aval) se montrent les plus inquiets, à la fois en raison de la rapidité, de

la violence et d'une certaine forme d'imprévisibilité spatiale des phénomènes auxquels ils sont confrontés²¹. En cela, le risque peut déterminer des attentions et des comportements spécifiques.

« Quand on remonte chez nous, la route borde le cadereau d'Alès. Au moment d'aborder la montée, je me demande toujours quel détour prendre pour ne pas se retrouver bloquée à mi-pente par le torrent qui parfois déborde sur la route. C'est vrai que c'est assez angoissant. »

Femme - 50 ans/médiatrice sociale - Nîmes

« A Lédénon quand il pleut beaucoup, il y a du ruissellement et ça inonde le bas du village. En 2002 il y a eu de gros dégâts dans les maisons mais depuis deux bassins de rétention ont été faits et cela atténue vraiment le risque. Maintenant les promoteurs savent aussi que les sols sont argileux et engagent les études qu'il faut avant de construire. »

Homme - 50 ans/élu - Lédénon

- Les habitants de la **plaine médiane** peuvent s'inquiéter de flux de ruissellement très locaux. De même, certains lotissements prennent régulièrement l'eau en raison de défaut de construction sans toujours de solutions évidentes (plancher trop bas, décaissement des terrains, aménagement du voisinage...). Il s'agirait essentiellement de constructions datant des années 70 et 80. En revanche, peu d'entre eux vivent directement à proximité directe des cours d'eau (essentiellement des agriculteurs résidant dans des mas isolés) et se montrent sensibles aux débordements essentiellement lorsqu'ils affectent les voies de circulation. Pour eux le principal risque se trouve sur la route, ils savent que *« l'eau passe, quelques routes sont coupées, on sait qu'on ne sort pas de chez nous »*. Certains relèvent d'ailleurs l'évolution des alertes météo : *« à l'époque en 88, pas de téléphone portable ni de radio, alors que maintenant avec les alertes météo sur le téléphone on sait tout de suite si une route est coupée »*. Et dans le cas où ils seraient déjà sur la route, certains ne s'affolent pas non plus : *« Il y a des panneaux bien en amont »*. Pour d'autres encore cela fait partie de la vie du village :

« Quand j'étais petite c'était tout inondé, on avait régulièrement les pieds dans l'eau. C'est pour ça qu'il n'y a pas de cave dans le village, les rez-de-chaussée sont peu occupés aussi, la vie s'est adaptée. Puis maintenant il y a des fossés et des bassins de rétention, ça suffit à empêcher le gros de l'eau d'arriver dans le village. »

Femme - 50 ans/employée - Manduel

- Quant aux **délais de ressuyage de la plaine**, ils sont essentiellement interrogés par des agriculteurs et certains élus.

« Depuis qu'ils ont fait la ligne TGV, ils ont concentré le passage de l'eau. Cela fait que certains lotissements qui ne voyaient pas l'eau en cas de pluie en reçoivent maintenant. Cela pourrait être inondé à terme. »

Homme - 65 ans/chef d'entreprise - Caissargues

- **Les habitants de l'aval** du territoire sont très sensibles aux inondations, pour avoir vécu de plein fouet plusieurs épisodes impactant ces dernières années (ex. au Cailar : 2021, 2018, 2014). Ils prêtent une attention très forte aux rivières, responsables de ces événements, le Vidourle d'abord puis le Vistre étant les premiers cours d'eau cités (mais les affluents tels que le Rhône peuvent aussi être sujets de préoccupations pour les habitants vivant à proximité). Ces inondations sont connues et reconnues pour être rapides, violentes, capables de générer des dommages tant aux biens qu'aux personnes. Les opérations de gestion mises en œuvre depuis de nombreuses années notamment au titre des PAPI sont perçus positivement mais

²¹ Les habitants de Nîmes disposent d'un regard différent. Voir l'encadré sur l'effet de CADEREAU dans le chapitre suivant.

n'enlèvent rien à la prégnance du risque dans les perceptions : *« Quoi qu'on fasse, des inondations, il y en aura toujours »* (aucune des personnes rencontrées ne nie l'existence de ce risque majeur sur le territoire).

« En 1988, il fallait voir le village, c'était une île. »

Homme - 65 ans/retraité - Le Cailar

« En 2002, moi j'ai été hors d'eau, mais le centre-ville a été inondé. La plaine est devenue un lac. C'était très impressionnant. »

Homme - 55 ans/salarié - Aimargues

« La population, elle n'est pas sensibilisée au risque. Elle est traumatisée. »

Homme - 65 ans/élu - Aimargues

5.4 Le poids majeur de l'expérience vécue et de son partage social

« Il faut l'avoir vécu pour le croire. » S'il est une phrase mantra qui lie les personnes ayant vécu les inondations de 1988 sur Nîmes ou sur l'aval du bassin, c'est sans doute celle-ci. Comme généralement lorsqu'il s'agit de catastrophes de ce type, elle témoigne d'abord de la prime exorbitante de l'expérience vécue, notamment lorsque la vie humaine est en jeu, doublée d'une loi de proximité²², qui veut que plus un évènement est proche de vous plus il a de chances de vous concerner.

Dans ce cadre, il est possible d'envisager l'ordonnancement suivant avec :

- **Des habitants ayant une expérience directe de ce type de mise en danger.** Il s'agit généralement de personnes originaires ou installées de longue date sur le territoire :
 - Viennent en premier **les personnes qui ont vécu en direct une situation de mise en péril de leur propre personne et généralement de personnes proches.** Par exemple à Nîmes, nous avons rencontré 3 personnes, dont 2 ont fait un récit circonstancié de l'inondation de 1988²³. C'est le cas aussi de personnes rencontrées dans le sud du bassin (Aimargues, Le Cailar). Le témoignage prend alors une forme épique, souvent teinté d'une émotion réelle, face auquel les autres personnes présentes se mettent en retrait. On peut également relever que ces personnes ont souvent été surprises hors de leur domicile.

« Ma mère m'a conduite à Nîmes, pour aller au lycée. Je ne sais pas comment on est passé depuis Caissargues. Une fois arrivée au lycée, ils nous ont dit de rentrer chez nous. Comme ma mère était déjà partie, je suis allée chez une amie dans le centre de Nîmes. On est rentrées sans trop de problème, mais ensuite on a dû aller chercher une commerçante en face de chez elle qui vidait l'eau sans vouloir partir. Elle disait qu'elle avait l'habitude. On a dû la forcer à monter au premier étage (...). Après il n'y avait pas de portable. On a été finalement ramené en camion militaire en fin d'après-midi. Je me demande toujours comment ils ont trouvé la route, entre Nîmes et ici. C'était comme un grand lac. Mais peut-être que le plus étonnant, c'est que mon père qui nous attendait à la maison n'a pas voulu nous croire immédiatement. Il travaillait vers Bouillargues et il n'avait vu qu'une grosse pluie... »

Femme - 45 ans/éducatrice - Caissargues

« C'était au petit matin. Avec ma sœur et une amie, on rentrait de boîte de nuit vers Alès. On a été bloqué en haut de Nîmes. Il y avait trop d'eau et les voitures n'avançaient plus. On a d'abord demandé aux femmes de sortir des voitures et de se mettre en hauteur et

²² Appelée aussi loi du « mort-kilomètre » et utilisée dans les médias pour évaluer l'audience et l'impact d'un évènement marquant donné.

²³ La troisième ayant été surprise avec ses enfants en bas-âge dans un camping riverain de l'aval du Gardon.

comme on était plusieurs à être bloqués, on s'est entraidé pour garer les voitures sur un petit terre-plein. Et ensuite on a attendu que ça se calme un bon moment pour reprendre la route. Et quand je suis rentré chez moi, j'ai découvert qu'il y avait eu 1,10 mètre dans ma maison. Il n'y avait plus qu'à tout vider. »

Homme - 65 ans/sans emploi - Nîmes

« Ah ça je m'en souviens, j'étais au lycée, j'ai vu des barques devant le lycée, c'était surréaliste, je n'y croyais pas. Heureusement on a été sauvés par les travaux de la Maison Carré. Je veux dire le trou du parking qui était en travaux ! »

Femme - 55 ans/commerçante - Nîmes

« J'ai voulu voir le magasin. Dans la rue il y avait un torrent d'eau qui montait au niveau du nombril. J'ai voulu traverser pour aller voir, je suis bon nageur. Là, j'ai vu un piano à queue me doubler et je me suis dit que c'était une mauvaise idée. J'ai failli me faire emporter. »

Homme - 70 ans/retraité - Nîmes

« J'étais gardée avec mon petit cousin quand j'étais petite. Moi je n'ai pas vécu l'inondation de 1988, mais lui il en est mort... Depuis, je ne suis vraiment pas sereine en cas d'alerte. »

Femme - 45 ans/profession ? - Milhaud

- Sont également à considérer ici **les habitants qui ont été affectés par des dégâts matériels importants touchant leur habitation**. Bien que moins important, le choc émotionnel vécu et ses suites sont souvent d'un même ordre. Le caractère inédit et impartageable de ces récits est souvent amplifié par le fait que *« ça ne pourrait plus arriver comme ça, rendez-vous compte à l'époque on n'avait pas de téléphone, ni la radio, pas même la sirène des pompiers, on était coupé du monde, on n'avait pas les moyens de communication d'aujourd'hui »*. Ces considérations amènent parfois certains de ces « rescapés » à se rassurer, malgré le traumatisme : *« ça ne pourra plus jamais être comme ça »*.

« On a passé 4 jours non-stop à aider les gens du quartier qui avait été touché. C'était un moment triste, mais aussi de grande solidarité. »

Homme - 55 ans/profession ? – Nîmes

- Ensuite, on distingue **les entourages directs de ces personnes (familles, amis)** qui, sans forcément avoir été soumis à une telle épreuve, ont pu la partager, ne serait-ce qu'en l'entendant à diverses reprises. Originaires ou implantées de longue date dans la région, ces personnes disposent de l'expérience d'épisodes de fortes pluies, accompagnés ou non de dégâts matériels plus ou moins importants. Ces personnes n'ont pas vécu le traumatisme de leurs proches et ne vivent donc pas dans l'anxiété d'un nouvel épisode, ils sont toutefois plus conscients que d'autres habitants (ne connaissant pas de proches victimes de l'inondation) de l'impossibilité du risque 0.

« En 88 mes parents étaient tous les deux sur la route, ils allaient au travail et ils ont failli y passer, ça les a traumatisés. Encore maintenant ma mère a du mal à sortir de la maison quand cela menace. Maintenant il y a eu les travaux, il y a les alertes, on est beaucoup moins inquiets au quotidien mais on n'est jamais 100% sûrs, surtout avec le réchauffement climatique. Moi je me rends compte quand il y a des fortes pluies que j'ai encore le réflexe de regarder le niveau d'eau dans le canal (cadereau). Je me fie plus à ça qu'aux alertes ! »

Femme - 60 ans/fonctionnaire - Nîmes

« Moi, quand ça chauffe, je sais ce qu'il faut faire. Regarder Vigicrues, le niveau des repères à Nîmes, aller voir la rivière. Ma femme elle a plus peur, elle préfère limiter les déplacements. »

Homme - 40 ans/ouvrier - Saint-Laurent-d'Aigouze

- Au-delà de ces deux premiers cercles, il se trouve **des personnes qui évoquent ce type de situation par oui-dire** (ex. « le beau-frère d'une amie », « la collègue d'un voisin »...) nécessairement beaucoup plus nombreuses, avec des personnes plus ou moins proches du territoire. Rapporter ces histoires témoigne de l'importance de ces récits pour les personnes qui la relatent et du crédit qui leur est accordé. Elle participe d'un effet-vérité quant aux risques évoqués de façon plus générale lors de l'enquête.

« Au travail de ma voisine, il y a une de ses collègues qui s'est fait surprendre en rentrant chez elle. Elle a été surprise par un torrent d'eau et de boue qui venait d'une rue sur le côté. Je crois que c'est à Bernis. Ce qui est impressionnant, c'est que c'est un trajet qu'elle fait tous les jours dans les deux sens. Et c'était impossible à prévoir. Ça veut dire que même quand on croit connaître, on ne maîtrise pas tout. »

Femme - 35 ans/sans emploi - Bouillargues

Ces trois cercles englobent l'essentiel de la population habitante rencontrée. Il n'en reste pas moins **trois profils moins répandus, s'agissant d'habitants plus récents du territoire** :

- Le premier est fondé sur la base des entretiens avec **deux habitantes angoissées par le risque inondations dès leur arrivée sur le territoire**. La première est arrivée récemment déjà en proie à ce type de tourment, car bien qu'originnaire de Paris, elle savait que la région était exposée à ce type de risques, via des articles dans des médias nationaux. Cela aurait pu être un des critères majeurs de son choix de ne pas venir s'installer pour sa retraite à Nîmes. Cependant, cette considération s'opposait de manière plus générale à sa volonté de venir vivre dans le Sud de la France, sachant que les épisodes méditerranéens ne sont pas l'apanage de ce seul territoire, la poussant à finalement venir vivre sur ce territoire exposé. Il est également possible de considérer que l'absence de liens avec des habitants de longue date ne permet sans doute pas à ces personnes de confronter leur perception à des points de vue expérimentés. La deuxième n'était a priori pas inquiète de ce risque avant d'arriver il y a plus de dix ans du nord de la France pour des raisons professionnelles. C'est l'information reçue à son arrivée notamment dans le cadre des écoles de ses trois enfants qui a suscité chez elle une anxiété, avec le sentiment d'avoir « été assommée » d'alertes. Cette critique s'exprime d'autant plus clairement qu'elle n'estime pas avoir rencontré des situations de mise en danger majeur depuis cette époque-là. Si elle ne disconvient pas de l'utilité de telles informations, elle s'interroge sur la manière de les livrer aux nouveaux résidents, afin de favoriser une posture de responsabilité plutôt qu'un sentiment d'anxiété.
- Le second profil caractérise **cinq habitants résidents depuis moins de cinq ans. Au contraire des deux habitantes précédentes, ces personnes sont arrivées sans crainte particulière à ce sujet, tout en ayant été informé du risque**. Ce n'est finalement qu'après avoir assisté à un épisode pluvieux intense (sans conséquences dramatiques d'ailleurs), mais les ayant retenues à leur travail dans l'attente de la fin de l'alerte, qu'elles estiment avoir pris conscience du danger associé à de tels phénomènes. Toutefois elles sont rassurées par le fait que de gros travaux aient eu lieu et considèrent (pour celles qui habitent en centre-ville) que *« c'est géré, on est protégé »*.

« Maintenant on a en tête ce qu'il faut prendre avec nous au cas où ça arrive oui, mais on ne s'inquiète pas non plus au quotidien. »

Homme - 50 ans/commerçant - Nîmes

Ces deux premiers profils permettent de constater que **l'information livrée à ce sujet n'a pas le même impact sur les personnes visées**, sachant qu'ils représentent sans doute des extrêmes entre sur et sous-investissement de la portée de ces messages. Avec pour interrogation corollaire le fait de savoir si un message équilibré peut exister ou s'il faut dans la majeure partie des cas chercher à « frapper fort ».

- Le troisième profil concerne des **personnes aucunement conscientes de l'existence d'un risque majeur**. Ces personnes sont des néo-arrivants et/ou bien des jeunes (étudiants ou travailleurs de moins de 25/30 ans) interrogés dans le centre-ville de Nîmes et qui, sans ignorer les inondations ou les épisodes pluvieux importants qu'a connu Nîmes, semblent n'être pas préoccupés par la potentialité d'un risque pour eux ou pour la ville. Cette absence de préoccupation peut s'expliquer soit par une ignorance du risque, soit parce que l'aléa est considéré comme géré totalement par la collectivité, de même que les responsabilités qui s'ensuivent. Cela n'est pas de leur ressort individuel et la question est tellement déléguée qu'elle est absente de leurs représentations. Pour les étudiants, il s'agit souvent d'une pratique « hors-sol » d'un territoire, au sein duquel on ne s'imagine pas demeurer.

« Je suis venue de Paris pour le soleil. Je pense qu'au centre-ville on n'a rien craindre, c'est totalement protégé. Puis sinon on a des alertes sur les téléphones. »

Femme - 40 ans/coiffeuse - Nîmes

Interrogées sur les « gestes à faire » en cas de menace, ces personnes ne sont pas en mesure d'en citer et apparaissent surprises face à cette question, révélant leur absence de connaissance des responsabilités individuelles et des pratiques de bonne conduite en cas d'inondation.

Ce troisième cercle est également évoqué en creux par les autres cercles : *« Les nouveaux habitants ne savent pas quoi faire en cas d'inondation, il faut plus de sensibilisation », « les alertes sont mal gérées... Des fois on a des alertes et puis il n'y a rien donc les gens, surtout les nouveaux arrivants, ne font plus attention. »*

Enfin le passage en revue de ces différents profils montre l'importance de la socialisation des expériences, via les récits qui peuvent en être faits dans le cadre de différents cercles (famille, voisinage, travail) et plus globalement de l'information. A ce titre, on retiendra les témoignages de cette famille nîmoise et de cette nouvelle résidente retraitée également nîmoise.

« Après les inondations de 2002 à Nîmes, on a tenu à emmener les enfants voir les dégâts. Personnellement, on n'avait pas été touchés, contrairement à ce que mon mari avait subi en 1988. Mais c'est sans doute pour cela que l'on a voulu leur montrer. Ils étaient encore à la primaire. On a aussi voulu leur montrer la solidarité. Avec eux on a été donné de la nourriture, des couvertures et des habits pour les sinistrés. Je ne sais pas s'ils s'en souviennent. »

Femme - 60 ans/aide à domicile - Nîmes

« Voilà presque 4 ans que l'on est arrivé à Nîmes. Et à entendre ma compagne qui travaille encore, je m'aperçois que je ne sais pas grand-chose sur les inondations. C'est vrai qu'il y a eu le Covid et je ne connais pour ainsi dire personne, mais je me rends compte que je ne sais même pas comment m'informer sur les alertes. Alors que je suis la plus angoissée des deux, je suis en fait la moins préparée. »

Femme - 65 ans/retraitée - Nîmes

Habitat collectif et individuel

Lors des enquêtes sur Nîmes, nous avons été confrontés dans le centre-ville et ses faubourgs essentiellement à des locataires, résidant en habitat collectif. Au-delà, la plupart de nos échanges dans le reste du territoire ont concerné des propriétaires de maison individuelle. La question du risque par rapport à l'habitation est envisagée de ce point de vue de façon très différente.

L'habitat collectif urbain favorise une certaine mise à distance de la responsabilité des individus quant à la gestion de ce type d'évènement. Là où un propriétaire de maison individuelle a observé l'impact de ces phénomènes sur son bien et a pris des précautions destinées à le préserver au maximum, pouvant entraîner des investissements dédiés (ex. batardeaux devant les portes, entretien des gouttières, retrait d'obstacles, repérage de la piscine), les initiatives personnelles en milieu urbain sont nettement plus limitées, soit que l'on s'en remette à son propriétaire ou son gestionnaire de copropriété (avec ou sans succès...), soit que l'on ne se pose pas la question.

« A chaque grosse pluie, l'entrée et le couloir de l'immeuble sont inondés. Et à chaque fois, il faut qu'avec les locataires, on nettoie. On a demandé à notre propriétaire de mettre des batardeaux côté rue et jardin. Il ne bouge pas d'un pouce, comme sur d'autres choses d'ailleurs. Moi je fais ce que je peux, je vérifie chaque automne que dans la cour les évacuations d'eau ne sont pas obstruées ou bouchées. »

Homme - 70 ans/artiste plasticien - Nîmes

« Je ne sais pas très bien qui s'occupe de cela dans l'immeuble. On n'a pas encore eu de problèmes, mais c'est vrai que l'on vit au deuxième étage, j'espère donc qu'on ne risque pas grand-chose... »

Femme - 65 ans/retraîtée - Nîmes

Quant aux propriétaires de maison individuelle, il est possible de considérer qu'une large majorité ont eu affaire à des dégâts matériels gérables à leur échelle, face auxquels ils prennent des mesures spécifiques. Il n'en demeure pas moins que certains font face à des dommages récurrents liés à des défauts « congénitaux » de conception de leur habitation (ex. situation exposée à des flux notamment en cas de relief, hauteur de plancher...) qu'il n'est souvent pas possible de résoudre à leur échelle, ni forcément à une échelle plus large. Dans le sud du territoire, des habitants ayant vécu des inondations majeures et ayant eu leurs habitations dévastées sont de leur côté plus en attente de solutions structurelles (ex. digues de 2^{ème} rang sur le Vidourle, interventions sur les digues du Rhône) que d'interventions à leur échelle (sentiment que le problème les dépassent).

5.5 Evolution du risque et attribution à des causes diversement maîtrisables

Tout d'abord, la quasi-totalité des personnes interrogées ont pointé l'idée que le risque naturel associé aux épisodes de **précipitations extrêmes** était **en cours d'intensification**. En outre, parmi les personnes originaires du territoire, suffisamment âgées pour disposer d'un recul temporel, ils ont été nombreux à estimer que les fortes précipitations sont également plus erratiques en termes de saisonnalité. Si la saison traditionnelle des épisodes méditerranéens demeure l'automne, notamment septembre/octobre, elle s'étendrait aujourd'hui aux saisons hivernales et printanières. Nous avons d'ailleurs constaté que cette évolution donnait lieu à débat entre l'EPTB et une commune sur le bien-fondé d'étendre les périodes d'entretien des cours d'eau. Ces évolutions étant associées au changement climatique, personne n'envisage de pouvoir jouer dessus.

« On a canalisé les cours d'eau, enlevé la végétation, les territoires s'imperméabilisent. L'eau arrive beaucoup plus vite de Nîmes. Les flux d'eau s'accroissent... »

Homme - 65 ans/manadier - Saint-Laurent-d'Aigouze

Pour les habitants qui s'intéressent à réduire le risque auquel ils se trouvent exposés, c'est sur les causes humaines qu'il s'agit de jouer. Dans cette perspective, les marges de manœuvre sont à trouver du côté des modes d'**urbanisation**, à propos desquels sont constatés des progrès... et des reculs, davantage perçus par les gestionnaires territoriaux (élus, techniciens des collectivités, certains agriculteurs...) que par les habitants, dont le périmètre d'analyse demeure généralement restreint :

- Parmi les avancées, **les modes de construction** paraissent avoir évolué favorablement, ne serait-ce qu'à observer certains lotissements ou îlots d'habitations des années 1970/1980, voire 1990, qui se retrouvent régulièrement « *les pieds dans l'eau* » pour des défauts de constructions (hauteur de plancher trop basse, décaissement des terrains) et qu'il n'est pas forcément évident de solutionner. L'arrêt des constructions en zone exposée, la création de bassins de rétention sur de nouveaux lotissement ou encore l'attention apportée à l'inondabilité des terrains sont considérés comme des points positifs.
- En contradiction, **la poursuite généralisée de l'urbanisation** et de l'artificialisation du territoire est jugée réduire ses acquis, notamment en ce qui concerne le ruissellement, sachant que certains enquêtés estiment qu'une partie des travaux et aménagements, notamment sur les infrastructures de transport, exposent certains quartiers à de nouveaux aléas (ex. ruissellement, pluvial urbain, concentration de flux...), ou que la construction de nouveaux lotissements modifie les écoulements existants.
- **Les réaménagements d'ouvrage** de gestion pluviale, la création/restauration d'ouvrages de protection ou de rétention retient positivement l'attention des « anciens » de la ville de Nîmes (voir encadré ci-dessous) ; elle interroge certains habitants des autres communes et des élus sur le fait que ce genre de travaux ne concernent pas leur territoire (Vaunage, Bernis, Milhaud notamment).
- Parmi les points questionnés, demeurent également les modalités d'entretien et de restauration des rivières, sensibles chez les ruraux originaires du territoire, porteurs d'une vision différente de cette gestion (cf. chapitres 3.4 à 3.5).

L'« effet CADEREAU » sensible à Nîmes

Les travaux menés sur Nîmes depuis près de trente ans ont un effet sur les populations de la ville qui n'est pas sans poser question. Déjà souligné, le caractère « *pharaonique et titanesque* » de ces travaux ont des effets sur les habitants. La plupart des Nîmois, et notamment ceux qui ont connu les inondations de 1988 et 2002, s'estiment aujourd'hui bien protégés grâce à ces travaux... sans doute « trop bien », à entendre les responsables de ce programme. Cette conviction peut être attribuée à trois causes étroitement liées :

- Le gigantisme de ces opérations,

« Il faut voir ce qu'ils ont réalisé dans le quartier et sur toute la ville. Ils ont défoncé des rues entières pendant des années pour agrandir les tunnels qui passent dessous. Vous auriez vu, c'était impressionnant. Comme si on construisait un métro. Avec cela, je ne vois pas comment on peut ne pas être tranquille. »

Femme - 60 ans/aide familiale - Nîmes

- La longueur du temps consacré à ces travaux,

« J'ai quand même trouvé que c'était long...et encore ce n'est pas fini ! »

Femme - 60 ans/retraîtée - Nîmes

- Et sans doute la communication de la collectivité qui les a accompagnés.

« Comment voulez-vous justifier de tels investissements, qui ont aussi dérangé pas mal de gens pendant pas mal de temps ? Il fallait bien laisser penser qu'ils résoudreient le problème ? Je ne sais pas ce que les gens auraient pensé si on leur avait dit, cela marchera dans tant de % des cas. Je pense que les élus

n'avaient pas le choix. (...) Et puis les gens qui ont vécu 1988 sont moins nombreux qu'avant. Pour certains, ces comparaisons ne veulent plus dire grand-chose. »

Homme - 40 ans/professeur - Nîmes

Autant de certitudes qui ne posent a priori pas de problèmes sauf à ce qu'elles puissent avoir pour conséquence directe de faire baisser la vigilance des habitants concernés à l'égard de ce risque toujours présent, même si c'est de façon moindre.

5.6 Des stratégies d'information centrées sur l'alerte doublées d'interrogations

Concernant l'information sur les inondations, la priorité des habitants enquêtés est d'abord de disposer de l'information sur une possible menace en temps utile pour pouvoir s'en prémunir. La radio France Bleu Gard Lozère demeure une référence incontournable. La télévision régionale ou nationale intervient en amont de l'alerte ou en aval de l'évènement. Cependant, **le développement d'internet a ouvert de nouvelles perspectives avec :**

- **Une multiplication des canaux d'information disponibles**, sachant que différentes applications et réseaux sociaux relaient ces messages (ex. abonnement de bus de l'agglomération de Nîmes, certaines collectivités, écoles...),
- **Des communications individuelles facilitées** grâce aux téléphones portables et aux réseaux sociaux,
- **Une offre d'information approfondie**, notamment via l'accès aux sites Vigicrues, Météo France ou encore Inforoute, relayés eux-mêmes sur différents réseaux sociaux.

« A l'époque (en 88), pas de téléphone portable ni de radio, alors que maintenant avec les alertes météo sur le téléphone on sait tout de suite si une route est coupée. »

Homme - 60 ans/retraité - Milhaud

Dans ce cadre, il est possible de considérer que :

- **La radio** est le canal privilégié par les habitants au-delà de 60 ans et/ou par les personnes demeurant la majeure partie du temps à leur domicile (personnes retraitées, sans emploi ou femmes au foyer...) ou lors de déplacements motorisés (autoradio),
- **Les applications spécialisées**, ainsi que les réseaux sociaux de la génération Facebook sont plutôt consultés par les 30-60 ans via leur smartphone. A noter qu'un certain nombre de personnes dispose de l'application Predict, permettant d'agréger des informations générales quant aux prévisions de précipitations et informations locales données par les mairies ayant investi cet outil,
- Les plus jeunes de moins de 30 ans mobilisent davantage des **réseaux sociaux** de leur génération (TikTok, Instagram, comptes privés), ainsi que les alertes d'acteurs locaux (transports en commun, établissements scolaires).

Il faut aussi noter ici que la ville de Nîmes a mis en place en 2020 un système de téléalerte en cas de risques par abonnement volontaire, dont nous ne connaissons pas l'audience. Nous n'avons a priori pas rencontré d'abonnés à ce service.

Concernant la prise en compte du système d'alerte, il est possible de considérer que :

- **L'alerte jaune** ne donne pas lieu à des mobilisations concrètes préventives.
- **L'alerte orange** justifie chez une large partie des habitants la mise en œuvre d'actions spécifiques d'anticipation, prédéfinies à l'avance en cas de forte précipitations (ex. déplacement des voitures, des animaux (ex. chevaux), enlèvement d'obstacles ou

détournement de flux (ex. ouverture portail), récupération des enfants...). Au domicile, l'alerte est souvent complétée de la mobilisation de repères visuels dans leur environnement proche, démontrant le poids de l'expérience et de l'observation.

- **L'alerte rouge** conduit la plupart des enquêtés à renoncer à tout déplacement, y compris pour la mise en sécurité leurs enfants. Quelques hommes ont déclaré avoir tenté de se déplacer, reconnaissant s'être mis en danger. Les réseaux sociaux et le téléphone portable peuvent encourager ce type de pratiques, donnant le sentiment de pouvoir se tenir informé en temps réel de l'évolution de la situation.

Cependant, ce **système d'alerte suscite interrogations et critiques** au regard de son fonctionnement. En effet, ce système géré à l'échelle départementale par la préfecture s'appliquant à des épisodes pluvieux très localisés donne souvent lieu à des alertes qui ne connaissent pas forcément de suite. Les habitants n'ayant pas connaissance de ce décalage d'échelles regrettent fortement ces « *fausses alertes* », avec leurs implications (travail empêché, enfants à récupérer, stress inutile...) et la conséquence d'éteindre leur vigilance.

« Les alertes ? Il y en a trop. On finit par s'y habituer et on ne se méfie plus. Il n'y a que les enfants qui s'en réjouissent. Moi c'est comme cela que je me suis retrouvé à ramer en moto entre Montpellier et Nîmes, il y a deux ans... »

Homme - 45 ans/gestionnaire culturel - Nîmes

« Quand ça se passe au final à Valleraugue ou à Anduze, on se demande si c'est bien utile de s'affoler. Je sais que c'est compliqué mais on ne peut pas s'arrêter de vivre à chaque fois que l'on crie au loup. »

Femme - 50 ans/médiatrice sociale - Nîmes

Quant à ceux qui connaissent ce fonctionnement (surtout des élus), ils jugent cette échelle trop vaste pour être pertinente, affirmant pour certains que « *l'Etat ouvre grand le parapluie* » (sic). Ils estiment que le territoire pâtit du fait d'être assimilé aux épisodes cévenols qui touchent les cours d'eau descendant des Cévennes ; ce qui n'est pas le cas du Vistre. Ils regrettent également que ces alertes finissent par tomber dans des oreilles qui n'en tiennent plus autant compte.

Les pratiques d'information locale

L'information locale des habitants repose de manière générale sur les médias suivants :

- **Les plus âgés et les personnes très ancrées localement en milieu rural** ou périurbain consultent la presse quotidienne locale (abonnement, travail, café...), notamment pour ce qu'elle offre en information de proximité (carnet, événements communaux...). Elle est complétée par la télévision régionale et les radios d'information locale notamment pour plus les plus âgés.
- **Une part significative de la génération intermédiaire (40/60 ans)** consultent les titres de la presse quotidienne générale via Internet (sans article car sans abonnement). Dans l'orbite proche de Nîmes, s'y ajoute la Gazette de Nîmes, canal hebdomadaire privilégié pour les informations culturelles et de loisirs, mais offrant un éventail d'informations locales intéressant les personnes qui ne sont pas originaires du territoire. Plus rarement évoqué, le magazine Objectif Gard dispense à une échelle plus vaste une actualité locale de même type. Facebook constitue le principal réseau social évoqué pour cette tranche d'âge, avec par exemple des abonnements aux comptes officiels pompiers/préfecture/mairie en amont des épisodes doublés d'échanges interpersonnels pendant les épisodes de crues (photos de son quartier, demande d'information locale aux voisins et amis, etc.).
- **Les plus jeunes exploitent pour leur part essentiellement les réseaux sociaux** dans le cadre desquels ils picorent certaines informations locales, sans qu'elles soient prioritaires. Instagram et TikTok sont de loin les plus mentionnés. Un certain nombre de canaux

d'information territoriale passe par Pronote pour les élèves du collège et du lycée, mais aussi les abonnements de transports en commun. A ce titre, ils sont parfois (souvent ?) pourvoyeur d'informations officielles aux parents.

Les publications municipales et intercommunales sont de manière générale assez communément consultées et jouissent d'un regard plutôt positif de la part des administrés des collectivités concernés. On notera cependant que suivant la taille de la collectivité, elles jouissent d'une facture et d'une périodicité très variables (ex. mensuel à Nîmes, annuel à Caissargues, annuel à bisannuel à Garons). Il en est de même pour les sites internet de ces collectivités, essentiellement consultés pour des informations pratiques et dont le contenu et la forme diffèrent énormément.

« Le journal de la ville ne comporte pas que de la promotion pour les élus. C'est normal qu'il y en ait mais il y a aussi de l'information pratique et des articles sous forme de reportage qui sont parfois intéressants. »

Homme – 70 ans/artiste – Nîmes

A noter également le recul de la radio FM/AM autonome (à pile ou batterie) au sein des foyers rencontrés, remplacée par les radios numériques liée à internet et la fourniture d'électricité, la voiture restant le lieu radiophonique par excellence.

5.7 Initiatives des habitants en faveur de la réduction de la vulnérabilité

Sur ce dernier point, il ne nous est pas apparu évident de dresser un tableau définitif du degré d'initiative des habitants en matière de réduction de leur vulnérabilité, de celle de leur famille et de leurs biens. Néanmoins, ont été dégagés un certain nombre de facteurs qui semblent jouer sur la réceptivité et la capacité à agir des habitants exposés.

- **L'expérience est le premier levier amenant les habitants à prendre ce type d'initiative**, comme en témoigne le fait que toutes les personnes rencontrées qui ont été confrontées de près à un évènement grave se sont dotés de moyens adaptés pour agir en cas de déplacement (objets pour couper les ceintures de sécurité et pour briser les vitres). De même, il semble que les propriétaires d'habitations individuelles affectées structurellement par les inondations prennent des mesures pour ne pas constater à chaque épisode pluvieux les mêmes dégâts matériels.
- Pour ce qui concerne le **logement**, nous avons observé que les résidents en maison individuelle se montraient plus proactifs que les résidents en habitat collectif (ex. observer et intervenir sur son bien et son environnement). En outre, les propriétaires prennent davantage d'initiatives que les locataires. Sur ces deux dimensions, c'est à la fois le devoir et le pouvoir d'agir des individus qui paraissent en cause. Le propriétaire d'une maison individuelle sait parfaitement que s'il ne fait rien, personne ne viendra se substituer à lui, mais qu'en retour personne ne viendra contester ses initiatives. En revanche, le locataire d'un appartement situé dans un immeuble est tenté de considérer que la protection du bien qu'il habite est de la responsabilité de son propriétaire, sans compter que ce dernier est seul à pouvoir arbitrer ce type de décision, seul (par exemple dans le cas d'un bailleur social) ou avec les autres propriétaires concernés (dans le cas d'une copropriété). Ce qui n'empêche d'ailleurs pas les locataires rencontrés dans les quartiers anciens de Nîmes de contribuer via des précautions d'entretien à réduire la vulnérabilité de leur appartement (ex. nettoyage gouttières et réseau d'évacuation d'eau, protection des issues exposées...). Pour les propriétaires de maison individuelle, il s'agit généralement de ne pas laisser à l'extérieur d'objets qui pourraient être

emportés par l'eau et de mise en place de protection de type batardeau devant les issues exposées.

- Au-delà, si l'on élargit le cercle à l'**environnement de l'habitation**, les habitants des **secteurs urbains** du territoire sont habitués à considérer qu'hors de leur immeuble, l'entretien de l'espace public est du ressort de la collectivité. Ils n'estiment donc pas qu'il soit de leur devoir d'intervenir, sans que cela les empêche d'être attentifs pour certains (et parfois critiques) à l'égard de l'entretien de cet environnement (ex. nettoyage des bouches des réseaux d'évacuation du pluvial...).

En **milieu périurbain**, la situation est plus complexe, souvent marquée par des problèmes de gestion des écoulements pluviaux, car elle peut faire entrer en jeu deux types d'acteurs : voisin(s) plus ou moins direct(s), copropriété(s) et collectivité(s) gestionnaire(s) de l'espace public. La question est de savoir à quel niveau prendre le problème en main, notamment lorsqu'il est jugé récurrent et donc structurel. Entre action personnelle, collective entre propriétaires privés et publique assurée par la collectivité, c'est souvent vers la commune que l'on se retourne, tant pour son rôle d'aménageur que de gestionnaire de l'espace public. Or il s'avère que les défauts de conception ou de gestion sont parfois anciens ou ne sont pas forcément du ressort de celle-ci (autres collectivités compétences et gestionnaires). Cette complexité institutionnelle est difficilement comprise et admise par les habitants qui s'y trouvent confrontés.

En **milieu rural isolé**, les habitations les plus anciennes ont généralement été conçues pour échapper à ce type de dommages (hauteur du terrain, destination et aménagement des pièces exposées...). Ces habitants généralement de souche ont davantage l'habitude de gérer ces questions à leur échelle, avec notamment des précautions structurelles visant à réduire les éventuels dommages. Ce qui n'empêche pas certains d'entre eux, notamment sur la plaine de la Vistrenque, de constater une évolution à la hausse des hauteurs et des temps d'immersion, qu'ils attribuent notamment au ralentissement de l'évacuation de l'eau provoqués par la revitalisation²⁴.

Au-delà de l'entretien des « réseaux » empruntés par l'eau, les **investissements évoqués concernent essentiellement la protection des entrées et issues**, la priorité étant d'éviter que l'eau entre dans l'habitation (pose de batardeaux, renforcement des volets...). Les mesures d'aménagement intérieures paraissent bien moindres, soit que les pièces exposées soient déjà aménagées pour tenir compte d'un risque d'entrée d'eau prévisible ou constaté (carrelage, surélévation des prises de courant), soit que le coût à engager paraisse trop important au regard du risque perçu (même en cas d'appui financier externe), soit que les habitants attendent une intervention publique en amont pour solutionner ce qu'ils estiment être la cause de leur problème.

Quant aux leviers relevant des politiques publiques, renvoyant essentiellement au programme ALABRI développé d'abord sur la ville de Nîmes avant d'être décliné sur d'autres communes du bassin versant, l'effectif de bénéficiaires de ce programme rencontrés s'est avéré insuffisant pour pouvoir en envisager le degré d'influence et la capacité à accroître le devoir/pouvoir d'agir des habitants.

Le dernier point notable sur ce volet concerne les **questions d'expertise**. Comme déjà envisagé pour les élus, on distingue de la part des habitants exposés au risque inondation différentes postures eu égard à la connaissance qu'ils détiennent avec :

- Des **habitants qui estiment disposer d'une connaissance avérée** des problématiques auxquels ils se trouvent confrontés, en particulier grâce à l'observation qu'ils développent in

²⁴ Cf. notamment chapitre 3.4 et 3.5.

situ, et qui souhaitent explicitement que cette connaissance soit prise en compte dans le cadre des diagnostics techniques à mettre en œuvre. Au-delà, certains disposent d'idées quant aux réponses à mettre en œuvre, qu'ils entendent voir prises en compte dans les solutions à apporter. Il s'agit d'habitants présents depuis suffisamment de temps pour prétendre à cette forme d'expertise d'usage et qui ont souvent déjà cherché à mettre en œuvre des réponses à leur échelle, sans forcément les effets attendus.

- Des **habitants qui se sentent davantage désarmés et attendent une réponse de la collectivité** jugée responsable sans avoir aucune idée des mesures à mettre en œuvre. Dans ce contexte de confiance de fait, la découverte de la complexité du jeu des responsabilités entre collectivités peut dans certains cas justifier l'expression d'un certain désarroi et de la crainte que le problème ne trouve pas de solutions. Cette posture est davantage sensible chez les personnes qui découvrent localement le degré d'exposition de leur résidence ou plus généralement celui d'exposition du territoire aux épisodes méditerranéens. Rappelons que certains « locaux » ont déclaré que le choix de leur habitation tient compte de ce critère d'exposition.

5.8 La relation des habitants aux inondations déclinée en 5 profils de valeurs, en vue d'un ciblage de la communication

Cet investissement sociologique relatif aux usages et perceptions d'habitants du bassin versant du Vistre répond à une finalité concrète visant à élaborer la future stratégie de communication de l'EPTB VV. Elle doit aider à identifier les points d'ancrage sur lesquels fonder cette stratégie, ici par rapport à la « cible » habitants.

Dans ce cadre, est proposé différents types de profils, visant à distinguer groupes d'appréhensions, perceptions et représentations cohérents au sein du groupe étudiées. La production de ces profils d'acteurs est pensée comme une étape de travail intermédiaire vers la production des personae, incarnations personnifiées des cibles de la stratégie de communication. Figurent ainsi 5 profils de valeurs à considérer comme des archétypes (ce qui signifie que si les habitants peuvent se rapprocher de tel ou tel profil, aucun n'est réductible à un seul profil).

Concrètement, chacun de ces profils distingue d'abord les données caractéristiques de leurs perceptions et usages avant de dégager des correspondances avec une série de variables explicatives plus générales concernant :

- *Le rapport à l'espace ou au territoire*
- *Le rapport au temps*
- *Le rapport aux autres (sociabilité)*
- *Le rapport aux pouvoirs politiques*
- *Le rapport à la responsabilité et à l'action*

La dernière ligne apporte des précisions sur les types d'habitants qui paraissent se rapprocher de tel ou tel profil.

Relations aux inondations	Les « victimes »	Les « proches »	Les « oui dire »	Les « plus ou moins angoissés »	Les « inconscients »
Principales composantes	Démonstrations de la prime majeure à l'expérience face à des événements dont le caractère subit et violent dépasse l'entendement				Ne sont pas au courant de ces phénomènes et des risques associés
	Ayant vécu un évènement majeur ressenti dans leur chair et/ou ayant affecté fortement leurs biens (essentiellement 1988 / 2002) Encore émues de témoigner	Connaissant personnellement des « victimes »	« Connaissant » indirectement des « victimes » via des « proches »	Sans expérience significative mais informés par de multiples canaux locaux (collectivités, écoles, médias), vecteurs de plus ou moins d'angoisse suivant les individus	
Rapport au territoire	Personnes bénéficiant d'un ancrage territorial fort étant donnée la distance temporelle de ces évènements		Personnes suffisamment ancrées pour avoir accès à ces récits	Personnes nouvelles	Personnes développant une relation « hors-sol » au territoire
Rapport au temps	Regret de la promptitude du temps à affecter la mémoire de tels évènements		Les périodes avec alerte mais sans évènements notables tendent à affecter plus ou moins la crédibilité des discours et la vigilance des personnes		Absence de recul
Rapport aux autres	Paradoxe entre propension et difficulté à communiquer leur expérience vécue (traumatisme / émotion ?)	Possibles « témoins » indirects communiquant ces récits plus facilement (car non traumatisés ?)	Possibles « amateurs » de tels récits	Suffisamment isolés pour ne pas avoir eu accès à de tels récits	Intégration sociale locale faible
Rapport aux pouvoirs politiques	Les communes, référents principaux en cas de questions ou de problèmes liées aux inondations Potentiellement loués pour leurs actions (cf. programme CADEREAU à Nîmes) ou mis en cause (cf. décision d'aménagement)			Déficit de clefs de lecture ou recours de proximité à la commune	Méconnaissance ou confiance « aveugle » à la puissance publique
Rapport à leur propre responsabilité/action	Mise en place de mesures pour réduire leur vulnérabilité et celle de leurs proches et de leurs biens, plus abouties chez les « victimes » et les « proches » Des craintes partagées				Absence
Qui est principalement témoin de ce profil ?	Personnes originaires ou ancrées de longue date sur le territoire		Habitants suffisamment ancrés pour avoir accès à ces récits	Habitants originaires de territoires non touchés par ce type de phénomène	Jeunes et étudiants non originaires du territoire et pas forcément amenés à y rester

Du côté des élus – Inondation

Si la grande majorité des habitants interrogés se déclarent préoccupés par les questions de gestion des inondations, c'est d'abord vers les élus communaux qu'ils se tournent pour en savoir plus, demander des interventions voire rendre des comptes. Dans ce cadre, c'est en toute logique que les inondations constituent un sujet central de préoccupation des élus rencontrés. Mais face à cette interpellation et mobilisation « front office » ou « au contact direct des demandes », ils constatent une diversité et une complexité d'organisation publique, les laissant pour certains désabusés, voire désarmés et pour d'autres dans l'espoir d'une structuration collective à terme satisfaisante côté « back office » ou « ne se situant pas en contact direct ». Dans le détail, quatre types de profils émergent du terrain.

- **Profil 1 : les « arpenteurs, protagonistes du terrain » - profil en déclin**

En matière de prévention des inondations, ce profil d' élu intervient en propre sur le terrain. Il dispose d'une expertise très localisée qu'il met en action dans des dimensions les plus concrètes. Ainsi, suivant les secteurs, il déclenche les pompes, lève les martellières, remonte les valats en 4x4.... S'ils ont eu pignon sur rue il y a quelques années dans les conseils municipaux des communes rurales devenues aujourd'hui péri-urbaines, ils sont désormais plutôt âgés et semblent en minorité.

Géographiquement et au sein de notre panel, on retrouve les élus associés à ce profil actifs dans deux zones spécifiques très différentes du bassin versant : les zones de fort ruissellement où ils arpentent l'espace communal pour anticiper les flux et suivre l'entretien du pluvial communal, puis dans la partie aval du bassin, dépendante pour sa part du fonctionnement de systèmes hydrauliques largement anthropisés nécessitant à la fois le maintien d'infrastructures mais aussi leur manipulation concrète par temps de crise.

Dans un contexte de montée en compétence de gestion intercommunale et de bassin large, ils expriment une certaine frustration face aux logiques technocratiques intercommunales ou syndicales. Si ces structures ont des capacités d'intervention plus massive que les leurs, ils considèrent qu'elles n'ont ni la réactivité désirée, ni la connaissance fine du terrain et conditionnent leurs interventions à des considérations « byzantines » de champ de compétence et de responsabilité, posture rompant avec un paradigme d'intervention de terrain pragmatique, prenant les problèmes dans leur ensemble à l'échelle locale quelles que soit les questions juridiques sous-jacentes.

Quant à la gestion opérationnelle de crise, elle est largement opérée sur la base des expériences accumulées et de leur réseau interpersonnel de proximité. Ils ont souvent des jalons propres pour évaluer les niveaux de crise et déclencher et/ou participer activement aux cellules idoines. Ils avouent rencontrer des difficultés pour embrasser les logiques techniques et formelles des plans communaux de sauvegarde (PCS), disposant d'une faible appétence pour la planification mais aussi les nouveaux moyens de communication. Ils sont souvent les premiers sur place, travaillant dans la commune ou étant désormais à la retraite. Il n'est pas rare que leur ancien métier soit en relation avec la gestion de crise, la gestion hydraulique ou de l'espace rural, ayant travaillé en tant que technicien dans la sécurité civile, dans l'aménagement ou en tant qu'agriculteur. Dans ces cas, dans les plus petites communes notamment, la gestion de crise leur est souvent déléguée tacitement, les autres élus se dégageant des contingences de cette gestion des risques au fur et à mesure de leur mandat.

Plusieurs soulignent l'effet pervers de cette organisation, notamment en cas d'absence les jours de crise, mais aussi dans une logique de passation de leur savoir sur le long terme. Si la question du petit entretien correspond à leur échelle d'intervention personnelle en lien avec les petites équipes techniques de leurs communes, ils éprouvent certaines frustrations quand les problématiques sont plus structurelles et nécessitent la mobilisation d'autres acteurs intercommunaux sur lesquels ils n'ont pas la main. Plus généralement, ce type d'élus pointe les différences juridiques entre fossés, buses, vallons et cours d'eau et la difficulté de jongler dans cette « jungle des compétences » et de responsabilités, entre celles des propriétaires, de la commune, de l'EPCI ou de l'EPTB. A ce titre, ils regrettent la disparition des syndicats hydrauliques très locaux qui donnaient un pouvoir et des moyens d'intervention en propre aux communes locales sur des espaces de gestion aujourd'hui morcelés.

En termes d'urbanisme et inondabilité, beaucoup soulignent la construction de quartiers ou de lotissements dans des zones inondables non repérées comme telles dans les années 1970-80, et connaissant dans leur commune des inondations récurrentes pour lesquelles ils se sentent démunis, leur logique d'intervention étant inopérante et leur compréhension des arcanes institutionnels supra-communaux trop limitée pour y trouver des leviers pertinents d'intervention.

Selon eux, la puissance d'action collective de grande échelle n'est pas mise au service des communes rurales mais uniquement à celui des zones les plus urbanisées. S'ils comprennent cette logique d'arbitrage des priorités, ils ont l'impression d'être les perdants de ces évolutions institutionnelles successives quand ils sont à l'amont ou sur des affluents avec des problèmes de ruissellement et d'entretien des fossés anciennement agricoles. Ce sentiment est d'autant plus fort quand ils sont membres de la CANM et abondent financièrement aux projets des cadereaux sans en bénéficier.

A l'avenir, ils considèrent que l'évolution des règles d'urbanisme et d'inondabilité permettra de limiter l'impact des aléas. Pour eux, les changements de génération et l'arrivée croissante de néo-ruraux (globalement et aux responsabilités) actent cependant un abandon progressif de la gestion de l'espace rural et de sa compréhension fine. Ils doutent de l'investissement à terme des instances intercommunales et de bassin sur la question du pluvial dans les secteurs amont et affluents. Et comme les habitants, ils constatent que les précipitations extrêmes devraient devenir plus fréquentes et plus intenses.

Pour conclure quant à ce profil, ce système de fort investissement de terrain semble menacé à court ou moyen terme, ne serait-ce que pas le renouvellement générationnel et social en cours. S'il semble tenir bon en Camargue, il tend à disparaître sur le reste du bassin et a déjà disparu dans l'orbite urbaine directe de Nîmes.

- **Profil 2 : « les héritiers promoteurs des outils collectifs » - profil stable mais minoritaire**

S'il a côtoyé et appris auprès des « arpenteurs » lors de ses premiers mandats, ce profil d'élus, plutôt néo-rural « avec de l'ancienneté », explique avoir été confronté à ses propres limites et aux limites de l'action communale de petite échelle. Il a constaté n'avoir ni les connaissances, ni les compétences, ni les moyens pour intervenir en direct comme la génération précédente et se trouver par ailleurs confronté à des enjeux structurels ou d'échelle dépassant clairement le périmètre communal d'intervention.

La gestion des inondations fluviales du Vistre et du Rhône médians, impliquant des échelles de gestion larges, semblent avoir favorisé l'apparition de ce profil par ailleurs moins représenté sur les coteaux où la gestion pluviale peut être cantonnée à une échelle plus restreinte. Dans ce contexte, ce profil a cherché à doter le territoire de plus grandes marges de manœuvre avec pour enjeu principal de dégager l'ingénierie technique et financière jugée nécessaire. Si certains témoins de ce profil déclarent avoir réussi à bricoler à l'échelle communale, saisissant au vol des opportunités, comme la construction de la LGV et la possibilité d'utiliser ce chantier d'envergure nationale à des fins d'aménagement hydraulique local, la plupart ont expliqué ne pas avoir eu la capacité de s'en emparer à leur échelle. En conséquence de quoi, ces élus ont témoigné avoir progressivement glissés vers la nécessité et la conviction d'opérer des regroupements de moyens intercommunaux plus larges, permettant de professionnaliser les compétences techniques et financières attendues et de partager la charge financière en découlant.

Ces derniers disposent donc d'une connaissance plus importante du fonctionnement de l'EPTB et des structures l'ayant précédé, ainsi que des implications collectives afférentes. Ils soulignent positivement l'ingénierie désormais disponible pour l'entretien de cours d'eau, les diagnostics et les travaux d'aménagement liés aux inondations fluviales. Dans ce contexte, et face à l'instauration de la compétence GEMAPI, plusieurs ont rapporté leur volonté initiale que la totalité de la compétence - y compris celle liée à la prévention des inondations (PI) - soit transférée à l'EPTB. Pour ceux ayant une connaissance détaillée des arrangements, s'ils regrettent que cette option ait été bloquée à l'échelle de bassin, ils soulignent positivement la mise à disposition en cascade d'une ingénierie d'étude et de suivi de chantier par la métropole nîmoise.

La création de cette force d'intervention technique à une échelle territoriale plus grande n'est néanmoins pas sans rencontrer des difficultés. Les élus se sentent toujours relativement orphelins d'appui pour gérer le pluvial et le ruissellement associés, principaux objets d'interpellation par les habitants. A titre d'exemple, ils expriment des besoins d'entretien sur des zones, des fréquences ou des périodes que l'équipe verte n'a pas les moyens de mettre en œuvre. Les communes de CANM, mais aussi celles des affluents, si elles comprennent ne pas être prioritaires par rapport à Nîmes, attendent clairement leur tour pour pouvoir bénéficier de cet outil collectif sur leur territoire, notamment de travaux d'aménagement et de protection.

Contrairement au profil 3, et même s'ils disposent d'une connaissance moins fine que le profil 1, ils revendiquent eux aussi le fait d'être associés aux discussions techniques des projets et que leur expertise soit prise en compte par les bureaux d'études ou les techniciens des collectivités supra. Contrairement au profil 1, ils comprennent que la gestion des inondations puisse devoir être multifonctionnelle ne serait-ce que pour bénéficier d'aides financières.

Les élus témoins de ce profil portent un regard plus positif quant à l'avenir, ayant l'espoir que ces nouveaux outils désormais disponibles sur le territoire s'étoffent et trouvent leur pertinence d'intervention sur le long terme.

- **Profil 3 : les « néophytes, à la recherche d'appui » - profil majoritaire à l'échelle du personnel politique communal**

Au sein du groupe d'élus rencontrés, un troisième profil se dégage, celui des « néophytes » qui découvrent, dans le cadre d'un premier ou d'un second mandat, les questions d'inondations et leurs implications en termes de gestion.

Issus d'une génération plus jeune, souvent coupée des racines agricoles ou rurales locales, et souvent d'autres territoires, travaillant majoritairement à l'extérieur de la commune, voire du bassin versant, ce groupe d'élus témoigne disposer d'une connaissance limitée du fonctionnement hydrologique de leur territoire et de son historique. Ils n'en sont pas moins confrontés sur le terrain à de fortes sollicitations de la population ainsi qu'à l'avènement d'épisodes de crise marquant la nécessité stratégique de gérer cette problématique, qu'elle relève du ruissellement ou de l'inondation par débordement de cours d'eau. Ils réalisent, souvent assez rapidement, que l'ingénierie disponible à l'échelle communale est rapidement dépassée et se retrouvent en recherche pragmatique de relais permettant d'éclaircir les enjeux de leur territoire, sur laquelle ils ne sont pas capable d'établir de diagnostic clair.

Géographiquement, ce profil semble absent de la partie aval camarguaise, bien que certains agriculteurs aient témoigné de son émergence. Il est clairement plus prégnant dans les communes connaissant une forte dynamique de leur population et proche de l'aire d'influence nîmoise.

En premier réflexe, ils expliquent s'être tournés vers leur intercommunalité. C'est à cette occasion qu'ils ont découvert que la gestion des inondations est un secteur d'intervention morcelé, avec une multitude d'acteurs en présence et portés par des structures aux compétences pas forcément claires, complètes et stabilisées. Sans compter l'évolution récente marquée par la mise en place de la compétence GEMAPI... Dans ce cadre, la création de l'EPTB a pu intimiser l'espoir de disposer d'un interlocuteur unique permettant d'y voir plus clair. Cette attente est souvent déçue (du moins, au départ), les premiers échanges étant l'occasion d'un « *recadrage* », assorti de l'explicitation des limites d'interventions de chaque structure, la découverte des priorités supra-communales, l'esquisse d'un calendrier de prise en charge ne répondant pas aux attentes des administrés. In fine, ces élus situés « front-office » par rapport aux attentes de leurs administrés peuvent avoir le sentiment de se retrouver seuls pour trouver des réponses adéquates au niveau du « back-office ». Outre ces réalités de gestion s'imposant à eux, ils se trouvent par ailleurs en difficulté d'expliquer techniquement et administrativement cette organisation à leurs pétitionnaires et leur non prise en charge.

Selon leurs problématiques, ces élus ont témoigné de diverses configurations :

- Rentrer clairement dans les attributions d'un des organismes de niveaux supra avec l'assurance que l'enjeu puisse être pris en charge, avec une certaine visibilité calendaire (souvent décevante en termes de timing mais rassurante sur le principe de prise en charge),
- Rentrer dans les attributions mais comprendre ne pas faire partie des priorités d'intervention de la structure capable de gérer cette problématique avec deux enjeux portés différemment lors des entretiens :
 - Disposer rapidement d'un diagnostic permettant d'apporter des premiers éléments de réponses potentielles aux administrés,
 - Comprendre dans quelle mesure, la commune a un intérêt financier à participer à ces structures intercommunales ne répondant pas à leurs enjeux,
- Être à cheval entre les attributions de plusieurs structures, avec pour difficulté de trouver un chef de file capable de coordonner des pistes d'interventions cohérentes tant techniquement que d'un point de vue calendaire.

- Être dans un interstice où personne n'est compétent ou capable de répondre aux problématiques de la commune avec plusieurs demandes : sur qui s'appuyer dans les autres structures publiques, quelles solutions privées existantes sur le marché, comment adresser cette demande, faire monter une des structures existantes sur une nouvelle compétence... ?

Techniquement, et contrairement aux profils 1 et 2, ces élus sont prêts à s'en remettre aux compétences des interlocuteurs qui voudront bien les accompagner.

Les questions de pluvial et de ruissellement apparaissent clairement faire l'objet de préoccupations actives et ne trouver que peu d'appui technique disponible sur le territoire que ce soit en termes de i) diagnostic global à l'échelle communale, ii) diagnostic de quartier historiquement inondable, iii) entretien coordonné entre commune, interco et syndicat sur des linéaires hydrauliquement connectés (buses, fossés, cours d'eau).

Le débordement fluvial paraît pour sa part bien pris en compte, sauf pour les communes disposant d'affluents débordant localement, cours d'eau secs ou intermittents (sensibles aux excès de ruissellement), ou dans la partie aval caractérisée par une complexité hydraulique et un entremêlement des structures de gestion de l'eau.

Il semble enfin qu'un **quatrième profil** puisse être envisagé. Il concernerait pour l'essentiel les élus de la ville de Nîmes. C'est via le discours d'autres élus communaux et intercommunaux du territoire qu'ils sont aujourd'hui distinguables, sans que nous ayons pu en rencontrer suffisamment pour déployer une analyse fiable. Il s'agirait d'élus dont la collectivité dispose en propre de moyens financiers et techniques importants, très investis sur cette problématique depuis de longues années. Le tout fondé sur un affichage politique puissant. A ce titre, ils bénéficient d'une sécurité d'intervention, telle que l'attendent le profil 3 précédent. En retour, cette expérience constitue une forme d'exception, vectrice aux yeux de certains élus du territoire d'un déséquilibre défavorable à trouver une réponse à leurs attentes.